PAUL MARIN, Capitaine d'Artillerie

L'ART MILITAIRE

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU QUINZIÈME SIÈCLE

Jeanne Darc

TACTICIEN ET STRATÉGISTE

Campagne de l'Oise (1430)
Siège de Compiègne

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE DE L. BAUDOIN

30, RUE ET PASSAGE DAUPHINE

1889

J

Büttner

Jeanne Darc

TACTICIEN ET STRATÉGISTE

Paul MARIN, Capitaine d'Artillerie

L'ART MILITAIRE

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU QUINZIÈME SIÈCLE

Jeanne Darc

TACTICIEN ET STRATÉGISTE

Campagne de l'Oise (1430)
Siège de Compiègne

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE DE L. BAUDOIN

30, RUE ET PASSAGE DAUPHINE

1889

PRÉFACE

Le duc d'Alençon, un des plus illustres capitaines du quinzième siècle, un des lieutenants de Jeanne Darc au siège de Paris en 1429, a tracé de la Pucelle le portrait suivant : « En toutes choses hors du fait de guerre, elle était simple et comme une jeune fille ; mais au fait de la guerre, elle était fort habile, soit à porter la lance, soit à rassembler une armée, à ordonner les batailles ou à disposer l'artillerie. Et *tous s'étonnaient* de lui voir déployer dans la guerre l'habileté et la prévoyance d'un capitaine exercé par une pratique de vingt ou trente ans.

Mais *on l'admirait* surtout dans l'emploi de l'artillerie où elle avait une habileté consommée. » Quand ce portrait du temps tomba sous mes yeux, j'étais sur les bancs de l'École polytechnique, je feuilletais les documents du moyen âge accumulés d'année en année par les persévérants efforts de la *Société de l'histoire de France.* Ce portrait frappa mon attention ; je le relus avec étonnement ; je le relus encore une fois ; j'en croyais à peine mes yeux tant ses traits différaient de la Jeanne Darc légendaire gravée dans les histoires de France *ad usum juventutis.* Comment ! une bergère de dix-sept ans habile à porter la lance ! habile à rassembler une armée ! habile à ordonner les batailles ! habile à disposer l'artillerie ! L'écolier était tout déconcerté de découvrir pareille assertion émanant d'un homme

de guerre aussi rompu au métier des armes que le duc d'Alençon. Singulier phénomène que l'habileté et la prévoyance de cette paysanne n'ayant pas même lu les campagnes des grands capitaines ! Elle ne savait pas lire ! Comment le duc d'Alençon avait-il pensé à comparer cette habileté et cette prévoyance aux qualités de véritables généraux ayant vieilli trente ans sous le harnois ? Cela heurtait brusquement les notions éparses dans ma tête d'écolier. La phrase du duc d'Alençon se fixa dans mon esprit comme une des assertions les plus étranges qui se fussent offertes à mon attention. Les cascades harmonieuses des périodes sublimes où Bossuet a immortalisé le prince de Condé remplissaient encore mes oreilles. Il sembla qu'un écho de ces phrases sonores se réveillait à la lecture des chro-

niques du quinzième siècle consacrées à Jeanne Darc : je voulus relire l'oraison funèbre du prince de Condé. Eh bien ! les élans oratoires de Bossuet étaient plus justement adaptés aux gestes de l'humble Pucelle qu'aux actes du fier Louis de Bourbon ! Le manteau magnifique où Bossuet avait drapé et enseveli le vainqueur de Rocroy était à la mesure de Jeanne. Par quelle bizarrerie de l'esprit humain, les actions héroïques de Jeanne n'ont-elles rien inspiré au génie des orateurs et des poètes ? Il faut entendre par ce rien, *rien qui soit digne de Jeanne,* car depuis *la Pucelle* du bon Chapelain, cent poètes, mille prédicateurs, sans compter le reste, se sont escrimés sur ce thème. Hélas ! les plus heureux de ces poètes n'ont guère dépassé Chapelain, les plus éloquents de ces prédicateurs n'ont

rien prononcé à mettre en parallèle avec l'oraison funèbre de Louis de Bourbon!

Une exception pourtant : un poète a produit un chef-d'œuvre sur ce thème; mais hélas! à force d'esprit et de cynisme. Voltaire avait mordu à la poésie épique avec *La Henriade*. Voltaire eut l'idée de faire rire le dix-huitième siècle aux dépens des actes héroïques de la jeune fille qui dépasse en héroïsme les plus vaillants Français! et Voltaire a réussi! Les poètes, y compris Schakespeare, Schiller, vingt autres encore dont les œuvres ont été vantées, n'ont pas contribué beaucoup plus que le pauvre Chapelain à la gloire de Jeanne Darc. Un érudit éminent en a donné la raison. L'histoire élève Jeanne plus haut que le plus haut essor de l'imagination. Les actions de Jeanne dominent les rêves et les conceptions fami-

lières aux poètes. Loin de grandir Jeanne, l'imagination humaine tend à la rapetisser à la mesure de l'esprit humain. Il eût fallu Bossuet ou Corneille pour exprimer en récits d'une sublime simplicité l'histoire de Jeanne Darc. Hélas ! Corneille et Bossuet ont failli à la tâche. Dieu pétrit les *Corneille* et les *Bossuet* de la même argile dont il fait surgir les *Jeanne Darc* et les *duc d'Enghien ;* nous ignorons d'après quelles règles. Pour séduire les hommes, pour mériter la gloire, les actions des héros sont moins puissantes que le génie qui les a contées. La gloire de Jeanne Darc en sait quelque chose. Ainsi que le remarquait le chroniqueur du quinzième siècle au sujet d'une belle résistance : « La vaillance d'iceux qui parfirent icelle résistance est moult prisée pour ce que par dicts héroïques furent célébrés; » parole qui rend

presque à la lettre la belle réflexion tracée en style lapidaire par le plus nerveux des historiens de Rome : « *Ita eorum qui ea fecere, virtus tanta habetur, quantum verbis eam potuere extollere præclara ingenia.* » Hors l'effet à produire sur l'esprit humain, les écrits des hommes, les vers des poètes et les périodes des orateurs ne sont que vanité. Le mérite de Bossuet paraît un accessoire au prix des actes de Condé. Pourtant que de regrets suggère à l'esprit humain la passion inassouvie de la vérité ! Que d'amertume verse dans nos âmes le sentiment de l'impuissance de notre génie à mettre en lumière à sa vraie place la physionomie de Jeanne Darc !

Comment ne pas apercevoir Jeanne à travers ces pensers sublimes de Bossuet ? « C'est Dieu qui fait les guerriers et les conquérants. *C'est vous*, lui disait

David, *qui avez instruit mes mains à combattre et mes doigts à tenir l'épée.* S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles et surnaturelles et du cœur et de l'esprit. Tout part de sa puissante main; c'est lui qui envoie du ciel les généreux sentiments, les sages conseils et toutes les bonnes pensées. » Si jamais réflexions jaillirent spontanément du spectacle des actes de Jeanne Darc, ce sont les éloquentes paroles consacrées par le grand orateur au prince dont il prononçait l'éloge funèbre. Si Dieu a instruit les doigts d'un héros à tenir l'épée, n'est-ce pas des doigts de Jeanne qu'il s'agit? Si Dieu a inspiré le courage, n'est-ce pas à la vaillante jeune fille? Pourquoi aux actes de Jeanne a-t-il manqué un conteur sachant dire comme Bossuet? « Dieu

nous a révélé que lui seul il fait les conquérants et que seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu qui l'avait nommé deux cents ans avant sa naissance dans les oracles d'Isaïe ? *Voyez-vous*, dit-il, *ce conquérant avec quelle rapidité il s'élève de l'occident comme par bonds et ne touche pas la terre !...* Dieu lui avait donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, *durant la minorité d'un roi de quatre ans....* aussi, vers les premiers jours de son règne, *à vingt-deux ans, le duc* conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre ; mais la victoire le justifia devant *Rocroy.* » Il n'est pas un des éloges décernés au grand Condé qui ne grandisse la gloire de Jeanne, quand on oppose les hauts faits de la Pucelle aux belles actions du prince.

La comparaison avec les batailles livrées par le duc d'Enghien, le parallèle avec les sièges entrepris par Condé sont tout à l'honneur de Jeanne Darc. Ce volume racontera les opérations entreprises par Jeanne Darc dans la région même où Enghien faisait triompher les armes françaises deux siècles et treize ans plus tard! Que le lecteur reprenne les opérations qui précédèrent Rocroy, après avoir suivi le récit de la campagne de l'Oise en 1430. Il fera la comparaison. Il décidera quel était le plus souple et le plus fécond stratégiste du duc d'Enghien ou de la Pucelle. Il analysera les combinaisons stratégiques de ces deux courtes campagnes; dans l'une célébrée à l'envi par les professeurs de littérature et d'histoire enchaînés par la pompe admirable et l'em-

phase de Bossuet, débutait un héros qui ne surpassa jamais ses premières armes ; dans l'autre campagne presque ignorée, à peu près oubliée des livres classiques, finissait la Pucelle, découragée au dire des trois quarts des historiens, à bout de moyens, à bout d'inspirations militaires, à bout d'espérances ! La campagne de l'Oise est un chef-d'œuvre de savantes combinaisons. Ces opérations laissent loin en arrière les manœuvres qui précédèrent Rocroy et qui le suivirent.

Soit ! dira le lecteur, mais les victoires où sont-elles ? La réponse à cette question est développée tout au long dans ce volume. En règle générale, le succès est la toise où se mesurent d'ordinaire les stratégistes. Sans victoires, pas de grands capitaines ! Cela est parfaitement exact. A ce titre,

Jeanne Darc aurait été un plus médiocre stratégiste dans la campagne de l'Oise que dans la fameuse campagne de la Loire. Cela a été soutenu : à quoi bon y contredire ? Après avoir suivi les combinaisons de la campagne de l'Oise, le lecteur aura sans doute une très haute idée de la campagne de la Loire, avant même de l'avoir lue ; car la campagne de l'Oise est faite pour donner la plus haute idée de toute opération militaire qui aurait été menée avec plus de talent. Dans une série de volumes qui suivra celui qui est publié aujourd'hui sera exposée successivement chacune des opérations de guerre exécutées par Jeanne Darc sur la Loire, en Champagne, dans l'Ile-de-France. Dans une étude insérée à la *Grande Revue de Paris et Saint-Petersbourg*[1] (livraison du 25 jan-

[1] *Le Génie militaire de Jeanne Darc* (Siège de Paris, 1429) par M. Paul Marin.

vier 1889), il a été esquissé quelques-unes des opérations du siège de Paris par Jeanne Darc en 1429. Chacune des campagnes de Jeanne Darc justifie une analyse complète, indépendante des campagnes qui l'ont précédée ou qui l'ont suivie. Leur ensemble constitue un monument glorieux à la mémoire de la Pucelle. Ce monument ne lui a pas encore été élevé : Jeanne l'a pourtant bien mérité. Jeanne s'est prodiguée comme général; il est peu d'exemples de capitaines qui aient autant payé de leur personne; il est aussi peu d'exemples de capitaines qui aient doté leur patrie d'aussi grands bienfaits que Jeanne Darc en a donné à la France. Tacticien, Jeanne l'était à un degré remarquable.

Le témoignage du duc d'Alençon ne laisse pas de doute à cet égard. D'ailleurs le témoignage de tous les capitaines du

temps confirme la déclaration explicite du duc d'Alençon. Depuis que j'ai lu pour la première fois la déposition du duc d'Alençon, l'occasion m'a été souvent offerte de parcourir les diverses localités où se passèrent les campagnes de Jeanne Darc. Maintes fois j'ai réfléchi à ces campagnes, souvent j'ai rapporté ces opérations de guerre aux multiples opérations dont Orléans et Compiègne, Auxerre et Troyes, Reims et Paris furent successivement le théâtre, depuis César jusqu'à Napoléon. Chez moi, la conviction est formelle que Jeanne Darc était un stratégiste puissant, plein de ressources. Comment lui était venue cette puissance ? La réponse à cette question est tout aussi difficile qu'à la première question : Comment était venue à Jeanne l'ensemble des qualités qui en faisaient un tacticien émérite ? Ce qui est clair c'est

que cette puissance ne lui est venue ni par l'exercice de la guerre, ni par la lecture des campagnes passées, ni par la conversation des capitaines éprouvés. Et puis à quoi bon chercher la source de cette science de la guerre ? Dieu confia à Jeanne ces dons pour qu'elle pût réaliser la mission à laquelle ses *Voix* l'avaient désignée. N'est-ce pas quelque chose que savoir ce *pourquoi ?* Est-il beaucoup de dons de Dieu dont on puisse dire autant que de ce don des armes accordé à la Pucelle ?

Le pape Pie IX a constaté dans un bref daté du 25 octobre 1875 que Dieu avait donné à la « simple fille des champs un courage extraordinaire et une *merveilleuse science des choses de la guerre* et de la politique ». Pour qu'une autorité aussi discrète dans la manifestation de ses sen-

timents ait formulé une opinion aussi arrêtée, force est de convenir que Jeanne a produit des preuves éclatantes de ses talents militaires. Cette opinion exprime parfaitement le revirement produit dans notre siècle par les efforts des historiens qui ont restitué à Jeanne sa physionomie originale. La véritable Jeanne, celle qui traversa la France, en conquérant toujours victorieux, qui fut prise par les Bourguignons un soir de bataille, est rendue à l'admiration des Français. Le mauvais vouloir des ministres de Charles VII contre Jeanne qui se manifesta clairement aux historiens du dix-neuvième siècle par la découverte de la fameuse lettre du chancelier Regnault de Chartres aux Rémois, est aujourd'hui le point essentiel, la clef de la conspiration organisée par les politiques pour diminuer la portée des servi-

ces militaires de Jeanne Darc, pour fausser le sentiment public par le silence des chroniques touchant les points les plus importants de la carrière militaire de Jeanne.

C'est par le silence systématique organisé autour des hauts faits de Jeanne Darc par les politiques et par les hommes d'État que continua la conspiration des ennemis de Jeanne Darc, après le bûcher de Rouen. Ce silence systématique fut le point de départ de la perversion de l'opinion sur le compte du chef de guerre qui avait sauvé la France. Ce silence permit l'éclosion d'une version officielle représentant Jeanne Darc comme soumise à des inspirations d'en haut dans les combats d'Orléans ainsi que dans les opérations de la marche sur Reims, mais comme ayant été bonne à peu de chose devant Paris, devant Compiègne, bref, dans les diverses entreprises

de guerre postérieures au sacre. Cette version justifiait les politiques ; elle donnait une explication plausible au mauvais vouloir de ces hommes d'État à l'égard de Jeanne Darc ; elle atténuait l'odieux des procédés de La Trémouille et de Regnault de Chartres. C'est ainsi qu'une Jeanne Darc selon La Trémouille et Regnault devint insensiblement la Jeanne Darc de l'histoire. Un chroniqueur d'alors, Jean Germain, dans des pages qui seront citées plus bas, poussa la haine contre Jeanne Darc jusqu'à la figurer odieuse et plus qu'odieuse, grotesque, digne de mépris !

Que son erreur touchant les actes de la Pucelle lui soit légère ! Cette erreur contient en germe l'abominable scène de Schakespeare où Jeanne Darc se prostitue comme la dernière des... est-il utile d'écrire le mot ? Schakespeare est poète ; ses écrits

ne sont que des dires de dramaturge. Tant est-il que mille et mille esprits ne connaissent l'histoire que par le drame ! D'ailleurs Schakespeare aurait-il osé créer de toutes pièces une Jeanne Darc aussi répugnante, s'il n'eût trouvé les éléments de cet odieux personnage dans la chronique ? Ce qui s'écrit de Schakespeare peut se répéter de Voltaire. En offrant au million d'esprits qui a goûté *la Pucelle* un type contraire à la vérité historique, Voltaire a faussé le sentiment public. Il n'y a pas d'ouvrage littéraire qui ait eu la vogue de *la Pucelle* et qui soit plus lu aujourd'hui que *la Pucelle.* On ne peut en énumérer les éditions, tant elles sont nombreuses ! Et ces éditions se lisent. Pour en avoir une idée, que le curieux pousse jusqu'à la salle de travail de la Bibliothèque Nationale ; s'il est habitué aux casiers de la salle

de travail, qu'il se porte au *casier O ;* ce casier est contigu à la table particulière où sont communiqués les imprimés rares ou précieux qui constituent *la Réserve ;* dans le *casier O*, et presque au milieu du casier, sont disposées les œuvres de Voltaire. Que le curieux choisisse le volume contenant *la Pucelle* et le compare aux divers autres volumes des œuvres de Voltaire, il jugera d'un coup d'œil combien le premier a été plus manié. Mais ce n'est pas tout : que le curieux feuillette les quarante-deux marges de *la Pucelle* se déroulant de la page 384 à la page 468 ; ces marges sont jaunies, éraillées, déchiquetées à force d'usage ; que le curieux feuillette ensuite les marges de *la Henriade*, elles courent de la page 283 à la page 338 : ces marges sont blanches et presque immaculées au prix des marges de *la Pucelle*. Voilà un docu-

ment qui en dit fort long. A chacun d'en conclure ce qu'il voudra sur l'influence de Voltaire ou, s'il préfère, sur le goût des lecteurs français. Certes les petits vers de *la Pucelle* :

Dans cette foule, il n'est point de guerrier,
Qui ne voulut lui servir d'écuyer,
Porter sa lance et lui donner sa vie.
Il n'en est pas qui ne soit possédé,
Et de la gloire et de la noble envie
De lui ravir ce qu'elle a tant gardé !

n'ont en eux-mêmes rien que de bien français. Mais ces petits vers faussent l'histoire de la manière la plus atroce : ils sont le contre-pied de la vérité. L'œuvre de Voltaire, en détournant l'esprit public de la vraie Jeanne Darc a fait méconnaître la beauté divine de cette femme au génie plus puissant que les plus illustres capitaines. A elle seule, cette femme mériterait de rendre impérissable le souvenir de la France et le nom français, dût la France

périr elle-même et le monde vivre encore des milliers de siècles ! La justice que distribuent les hommes dans leurs écrits est une justice précaire, éphémère ; ses arrêts sont cassés avec plus de hâte encore qu'ils n'ont été rendus ! Encore ces écrits sont-ils la forme la plus haute sous laquelle la moralité humaine puisse se manifester, prendre corps et se propager au delà de la prompte disparition des individus de chaque génération. Aucune figure n'est plus digne que Jeanne Darc, que tout français lui rende personnellement cette justice. Aucun épisode de la sublime épopée de Jeanne n'est plus propre que le combat de Compiègne à donner une haute idée du patriotisme, à tout français capable d'apprécier le beau et le bien. A ce titre, *la Pucelle* n'est pas un bon livre, si spirituelle qu'en paraisse la forme. C'est le plus mauvais

des livres, en dépit de l'esprit merveilleux qui s'y est glissé !

Après la Jeanne Darc de Voltaire, l'opinion subit l'impression de la Jeanne Darc de Schiller. Encore une mauvaise action ! Non que Schiller ait eu l'intention de nuire à la mémoire de la Pucelle : mais en présentant une Jeanne Darc amoureuse de Lionel, le poète allemand a commis un mensonge historique. Il n'y a plus de Jeanne Darc si les traits essentiels de sa physionomie sont altérés ; il y a un personnage de théâtre plus ou moins sympathique ; il y a un mythe presque ridicule, au prix de la figure rayonnante de force, éblouissante de chasteté qui a enthousiasmé les bons Français d'Orléans, de Reims, de Compiègne. Bref Schakespeare, Voltaire, Schiller, avec des intentions bien différentes ont créé trois Jeanne Darc indignes de la véritable Jeanne.

Le pauvre Chapelain avait soulevé un long éclat de rire avec ses prétentions poétiques. Jugez-en par sa dédicace : « Cette Pucelle magnanime, ou pour mieux dire ce Phénix dont le vol belliqueux redonna la franchise à nos pères, ayant trouvé en votre Altesse un soleil propre à ranimer ses cendres, quitte le bûcher où sa dépouille fut consumée pour venir rendre hommage de sa nouvelle vie à la vertu qui la lui a fait recouvrer ! » Les vers du bon Chapelain font penser au pavé de l'ours.

Rien de plus dangereux qu'un maladroit ami !

Amis ou ennemis, les poètes ne firent rien qui vaille pour Jeanne Darc au prix de ce que fit Quicherat en découvrant la chronique de Perceval de Cagny, la chronique de Georges Chastellain, en produisant maints documents enfouis dans la

poussière. L'histoire allait réparer en partie les torts de la poésie à l'égard de Jeanne. Encore incomplète, l'œuvre de l'histoire s'achève chaque jour. Bientôt il ne restera que des traces du mensonge historique qui faisait de Jeanne une sorte d'automate remonté pour quelques instants, chaque fois que Dieu lui envoyait une communication sur les opérations de la guerre. Il faut renoncer à ce système. Jeanne reçut de Dieu, une fois pour toute sa vie, l'impulsion qui en fit le grand capitaine dont les hauts faits sont exhumés de la poussière des archives. Jeanne Darc ne présenta pas d'intermittences où l'habile tacticien redevenait ignare comme le commun des gardeuses de moutons, où le stratégiste de génie redevenait grosse Jeanne ou gros Jean comme devant. Le système historique fondé sur ces intermittences est à *mettre au*

cabinet, comme aurait dit Alceste. Aucun des témoins interrogés sur les actes militaires de Jeanne n'a relevé de ces défaillances, où l'inspiration divine faisait momentanément défaut. Jeanne sut manier l'artillerie et la disposer mieux que les capitaines de son temps dès les premières actions de guerre auxquelles elle prit part.

Le duc d'Alençon n'a jamais parlé de combats où ce talent aurait abandonné Jeanne. Il fait bon retenir les mots : « En toute chose, hors du fait de guerre... » La légende était si forte touchant ces intermittences militaires de Jeanne que les meilleurs esprits en étaient imbus. Un écrivain de talent qui depuis quinze ans signe presque chaque matin un article politique exprimait naguère cette impression dans ces termes : « Ne craignez-vous pas de

gâter notre Jeanne Darc, allant à la bonne franquette foncer sur les Anglais ? » Il regrettait la naïveté de la jeune fille ignorante : pour lui, Jeanne Darc était l'émule de Jeanne Hachette, avec une inspiration du moment qui avait assuré à son élan succès et victoire en deux ou trois circonstances décisives. Jeanne Darc habile en la tactique, pratiquant les principes de guerre à la façon des grands stratégistes, cela lui paraissait cherché, précieux, factice.

Il en est ainsi de toutes les idoles que notre ignorance adorait, lorsque l'histoire nous oblige à les brûler. Jeanne Darc mérite-t-elle moins de sympathie parce qu'elle a mis en œuvre avec passion les dons de grand capitaine dont Dieu l'avait dotée pour le salut de la France? La réponse est évidente : non! Jeanne ne mérite pas moins de sympathie. Bien au contraire ! Son

front rayonnant d'intelligence éclaire plus encore les nobles sentiments de son cœur. Avec ces dons qui sont bien à elle, Jeanne est l'idéal de la femme, idéal que jamais poète n'a compris ni ne comprendra, tant il dépasse nos conceptions! Mon rôle se borne à suivre pas à pas et à citer les chroniques du quinzième siècle, à expliquer leurs contradictions ou leurs variantes, à suppléer aux lacunes de leurs récits par les documents de nos archives. Les réflexions que suggèrent les chroniques, chacun les formulera après avoir lu ces extraits aussi bien que je le fais moi-même : si le jugement du lecteur ne diffère pas de celui que j'exprime, après avoir comparé et opposé les textes sur lesquels sont assises toutes les histoires de Jeanne Darc; c'est en parfaite connaissance de la cause et de ses éléments que le lecteur prononcera. Il

aurait été loisible suivant la méthode ordinaire de mêler dans une narration personnelle, les eaux versées par les divers chroniqueurs dans le courant de l'histoire. Il a paru plus sage de séparer ces eaux, de manière à laisser au lecteur lui-même le choix de celles qui lui paraîtront plus limpides et plus pures. C'est sous la forme originale que ces divers documents ont été présentés au lecteur. C'est une garantie de plus que le sens n'en est pas détourné.

Deux mots encore pour le lecteur qui demanderait quelle différence sépare aux yeux des militaires, la tactique de la stratégie : la tactique est l'art de mouvoir les troupes dans le combat pour rompre l'ennemi : la stratégie est l'art de mouvoir les troupes à travers le théâtre de la guerre pour choisir une victoire procurant des résultats décisifs. Qui n'a traduit l'antithèse fameuse

attribuée à l'un des lieutenants d'Annibal ? *Tu sais vaincre, Annibal ! tu ne sais pas profiter de la victoire !* Cette antithèse pourrait s'écrire : « *Tu es un grand tacticien, mais un piètre stratégiste !* » Jeanne Darc savait vaincre : Jeanne Darc excellait à profiter de la victoire. Elle fut un habile tacticien et un stratégiste de premier ordre. Avant que le tacticien prescrivît le choc des armes, le stratégiste avait la claire intuition de l'enjeu de la partie. Jeanne livrait le combat, après en avoir escompté le profit. Je vais le montrer.

Bourges, le 8 Juillet 1889.

Paul MARIN,

ex-capitaine-commandant la 5e batterie
du 37e régiment d'artillerie.

Jeanne Darc

TACTICIEN ET STRATÉGISTE

CAMPAGNE DE L'OISE (1430)

Le siège de Compiègne, en 1430, est une des plus sérieuses opérations militaires de la guerre de Cent ans. Le siège d'Orléans avait marqué le début de la carrière militaire de Jeanne Darc ; le siège de Compiègne marque la conclusion de cette carrière. C'est devant le boulevard de Compiègne que se dénoua la mission glorieuse de Jeanne, mission qui marque l'histoire du quinzième siècle d'un caractère extraordinaire, mission singulière dans l'histoire du monde. Jeanne Darc avait conservé Orléans au dauphin. Les combats devant les bastilles d'Orléans avaient

été le prélude du sacre de Reims. Aussitôt le dauphin sacré et devenu Charles VII, Jeanne avait rendu Compiègne au roi de France. Jeanne entendait que Compiègne ne retombât pas aux mains de l'ennemi. Orléans et Compiègne, l'un au sud de Paris, l'autre au nord, symétriquement situés par rapport à la capitale du domaine royal, étaient précieux par leur situation stratégique tout autant que par les puissantes ressources qu'ils renfermaient. Paris, objectif constant de Jeanne Darc, depuis le sacre de Reims, était menacé au nord par Compiègne, plus encore qu'il n'était observé au sud par Orléans. Au printemps de 1430, il s'agissait pour les Anglais de s'emparer de Compiègne, et cela coûte que coûte.

Un échec dans leur entreprise, c'était à bref délai la chute de Paris au pouvoir de Charles VII. En septembre 1429, peu s'en était fallu que Jeanne Darc partant de Com-

piègne ne s'emparât de Paris : il n'avait tenu qu'à un fil ! Le duc de Bedford, généralissime des Anglais, avait alors considéré la prise de Paris par Charles VII comme imminente. Il avait renoncé, en grand capitaine qu'il était, à lier le sort de la principale armée anglaise au sort de Paris : dès la fin d'août 1429, Bedford avait ramené précipitamment l'armée anglaise de Paris sur la Basse-Seine. L'été de 1429 avait été clos sans que Paris fût pris. La Trémouille, premier ministre de Charles VII et véritable directeur de la politique royale, avait jugé contraire à son intérêt personnel que Charles VII entrât à Paris. Paris avait été sauvé pour les Anglais, tout au moins pour cette fois. Il s'agissait pour l'Angleterre de consolider cette fragile possession, de la rendre un peu plus solide. Il fallait éviter que l'été de 1430 vît se renouveler de la part de l'armée française la tentative qui avait été si près de réussir le

huit septembre quatorze cent vingt-neuf. Pour cela, il fallait que l'armée anglaise s'emparât au plus vite de Compiègne. Tant que Compiègne barrerait les débouchés de Paris au delà de l'Oise, la possession de Paris par les Anglais était une occupation précaire, à la merci d'un seul échec. Le printemps de quatorze cent vingt-neuf avait vu échouer le siège d'Orléans. Après cette éclatante victoire de Jeanne Darc, cent succès avaient suivi. Et en si bref délai que le chroniqueur bourguignon ne pouvait les énumérer tous, sous peine de fatiguer le lecteur. Entre ces cent succès qui avaient marqué chaque journée de l'an quatorze cent vingt-neuf, il convient de remarquer particulièrement la reddition de Compiègne au roi Charles VII.

Sans coup férir, sans siège, sans assaut, les bourgeois de Compiègne avaient remis leur cité à Charles VII le 18 août 1429.

Tant avait été puissant le prestige de Jeanne Darc ! Jeanne n'avait eu qu'à s'approcher à la tête de l'armée française, et Compiègne, asservi depuis cinq années à la domination anglaise depuis le siège de 1424 par Bedford, était redevenu français. Grande avait été la désillusion des Anglais à cette nouvelle. Être dépossédés à l'improviste d'une place qu'ils regardaient comme essentielle à la possession tranquille de Paris ! Ç'avait été pour le régent Bedford un coup plus imprévu que le coup de foudre de la levée du siège d'Orléans. Avant que Jeanne Darc parût, Bedford estimait Orléans en son pouvoir ; c'était affaire de trois ou quatre semaines ! Orléans devait former le plus solide boulevard de l'Angleterre contre le roi de Bourges. En une semaine, Bedford avait appris que ses projets avaient été déjoués par Jeanne ! Orléans restait français ! Plus douloureuse au régent avait été la nouvelle

subite de la reddition à Jeanne Darc des places fortes qui commandaient l'Ile-de-France. La perte de Compiègne avait été à elle seule aussi affligeante pour Bedford qu'une campagne perdue, aussi fâcheuse qu'une grande défaite. Et le régent avait raison ! on allait le voir en 1430. L'armée anglaise allait tenter vainement de reprendre Compiègne. Toute la campagne de l'année 1430 roulerait là dessus. Six mois d'efforts infructueux contre Compiègne allaient prouver ce que valait la possession de Compiègne !

Au confluent de l'Oise et de l'Aisne (plus exactement à une demi-lieue en aval de ce confluent) Compiègne a un rôle essentiel sur l'échiquier dont Paris est le centre. A dix-sept lieues de la capitale, soit à deux marches, Compiègne surveille et commande les communications entre Paris et Rouen par la rive droite de la

Seine. Comme position offensive menaçant ces communications, Compiègne a une importance incontestable. Raison majeure pour les Anglais de récupérer Compiègne ! pour Jeanne Darc animée d'une violente envie de rendre à Charles VII sa capitale Paris ; motif des plus graves pour garder à tout prix Compiègne. Les opérations de la campagne de 1430 sur l'Oise eurent pour pivot la ville de Compiègne ; il est intéressant de connaître l'état de cette place en 1430 et les circonstances qui avaient réglé cet état. Le jeudi 18 août 1429, Charles VII était entré à Compiègne ; un mois après le sacre de Reims. Comment avait été amenée cette entrée solennelle ? La question est intéressante.

Tandis que les bourgeois d'Orléans luttaient contre les Anglais avec une patriotique ténacité, les bourgeois de Compiègne avaient fourni leur contingent d'hommes et d'argent

à l'armée anglaise qui assiégeait Orléans. Triste obligation dont la trace est inscrite aux archives de la ville de Compiègne ! « A Jehan Quennart charon.., quatre sols parisis pour avoir refait l'essieu du chariot... pour mener en l'ost devant Orléans et deux sols quatre deniers pour les pics portés par les manouvriers qui allèrent de la dite ville au dit siège devant Orléans. » Les bourgeois de Compiègne avaient obéi à leurs maîtres les Anglais, ils avaient prêté leur concours contre les défenseurs d'Orléans : mais les victoires de Jeanne Darc allaient mettre en question l'obéissance des bourgeois de Compiègne. La victoire de Patay, la marche victorieuse de Gien à Reims étaient pour les gens de Compiègne le sujet de toutes les conversations, de toutes les pensées. Le bruit court dans le peuple de Compiègne que Soissons avait fait spontanément sa sou-

mission à Charles VII. Grand émoi ! Les magistrats de Compiègne — ils répondent à la singulière dénomination d'*attournés !* — considèrent ce bruit comme assez grave pour mériter qu'on envoie à Soissons. Le sergent Jean Hélart est choisi à cet effet ; son retour est prompt, car Soissons est à dix lieues de Compiègne. Le sergent rapporte que la forte place de Soissons, la clef de l'Aisne en amont de Compiègne, a fait soumission à Charles VII ! Émoi grandissant des *attournés !* Une députation de quatre bourgeois est envoyée au comte de Luxembourg. Le comte de Luxembourg était alors à la Fère, place forte située sur l'Oise, en amont de Compiègne et à douze lieues environ. Le comte de Luxembourg était le bras droit du duc de Bourgogne, le chef de son armée opérant d'accord avec l'armée anglaise. La députation de Compiègne demanda au comte de Luxem-

bourg quel parti il fallait tenir si l'armée de Charles VII approchait de leurs murs. Le comte de Luxembourg vint en personne à Compiègne expliquer aux bourgeois qu'ils devaient rester fidèles au roi d'Angleterre et au duc de Bourgogne.

Sur ces entrefaites, arrivèrent à Compiègne des messages de Charles VII sommant la cité de faire soumission au roi de France. Les bourgeois envoyèrent au roi un des leurs, Jean Lemaire, avec ce message : « que les habitants de Compiègne estoient en la garde de messire Jehan Luxembourc et que sans luy, ilz ne sauroient sur ce donner response. » Médiocrement rassurés, les Compiègnois envoyèrent en même temps prévenir le duc de Bourgogne qui était alors à Arras, à vingt-six lieues de Compiègne. Ils l'avisèrent de la sommation de Charles VII et lui demandèrent encore ce qu'ils devaient faire. Ils s'adressèrent aussi à Paris, et

réclamèrent auprès du conseil du roi d'Angleterre et des bourgeois parisiens afin d'obtenir aide et assistance. Leurs démarches devaient être vaines, Jeanne Darc approchait ; une dernière sommation fut adressée par Charles VII aux bourgeois « Ou Compiègne serait rendu au roi le quinze août avant quatre heures du matin ! Ou Compiègne serait assiégé. » Cet ultimatum qui est dans la méthode de Jeanne Darc devant Auxerre, devant Troyes, devant Châlons, produisit aussitôt son effet. Être assiégés ! les habitants de Compiègne tremblaient rien que d'y penser. C'était l'assaut avec son cortège de meurtres, de viols, de pillages ! La délibération fut courte. Les bourgeois de Compiègne se prononcèrent pour la reddition à Charles VII. Le lecteur peu familier avec les habitudes du xve siècle demandera sans doute quel rôle tenait la garnison bourguignonne, tandis que les bourgeois de Compiègne disposaient

ainsi de leur cité en faveur de Charles VII. La garnison bourguignonne fut témoin de ce revirement qu'elle était impuissante à empêcher : elle se contenta de faire retraite sur Noyon. Aurait-elle voulu tenir à Compiègne contre le gré des habitants, elle eût succombé sans merci sous le choc de l'armée française secondé par le concours des Compiègnois. Sans effusion de sang, par le seul prestige des succès de Jeanne Darc, Compiègne redevenait français, après avoir été cinq ans et demi au pouvoir des Anglais.

Quand Bedford s'était emparé de Compiègne en 1424, il ne pouvait soupçonner que la voix d'une jeune fille ferait fuir la garnison anglaise. Compiègne n'avait pas été rendu aux Anglais sans résistance : le siège avait duré du dix février au seize mars : la place était entrée à composition après une série d'escarmouches, et la garnison était sortie avec armes et bagages. Cette

capitulation avait présenté la curieuse particularité d'être muette sur le sort des habitants. Bedford en avait conclu que la vie des habitants lui appartenait. Il avait prétendu en user comme le roi Édouard III avait fait à l'égard des bourgeois de Calais. Pour implorer la pitié de l'Anglais, huit des bourgeoises de Compiègne étaient allées trouver à Creil le duc et la duchesse de Bedford, elles s'étaient jetées à leurs genoux et avaient obtenu rançon de la vie des habitants. Les mœurs du quinzième siècle étaient fort dures : la situation d'assiégé était alors des plus dangereuses. Les habitants de Compiègne l'avaient éprouvé en mars 1424 quand ils étaient tombés aux mains de l'Anglais : ils avaient pu y penser mûrement, en appréhendant le siège par l'armée française en août 1429 ; ils l'éprouvèrent encore dans le terrible été de 1430,

lorsque l'armée anglo-bourguignonne les tint assiégés pendant plus de cinq mois !

Au reste, si l'on remonte au delà du siège de 1424 après lequel Bedford avait pris la ville et l'avait gardée cinq ans, on se heurte à maint épisode sinistre prouvant combien était instable la situation des bourgeois à cette époque. Il a été rapporté brièvement que la capitulation de mars 1424 n'avait stipulé de sûretés que pour la garnison de Compiègne et était restée muette sur le sort des habitants. Cette particularité s'explique aisément par le médiocre intérêt que cette garnison portait aux bourgeois de Compiègne. Une belle nuit de l'hiver de 1423, c'était le 30 novembre, La Hire avait appliqué des échelles contre les murs de Compiègne alors au pouvoir des Anglais. En compagnie de quatre cents hommes d'armes du parti de Charles VII, La Hire avait tenté un coup de main, il avait réussi. La Hire s'était emparé

de Compiègne pendant le sommeil des occupants, il avait tué les Anglais et pillé les habitants. Bref les partisans français étaient parvenus à maintenir leur situation jusqu'au 16 mars 1424, où Bedford, après avoir mis le siège devant Compiègne avec des forces supérieures, avait obtenu la reddition de Compiègne. Au reste, voilà dans sa mâle brièveté le récit de Monstrelet, le chroniqueur contemporain qui a le mieux conté les multiples incidents de cette terrible guerre. « En ce temps, la ville de Compiègne fut eschellée par faulte de guet, des gens du roy Charles, lesquels sans délay prirent et emprisonnèrent tous ceux de la ville qui tenoient le parti des Anglais et des Bourguignons avecque tous leurs biens. Et brief ensuivant vinrent devers la dicte ville de Compiègne pour icelle reconquerre, le seigneur de l'Isle-Adam, Lyonel de Bournonville, leseigneur de Thien et aucuns autres qui peu ou néant y firent ;

et pour tant tout le pays d'environ fut derechef pour icelle prise en grand souci et tribulation. » Sans remonter très haut dans les lugubres aventures de la guerre de Cent ans, on voit combien était visée la place de Compiègne par les belligérants. Au reste, l'escalade par La Hire en 1423, le siège par Bedford en 1424 n'avaient pas été des faits sans précédents pour les bourgeois de Compiègne. Bien au contraire, hélas !

Au mois de juin 1418, Compiègne était tombé aux mains des Bourguignons. Une capitulation avait garanti aux bourgeois leur vie et leurs biens. Un mois après, Compiègne était revenu au pouvoir des Armagnacs. Un des plus hardis capitaines du temps, le seigneur de Bosquiaux, s'en était emparé par surprise. Cette fois il y eut pillage : le fait est consigné aux registres de la cité. « La ville de Compiègne fut prise en l'an mil quatre cent dix-huit au mois de juillet et tout pillée et

plusieurs tués et meurtris et les autres rançonnés ; et abattues une grant partie des maisons de ladite ville et tous ses forsbourgs et villages d'environ d'icelle ... A la dite prise la maison d'icelle ville de Compiègne où étaient les chartres, papiers, et registres et enseignements des droits d'icelle ville fust toute pillée et mesmement les papiers, registres et chartres, et n'en demeura que peu ou néant... » Le 18 juin 1422, Compiègne redevint bourguignon ; le gouverneur, Guillaume de Gamaches, fit une capitulation à la suite de laquelle Bedford entra pour la première fois à Compiègne avec ses Anglais, reçut le serment de fidélité des bourgeois et installa Hue de Lannoy comme capitaine de Compiègne.

Arrêtons là l'exposition des vicissitudes par lesquelles avait été ballottée la cité de Compiègne pendant les douze années qui avaient précédé l'entrée solennelle de

Charles VII le 18 août 1429. Cette fois, c'était pour de bon que Compiègne redevenait français. Jamais plus l'Anglais ou le Bourguignon ne s'emparerait de la vieille cité. Mais c'était là un avenir dont le secret n'appartenait à personne. Bien osé qui aurait supposé close l'ère funeste des assauts et des capitulations! Ce n'est pas impunément que dans les douze années précédentes Compiègne avait été saccagé trois fois par les Armagnacs et pris trois fois par les Bourguignons. Il restait à Compiègne, lors de l'entrée de Charles VII, maint adversaire du roi, maint ennemi de Jeanne Darc. Il sera facile d'en découvrir maintes fois la preuve en feuilletant les documents de cette époque agitée. Cependant il est juste de remarquer que la majorité des bourgeois de Compiègne était dévouée à Charles VII et à Jeanne Darc; il est juste de signaler avec Vallet de Viriville,

l'auteur d'un des plus beaux ouvrages qui existent sur cette curieuse époque, que : « aucune cité picarde ne témoigna plus énergiquement son adhésion au parti national : nulle part la Pucelle n'excita un plus chaleureux enthousiasme ».

Cette adhésion au parti national trouva immédiatement l'occasion de se manifester. La Trémouille, premier ministre de Charles VII, s'était réservé le gouvernement de Compiègne. Il en avait confié la lieutenance à Guillaume de Flavy. La Trémouille en s'attribuant le gouvernement de Compiègne avait son idée : cette idée était de céder Compiègne au duc de Bourgogne. Le lecteur va se récrier. Comment ! remettre Compiègne au duc de Bourgogne ? Oui. Et en agissant ainsi La Trémouille prétendait faire sa cour à Philippe le Bon. Au reste, ce n'était pas seulement une idée. Afin de prouver au duc de Bour-

gogne ses bonnes intentions, La Trémouille, agissant à la fois comme premier ministre et comme gouverneur de Compiègne, ordonna aux bourgeois de Compiègne de remettre leur cité au duc de Bourgogne.

Voici quelle fut la réponse des bourgeois de Compiègne au premier ministre : « Ils étaient les très-humbles sujets du Roy et désiraient le servir de corps et de biens mais de se commettre au duc de Bourgogne, ils ne le pouvaient. » C'est une réponse bien faite pour surprendre les gens d'aujourd'hui : avec leur habitude de la centralisation, ils ne comprennent pas de gouvernement en dehors de l'aveugle soumission au détenteur du pouvoir! Au xve siècle, les bourgeois avaient la parole très fière, quand il s'agissait de résister à un ministre; témoin la déclaration finale des Compiègnois, lorsque La Trémouille leur adressa l'injonction catégorique de livrer immédia-

tement leur cité aux gens d'armes du duc de Bourgogne. Les bourgeois lui répliquèrent qu'ils étaient « résolus à se perdre eulx, leurs femmes et leurs enfants, plutôt que d'estre exposez à la mercy dudit duc ».

La Trémouille ne pouvant remettre Compiègne au duc de Bourgogne sans effusion de sang recula devant cette extrémité. Il fallait néanmoins prouver son dévouement au duc de Bourgogne. Il lui fit accepter Pont-Sainte-Maxence comme compensation de Compiègne. Pont-Sainte-Maxence était une petite place forte située sur la rive gauche de l'Oise, à quatre lieues en aval de Compiègne. Ce furent les bourgeois de cette petite cité qui payèrent aux Bourguignons le dévouement qu'ils avaient témoigné à Charles VII en se ralliant patriotiquement à lui, peu après les gens de Compiègne! Ce qui rendait Pont-Sainte-Maxence précieux au duc, c'était son pont

sur la basse Oise, qui tournait le pont de Compiègne et annulait un peu l'importance de cette cité, au point de vue des communications du duc de Bourgogne avec Paris Au reste, Philippe le Bon n'accepta Pont-Sainte-Maxence que comme un acheminement avant d'occuper Compiègne. C'était un à-compte, un gage en vue d'obtenir cette « porte essentielle de passage entre l'Ile-de-France et la Picardie ».

Le revirement des bourgeois de Compiègne en faveur de Charles VII, la fière déclaration des Compiègnois à la Trémouille avaient amèrement surpris le duc de Bourgogne. Trois semaines auparavant les mêmes bourgeois n'avaient-ils pas député à Arras pour réclamer le secours du duc ? n'avaient-ils pas sollicité à Paris l'aide du roi d'Angleterre contre l'armée de Charles VII ? Pourquoi donc cette folie des Compiègnois « de se perdre eulx, leurs femmes et leurs enfants »

plutôt que de devenir Bourguignons? Le duc de Bourgogne ne pouvait le comprendre. Ce revirement est en effet incompréhensible, si on oublie que Jeanne Darc avait passé à Compiègne. A la vue de Jeanne, en entendant les discours de cette jeune fille, Compiègne était redevenu français, français de cœur, français d'idée. Jusqu'à ce jour Compiègne avait hésité; alternativement bourguignon ou armagnac, suivant les caprices de la force, Compiègne avait subi les pillages du seigneur de Bosquiaux et de La Hire, comme il avait supporté les exactions de Bedford et les contributions en vue de subvenir au siège d'Orléans contre Charles VII. Le cœur des Compiègnois n'était ni avec les Armagnacs ni avec les Bourguignons. Alors Jeanne avait paru, elle avait vaincu à Orléans, elle avait sacré Charles VII à Reims, elle était venue à Compiègne. L'idée française

incarnée en Jeanne avait apparu aux bourgeois comme le signe du salut commun.

Hésitants avant d'avoir vu Jeanne, les Compiègnois avaient cédé à la peur, non à l'enthousiasme, en ouvrant leurs portes à Charles VII. Ils avaient tremblé en appréhendant la réédition des pillages de 1418 et de 1423 par Bosquiaux et par La Hire. Quand ils avaient vu de leurs yeux la Pucelle chevauchant devant Charles VII « tout armée de plein harnois, à estendard déployé », comme le rapporte la chronique des Cordeliers, l'enthousiasme avait été immense. Tous les Compiègnois de bonne foi, tous ceux que leurs intérêts n'attachaient pas au parti bourguignon devinrent alors bons français. Ce fut pour eux la lumière au milieu des obscurités où ils se débattaient depuis douze ans.

Jeanne Darc représentait l'idéal du désintéressement et du courage, de la droiture

et de la force. Jeanne incarnait le patriotisme ; elle marquait en accompagnant Charles VII la légitimité du fils de Charles VI ; elle annulait le honteux et lamentable traité de Troyes, où le roi Charles VI avait livré l'hérédité du royaume de France à sa fille et au roi d'Angleterre ! Les gens de Compiègne avaient vu, ils avaient cru. Telle était la cause de la mâle déclaration libellée par eux à la Trémouille ; s'il était permis de leur appliquer une antithèse fameuse, les bourgeois de Compiègne étaient devenus plus royalistes que le roi. L'âme de Jeanne Darc éclatant sur les traits, sur la personne de l'héroïne avait parlé à l'âme des gens de Compiègne. D'où leur ultimatum à La Trémouille.

Philippe le Bon ne pouvait comprendre ces choses. Lui n'avait pas vu Jeanne Darc. Lui n'avait pas su l'enthousiasme des Compiègnois sinon par des rapports intéressés. Il attribua

le langage des bourgeois à un caprice, à une intrigue ; il résolut d'en avoir raison. Le duc de Bourgogne s'adressa à Guillaume de Flavy. Il lui offrit « une grande somme d'argent et un riche mariage » s'il voulait lui livrer Compiègne. Flavy qui lui avait vu Jeanne Darc à Compiègne, qui avait assisté à l'enthousiasme des bourgeois, comprit que livrer Compiègne au duc de Bourgogne dépassait sa puissance. Flavy savait que la détermination sincère des bourgeois était « de perdre eulx, leurs femmes et leurs enfants » plutôt que de se laisser livrer au duc de Bourgogne. Flavy refusa les offres du duc de Bourgogne. Le refus de Flavy n'ouvrit pas les yeux au duc de Bourgogne. Philippe le Bon résolut d'entrer par la force des armes dans cette cité de Compiègne qu'il tenait pour la clef de Paris.

Telle était l'erreur du duc de Bourgogne ; erreur des plus faciles à commettre. Il n'avait

pas vu Jeanne Darc ; il ne devait la voir que prisonnière, le soir où elle tomba aux mains de l'armée bourguignonne ! Ce soir-là, le duc de Bourgogne comprit-il le rôle divin de la Pucelle ? Bien fin qui pourrait le deviner. Rien n'a transpiré de cette entrevue, comme il n'en est de plus dramatique sur aucun des théâtres. On n'en sait rien de positif sinon la remarque énigmatique de Monstrelet, un des gaillards les mieux doués de mémoire et de sens parmi ceux qui ont écrit l'histoire : « laquelle pucelle icelui duc alla voir au logis ou elle étoit et parla à elle aucunes paroles, dont ne suis mie bien record, jà soit que j'y étois présent ». Ce soir-là, Philippe le Bon comprit-il que l'idée française était née ? Nous n'osons l'affirmer, car dans une prison la parole de Jeanne n'avait plus l'éclatant prestige que donne l'exercice du commandement. Et puis Philippe le Bon était duc, de même que La Trémouille était premier ministre.

Il y a des situations privilégiées où la lumière a moins de pouvoir que sur la commune condition des gens. Il n'est pas hors de propos de rappeler avec le comte Boselli les équivoques où les cités françaises se débattaient depuis le sinistre traité de Troyes. « Il n'est pas exact de dire que le parti des Armagnacs fut le parti national. Il n'y avait pas de parti national, parce que la nationalité française, de même que celle des pays voisins, n'était encore qu'en germe [1]. »

Telle était pendant l'hiver de 1429-1430 la situation de Compiègne, convoité par le duc de Bourgogne, vainement offert à ce prince par La Trémouille. Cet hiver fut employé par les bourgeois à compléter la défense de leur cité. Les bourgeois ne voulaient pas être bourguignons. Ils étaient devenus les plus

[1] *La maison d'Armagnac et l'unité française depuis le quinzième siècle,* par le comte J. Boselli, page 70. (Dentu, éditeur, 1887.)

solides champions de l'unité nationale, depuis qu'ils avaient eu l'honneur impérissable d'accueillir Jeanne Darc dans le logis du procureur du Roi, Jean le Féron, à l'hôtel du Bœuf, selon l'appellation ordinaire d'alors. Ils feraient tout plutôt que de cesser d'être français ! Les murs de l'enceinte furent restaurés, les fossés rectifiés ; le jeu des eaux qui, par un système de vannes remplissaient les fossés de l'enceinte, de manière à les rendre infranchissables, fut assuré dès l'hiver de 1429 ; de multiples engins de guerre furent confectionnés, particulièrement des canons, des couleuvrines avec leurs munitions, de manière à défier un assaut, plusieurs assauts ! Flavy assistait à ces préparatifs qu'il n'était pas en son pouvoir d'empêcher. Ce capitaine, qui résume avec éclat les mérites et les vices des militaires de son époque, regardait faire les bourgeois ; il se rendit compte que leur défense contre les armes du duc de Bourgo-

gne serait héroïque. Aussi se mit-il du côté de la force, c'est-à-dire du côté des bourgeois qui le payaient, contre La Trémouille qui l'avait nommé.

Flavy était un homme de guerre de premier ordre, très fin, ayant autant de vigueur dans l'action que de résolution dans le conseil. D'un coup d'œil, il mesura les avantages bientôt offerts à son ambition par une résistance aussi sérieuse que le permettaient les ressources de Compiègne ainsi que les dispositions courageuses de ses habitants. Il se mit à la tête des bourgeois pour exécuter la volonté très nette que manifestaient ceux-ci de rendre inaccessibles leurs murailles et de s'y ensevelir si elles étaient violées. Jeanne Darc en se rendant de Compiègne à Paris, le 23 août 1429, avait requis deux des canons de cette place, afin d'augmenter le parc de son artillerie de siège. Après la retraite

de Jeanne Darc à Saint-Denis, Bessonneau, maistre de l'artillerie de l'armée, avait ramené à Senlis les deux canons empruntés à l'armement de la place de Compiègne. C'était vers le 14 septembre, au moment où la retraite de Saint-Denis allait être suivie de la retraite sur Gien.

Il s'agissait pour les bourgeois de Compiègne de rentrer en possession de ces deux canons. Senlis était une petite place, importante par sa position sur la route directe de Compiègne à Paris, à sept lieues de Compiègne et à dix lieues de Paris. C'est à une lieue à l'est de Senlis qu'en août 1429, l'armée royale s'était mise en bataille en face de l'armée anglaise, rangée sur la rive droite de la Nonette, rivière gracieuse qui se jette dans l'Oise à cinq lieues en aval de Pont-Sainte-Maxence. En arrivant à Senlis, le délégué des bourgeois apprit que les deux canons déposés

à Senlis par Bessonneau avaient reçu une nouvelle destination. Le comte de Clermont, que Charles VII avait nommé gouverneur de l'Ile-de-France, avait ordonné de transporter à Creil les deux canons. Il fallait un contre-ordre exprès du comte de Clermont pour remettre les canons aux gens de Compiègne. Nouvelles démarches, enfin couronnées de succès ; les deux canons sont rendus aux bourgeois de Compiègne. Il est resté aux archives de Compiègne la mention des huit sols parisis remis à « Jehan Vairon, pescheur » pour son voyage afin de « chacier les deux canons de la ville, naguères empruntés par le Roy N. S. »

Les deux canons revenus, les *attournés* de Compiègne levèrent une taxe de deux cent soixante livres pour remettre en état les murs de l'enceinte, les fossés et, en particulier, les portes de la place. Les for-

tifications de Compiègne présentaient une particularité remarquable. Les murs d'enceinte étaient précédés de fossés pleins d'eau. Les bourgeois portèrent la largeur de ces fossés à vingt-quatre mètres, sur les divers points où cette largeur n'était pas atteinte. La profondeur des eaux fut portée à huit pieds, même aux points les plus éloignés de l'Oise, autour de la Porte de Pierrefonds, qui était l'un des points faibles de l'enceinte. C'est en effet par ce point de l'enceinte qu'avaient été conduites dans les douze dernières années les attaques de Bosquiaux et de La Hire. Cette fois, les abords de la Porte de Pierrefonds furent remis en état, de façon à défier l'*eschellage* ou la surprise. Quant à fondre de nouveaux canons, et à remettre en état les bouches à feu fatiguées, ce fut la préoccupation des bourgeois de Compiègne pendant tout l'hiver.

Avec de pareils préparatifs, avec une détermination aussi énergiquement manifestée de pousser la défense de Compiègne jusqu'aux dernières ressources de ses habitants, le siège de Compiègne serait une des actions de guerre les plus capables d'illustrer le capitaine appelé à la bonne fortune d'y présider. Flavy avec un sens très juste des choses de la guerre le comprit parfaitement. Le comte de Clermont, gouverneur de l'Ile-de-France, ayant manifesté l'intention de se rendre à Compiègne, qui lui convenait mieux que Senlis, afin d'y installer son quartier général, Flavy eut l'adresse de l'en détourner et de provoquer une délibération des bourgeois de Compiègne ayant le même objet. C'était en effet pour Compiègne un surcroît de dépenses que le séjour d'une « tête empanachée ». Pour Flavy, c'était le second plan, c'était surtout l'anéantissement des espérances qu'il fondait

sur la direction du siège, sur le renom d'homme de guerre qu'il entendait y acquérir.

Compiègne était une place forte de premier ordre : on ne saurait la comparer qu'à Orléans pour trouver parmi les cités de cette époque une enceinte pareille. Encore l'enceinte d'Orléans, en dépit du voisinage de la Loire, ne jouissait pas de la précieuse propriété d'avoir des murs entourés de fossés pleins d'eau. Ce n'est du reste pas là, négligence des Orléanais. Les ingénieurs militaires du quinzième siècle étaient fort habiles, tout aussi experts en leur art que les ingénieurs militaires du dix-neuvième siècle. La faute était à la Loire. Le régime de ce fleuve, très irrégulier, ne permettait pas aussi aisément que le régime de l'Oise de compter sur un niveau assez constant pour assurer le service des fossés. Bref, l'étiage de la Loire était trop

bas pour que les eaux de la Loire assûrassent à l'enceinte fortifiée d'Orléans le surcroît de sécurité que les eaux de l'Oise procuraient à l'enceinte de Compiègne en 1430.

Si l'on considère le plan de Compiègne en 1429 et le plan d'Orléans à la même époque, on est frappé de la similitude des deux enceintes. Si l'on dépose les deux plans l'un sur l'autre, de manière à faire coïncider l'axe de la Loire avec l'axe de l'Oise, on est surpris de la presque identité des deux enceintes. La principale différence consiste en ce que Compiègne étant sur la rive gauche de l'Oise, tandis qu'Orléans est sur la rive droite de la Loire, les deux enceintes se font face et sont symétriques l'une de l'autre, au lieu d'être superposables. Un des historiens du fameux siège d'Orléans a dit de l'enceinte de cette place, qu'elle était « représentée *grosso modo* par un rectangle de neuf cents mètres de côté

le long de la Loire et de cinq cents mètres de côté dans le sens perpendiculaire au fleuve ». Si l'on voulait figurer l'enceinte de Compiègne par un rectangle de même aire, on serait conduit à la même solution : l'enceinte de Compiègne mesurait en effet un peu plus de neuf cents mètres le long de l'Oise, tandis que du côté opposé, par où elle regardait la forêt, elle était à une distance moyenne de l'Oise, d'un peu moins de cinq cents mètres.

Au reste, il existe sur le tracé de cette enceinte des renseignements très précis. Dom Gillisson, un bénédictin d'il y a deux siècles, qui a consacré à l'histoire de Compiègne de longues veilles, a écrit le chiffre de quatorze cent vingt toises et demi comme mesurant le développement de l'enceinte fortifiée de Compiègne. Ce chiffre correspond à environ deux mille huit cent quarante et un mètres, soit à un tracé un peu plus long

que celui du rectangle équivalent à l'enceinte fortifiée d'Orléans, tracé qui serait assez voisin de deux mille huit cents mètres. Compiègne aurait donc été doté d'une enceinte de même étendue qu'Orléans. Ces deux chiffres 2,841 et 2,800 sont trop voisins l'un de l'autre pour qu'il y ait lieu d'insister sur la faible différence qui les sépare. D'ailleurs un procès-verbal de 1430 cité par un érudit, M. Lambert de Balhyer, donne treize cent trente quatre toises deux tiers pour le développement de l'enceinte de Compiègne : c'est un chiffre peu différent de celui de Dom Gillisson. Ce second chiffre correspond à environ deux mille six cent soixante huit mètres, soit à un tracé un peu plus court que le tracé de l'enceinte d'Orléans à la même époque. En somme, quel que soit celui de ces deux chiffres 2,841 mètres ou 2,668 mètres que l'on préfère adopter pour le développement de l'enceinte fortifiée de

Compiègne, on sent que leur moyenne[1], soit 2,755 mètres, est bien voisine de la longueur admise *grosso modo* pour l'enceinte d'Orléans en 1429.

Une autre similitude des deux situations, c'est que le pont d'Orléans sur la Loire, coïncide à peu près avec le pont de Compiègne sur l'Oise, si l'on fait la disposition symétrique indiquée plus haut. A Compiègne, comme à Orléans, le pont qui était le point capital de la défense et la raison d'être principale de la place, se trouve dans les quartiers d'aval ; les organes vitaux de la cité sont dans la partie d'amont, à Compiègne, comme à Orléans. Enfin, autre particularité commune aux deux cités. Le pont fameux qui fut témoin des luttes acharnées de 1429 à Orléans et des assauts autour des Tourelles a été démoli au

[1] Ces divers chiffres sont approximatifs : la toise avait une valeur un peu moindre de deux mètres, équivalence admise ici *grosso modo*.

siècle dernier. Le pont de Compiègne qui lui aussi, comme son camarade d'Orléans, présentait l'équivalent du fort des Tourelles en pleine Oise, a été démoli à la même époque. A Orléans comme à Compiègne, deux ponts nouveaux furent installés au milieu du siècle dernier sur d'autres emplacements que les ponts démolis, de sorte qu'il ne reste plus de repère visible au spectateur du XIXe siècle qui cherche à reconstituer l'emplacement actuel de ce fameux boulevart du pont d'Orléans, où Jeanne Darc se couvrit de gloire, en prouvant à tous, Français et Anglais, la réalité de sa mission divine : il ne reste rien non plus de ce boulevart du pont de Compiègne où la Pucelle fut renversée de cheval par un bourguignon, de ce boulevart où fut arrêtée la mission glorieuse de la jeune fille, où commença pour elle l'épreuve de la prison, prélude de l'épreuve du bûcher, nouveau criterium de la sainteté de l'héroïne, nouvelle démonstration de la sincé-

rité avec laquelle la Pucelle avait obéi à Dieu !

Des emplacements témoins des exploits de Jeanne Darc, il ne reste guère plus de trace que des cendres de l'héroïne, jetées à la Seine par l'exécuteur des hautes œuvres ! Le pic et la pioche ont renversé les fortifications, les ponts, les boulevarts.

Etiam periere ruinæ !

sommes-nous tenté de dire après avoir interrogé les ruines. Pour justifier ces tristes mots, il suffit de se reporter aux discussions épiques où MM. Jollois et Vergniaud-Romagnesi, tous deux érudits, tous deux interrogeant les ruines du vieil Orléans pour y trouver des souvenirs de Jeanne Darc. Quelle discordance entre les conclusions des deux savants ! Ces discussions vieilles déjà d'un demi-siècle montrent avec quelle réserve il est permis de parler de ces ruines du xve siècle. Sur ces points, les affirmations les plus formelles de nos contemporains ne sont que des

présomptions, tant sont solides les objections à opposer à chacune de ces affirmations.

Ce n'est que sur les plans de l'époque qu'il est facile de se représenter les combats de 1430 et les situations des adversaires. Les dénominations des lieux d'aujourd'hui désignent d'autres villages, d'autres objets que les objets indiqués par les mêmes mots en 1430 ! force est donc de se souvenir de ces différences, chaque fois qu'on se sert de ces mots. Non seulement les ponts d'Orléans et de Compiègne ont changé de forme et d'emplacement, la Loire elle-même et l'Oise ont vu depuis le quinzième siècle régulariser leur cours. Le lit de ces rivières a été modifié ; des quais les ont reserrées, les îles qui, en 1430, accidentaient leur lit à Orléans et à Compiègne, ont disparu ! Tant il importe de remarquer que les mêmes mots à cinq siècles de distance n'expriment plus les mêmes choses, quelque fixes, quel-

que invariables que paraissent ces choses, comme situation et comme forme, lorsque nous les comparons à nous-mêmes qui changeons si vite de l'enfance à la vieillesse !

La campagne de 1430 commença de bonne heure, les trêves conclues entre Charles VII et Philippe le Bon expiraient à Pâques, c'est-à-dire le 27 mars 1430. Ce jour devait être le signal des hostilités sérieuses ; car, en réalité, les escarmouches n'avaient guère cessé de tout l'hiver entre les pillards des deux partis. Pour le récit des préliminaires de la mémorable campagne de 1430, il est sage de cotoyer pas à pas la chronique de Monstrelet. Des divers historiens de cette guerre, Monstrelet est le plus digne de foi. Il parle de choses qu'il connaît bien, auxquelles il a pris part en compagnie du duc de Bourgogne. Sur les préliminaires du siège de Compiègne, les divers historiens du XIXe siècle ne sont pas

du tout d'accord. Le plus sage est de se reporter aux sources, à toutes les sources du xve siècle, quitte à discuter leur véracité chaque fois que se présente l'occasion de le faire utilement.

« En ce temps, les François *tenant les frontières de la rivière d'Oise et du pays de Beauvoisis* couroient chacun jour sus ceux tenant le parti du duc de Bourgogne ; et pareillement ceux de la partie du duc de Bourgogne couroient sur les mettes d'iceux François, nonobstant les trêves par avant scellées entre icelles parties jusqu'aux Pâques ensuivant. » Avec une brièveté militaire, Monstrelet résume la situation des belligérants avant que les armées commencent leurs opérations.

Mauvaise foi chez les *coureurs* des deux partis, en dépit des traités signés par les souverains. Quant à la conséquence de ces *raids* continuels, elle est des plus impor-

tantes : « A l'occasion desquelles courses *tous les villages* de la plus grand partie d'iceux pays se commencèrent à dépeupler. » Ce dépeuplement des campagnes *le long de la rivière d'Oise*, eut pour effet d'augmenter notablement la population de Compiègne où se réfugièrent de préférence les familles des fugitifs menacés quotidiennement par les pillards. Cet appoint qui porta la population de Compiègne à un chiffre très élevé, eut pour effet de boucher les vides que les sièges des dernières années avaient pu faire parmi les Compiègnois, et au delà. Telle était la phlétore de Compiègne au moment où le duc de Bourgogne convoqua le ban et l'arrière-ban de ses hommes d'armes.

« En après, le duc Philippe de Bourgogne convoqua de plusieurs ses pays très grand multitude de gens d'armes lesquels furent en assemblée vers Péronne. » Le

point de rassemblement de l'armée bourguignonne était une place forte située à quinze lieues au nord de Compiègne. C'est-là que se trouvait le duc de Bourgogne au moment de l'expiration de la trêve, « et lui-même et sa femme solennisèrent la fête de Pâques dedans la ville de Péronne ». Le duc s'était marié pendant l'hiver. C'étaient ses troisièmes noces. Le duc de Bourgogne prolongeait sa troisième lune de miel jusqu'à ses dernières limites, c'est-à-dire jusqu'à l'ouverture des opérations de guerre sur l'Oise. « Après laquelle passée, il se tira, atout ses gens d'armes, à Montdidier où il fut aucuns jours. »

Le point de concentration de l'armée bourguignonne, Montdidier, était une place forte située à huit lieues au nord-ouest de Compiègne. Montdidier était en dehors de la route directe de Péronne à Compiègne. En se portant à Montdidier, Philippe le Bon

suivait la route de Péronne à Beauvais. Quelle va être la première action offensive du duc de Bourgogne ? Ce sera le siège d'une petite place située sur la route de Montdidier à Compiègne. « Le duc de Bourgogne, lui partant de Montdidier, s'en alla loger à *Gournai sur Aronde* et devant la forteresse d'icelle, appartenant à Charles de Bourbon, comte de Clermont, son beau-frère. » L'Aronde est une petite rivière qui a son confluent dans l'Oise, vis-à-vis le confluent de l'Aisne. Elle arrose Coudin et Clairoy, deux localités qui jouent un rôle dans les opérations du siège de Compiègne.

Gournay, à quatre lieues au nord-ouest de Compiègne, prenait à revers les communications du duc de Bourgogne, pour le cas où il aurait mis le siège devant Compiègne. « Auquel lieu, il fit sommer Tristan de Magneliers, qui en était capitaine, qu'il lui rendît la dite forteresse, ou sinon il le ferait

assaillir. Lequel Tristan voyant que bonnement ne pourroit résister contre la grand' puissance d'icelui duc de Bourgogne, fit traité avecque ses commis, par condition qu'il lui rendroit la dite forteresse le premier d'aout prochainement venant. » Les capitulations de cette époque présentaient des articles de toutes sortes de variétés. Jusqu'à la résistance à outrance et ses terribles conséquences, il y avait toute une échelle de compromis sauvegardant les intérêts et l'honneur des commandants de place. L'habileté du commandant de place consistait le plus souvent dans un maniement approprié de ces compromis, « si audit jour il n'était combattu du roi Charles ou de ceux de son parti, et avecque ce promit que durant le temps dessus dit, lui et les siens ne feroient quelque guerre à ceux tenant le parti dudit duc et, par ainsi, il demeura paisible jusqu'au dit jour. Si

fut telle composition faite ainsi hâtivement, pour ce que audit duc de Bourgogne et à messire Jean de Luxembourg vinrent certaines nouvelles que le damoiseau de Commercy, Yvon du Puits, et autres capitaines, atout grand nombre de combattants, avaient assiégé la forteresse de Montagu. »

Cette circonstance particulière valut au gouverneur de Gournay l'acceptation des conditions par lui offertes. C'est ainsi que les diverses opérations d'alors exerçaient l'une sur l'autre une réaction presque immédiate, quelqu'éloignés que parussent leurs théâtres au point de vue tactique. Limiter l'étude de la campagne de l'Oise et du siège de Compiègne aux opérations locales empêcherait de saisir les ressorts grâce auxquels les bourgeois de Compiègne l'emportèrent dans cette longue suite d'opérations. « Laquelle chose étoit véritable, car le dessus dit de Commercy à qui icelle for-

teresse de Montagu appartenoit, y avoit secrètement amené grand nombre de combattants, atout bombardes, veuglaires et autres habillements de guerre, tendant icelle par soudain assaut ou autrement par force réduire en son obéissance. »

Voilà la raison majeure, la diversion grâce à laquelle Gournay sur Aronde échappa aux conditions rigoureuses que Philippe le Bon eut été tenté de lui imposer, si cette diversion ne s'était produite. Nous verrons plus tard qu'une diversion opportune des Liégeois paralysa les efforts du duc de Bourgogne, au moment le plus critique du siège de Compiègne. « Néanmoins elle fut vigoureusement défendue par ceux que messire Jean de Luxembourg y avoit commis, au gouvernement duquel elle étoit. Entre lesquels y étoient commis de par lui à la garde d'icelle comme principaux capitaines, deux hommes dont l'un étoit

d'Angleterre et un autre nommé George de La Croix. Se furent par plusieurs fois sommés et requis de rendre la forteresse, dont point n'eurent volonté de ce faire : *car ils n'étoient en nulle doute que dedans briefs jours ne fussent secourus.* » Cette incidente de Monstrelet donne le secret de la plupart des belles résistances aux assauts : bien rares sont les commandants de place qui ne comptent que sur eux-mêmes! « Finalement lesdits assiégeants doutant la venue dudit duc de Bourgogne dont ils étoient jà avertis, et qu'ils seroient combattus, se départirent dudit lieu de Montagu, comme épouvantés, en délaissant bombardes, canons et autres habillements de guerre... » La tentative du damoiseau de Commercy lui était fâcheuse, et son échec entraînait la perte de son matériel de siège. Mais cette échaffourée ne devait pas être perdue pour les défenseurs de Gournay,

ni même pour les gens de Compiègne, « et se départirent à minuit ou environ, et se retrahirent en leurs garnisons. Laquelle départie ainsi faite, les dessus dits assiégés le firent à savoir hâtivement au dessus dit duc de Bourgogne et à messire Jean de Luxembourg qui en grand'diligence se préparoient pour aller combattre les assiégeants dessus dits. » Les défenseurs de Montagu ne manquèrent à aucun de leurs devoirs. Monstrelet n'a défaut de le faire remarquer. Néanmoins Philippe le Bon avait été troublé par cette diversion intempestive du damoiseau de Commercy. Ses décisions ultérieures se ressentent de beaucoup d'indécision.

Tout est décousu! « Après lequel département venu à leur connoissance, ledit duc de Bourgogne s'en alla à Noyon atout son exercite. » Noyon était une cité importante et bien fortifiée, située sur la

rive droite de l'Oise, à huit lieues de Compiègne, à moitié chemin entre La Fère et Compiègne. C'était donc là un mouvement de retraite du duc de Bourgogne, tandis qu'une partie de son *exercite*, sous la conduite de Jean de Luxembourg, allait opérer un mouvement offensif dans la direction de Beauvais. « En ces propres jours, messire Jean de Luxembourg alla courre devers Beauvais sur les marches de ses adversaires et ennemis. A l'instance duquel département, fut franc messire Louis de Waucourt et ses gens qui, par longue espace, avoient été durant l'hiver et boutèrent le feu en un bel château qu'avoient réparés. » Cette offensive est intéressante en ce qu'elle montre la dislocation momentanée des forces bourguignonnes en deux groupes opérant à seize lieues l'un de l'autre. C'était une faute des plus graves, une occasion offerte à l'ennemi

de faire subir un échec à l'un des deux corps. « Si se retrahirent à la dite ville de Beauvais, et ledit messire Jean de Luxembourg se logea devant le châtel de Prouvenlieu qu'aucuns Anglois avoient réédifié. Et par leurs courses travailloient moult souvent la ville de Montdidier et autres marches à l'environ, appartenant au duc de Bourgogne. »

Ce sont des opérations de haute police auxquels se livre là Luxembourg. Il s'agissait de châtier des pirates. Ces Anglais qui s'installent dans le château de Prouvenlieu, qui le restaurent et qui en font un centre de brigandages contre les populations dévouées au duc de Bourgogne, l'allié du roi d'Angleterre ! c'est bien un tableau de guerre civile ! « Si furent en bref contraints d'eux rendre à la volonté du dessus dit messire Jean de Luxembourg, desquels en fit grand'partie exécuter, et les autres

furent mis en divers lieux prisonniers, et, de là, il s'en retourna à Noyon devers le duc de Bourgogne. » L'inertie de l'armée bourguignonne à Noyon, tandis que Luxembourg opérait aux environs de Beauvais, révélait beaucoup d'indécision. Et tout cela parce que le damoiseau de Commercy avait troublé le duc par sa tentative sur Montagu !

« Après que le duc de Bourgogne eut séjourné en ladicte ville et cité de Noyon huit jours ou environ, il s'en alla mettre le siège devant le chatel de Choisy sur Oise ». Choisy, que Monstrelet appelle Choisy sur Oise, pourrait être appelé avec plus d'exactitude Choisy sur Aisne, car il touche la rive droite de l'Aisne ; en réalité, sa dénomination actuelle est Choisy-au-Bac. C'était une toute petite place forte située à une demi-lieue en amont du confluent de l'Oise et de l'Aisne, ce qui peut justifier la dénomination employée par Mons-

trelet. « Dedans laquelle forteresse était Louis de Flavy qui la tenoit par messire Guillaume de Flavy et y fit le dit duc dresser plusieurs de ses engins pour icelui chateau confondre et abattre. » La petite place de Choisy exerçait à une lieue au nord-est de Compiègne une action analogue au rôle que Gournay sur Aronde aurait pu exercer au nord-ouest de Compiègne, contre une armée de siège. Les communications du duc de Bourgogne pouvaient être menacées par cette petite place. D'où l'opération préliminaire opérée sur Choisy afin de le réduire. « Si fut moult travaillée par lesdits engins, tant qu'en conclusion, lesdits assiégés firent traité avec les commis du dessus dit duc de Bourgogne tel qu'ils départirent saufs leurs corps et leurs biens, en rendant ladite forteresse. » Nouvel exemple de capitulation permettant à l'assaillant d'éviter les pertes sanglantes

d'un assaut. Au reste, cette place ne méritait pas un assaut, car l'intention du duc de Bourgogne était simplement de détruire ce poste gênant, non de l'occuper. « Laquelle sans délai, après qu'ils en furent partis, fut tantôt démolie et rasée. »

Une fois Choisy rasé, le cours de l'Aisne était une barrière aux adversaires du duc de Bourgogne. Philippe le Bon pensa à établir une communication sur l'Oise, en amont du confluent de l'Oise avec l'Aisne, de manière à profiter des ressources produites par les deux rives de l'Oise pour le ravitaillement de l'armée avec laquelle il se proposait de faire le siège de Compiègne. « Si fit icelui duc faire un pont par dessus l'eau d'Oise pour lui et ses gens passer vers Compiègne au lez devers Montdidier. » Tout cela était bel et bon. Cependant le duc de Bourgogne allait éprouver l'inconvénient grave que présentait le décousu de ses opérations.

Pendant que le duc était à Choisy et pendant qu'il installait un pont sur l'Oise, Jeanne Darc avait préparé une expédition contre sa ligne de communication. Cette expédition fut très près de réussir. Si elle eut réussi, c'était la déroute complète de l'armée bourguignonne par la rive gauche de l'Oise, avec toutes les chances offertes par une semblable déroute à un chef d'armée aussi hardi que s'était montrée Jeanne. Voici comment Monstrelet établit la relation de cet important épisode. « Durant lequel temps, avaient été commis le seigneur de Saveuse et Jean de Brimeu, à garder les faubourgs de Noyon, atout leurs gens, avec le seigneur de Montgommery et autres capitaines anglois qui étoient logés au Pont-l'Evesque, afin que ceux de Compiègne n'empêchâssent pas les vivres qui alloient à l'ost dudit duc. » La fausse situation de l'armée bourguignonne est très clairement indiquée : la clef des communications de Philippe

le Bon avec ses états est à Pont-l'Évêque, petite place possédant un pont sur l'Oise, située elle-même à trois quarts de lieue de Noyon.

Cette clef des communications de l'ost bourguignon, rien de plus facile que de la prendre. Pour cela, il faut de l'audace, beaucoup d'audace ; il faut enlever la centaine d'Anglais logés à Pont-l'Évêque. Si le coup réussit en une heure, avant que les gens de Noyon n'aient été mis en éveil, c'en est fait des communications du duc de Bourgogne. A moins que ce dernier n'ait une de ces inspirations qui sont le propre des hommes de guerre éprouvés, il y a bien des chances pour que Pont-l'Évêque pris, l'armée du duc subisse un désastre. Ce peut être la fin de la campagne avant même qu'elle ait réellement commencé. Ce peut être même la fin de la guerre. « Si advint un certain jour que les dessus dicts

de Compiègne, c'est à savoir la Pucelle, messire Jacques de Chabannes, messire Théolde de Valperghe, messire Regnault de Fontaines, Pothon de Sainte Treille et aucuns autres capitaines françois, accompagnés de deux mille combattants ou environ, vinrent audit lieu de Pont-l'Evesque entre le point du jour et le soleil levant. »

Organisée à Compiègne par Jeanne Darc, cette expédition avait beaucoup de chances de réussir ; il convient de ne pas perdre de vue l'énorme enjeu lié au succès de l'opération ; cet enjeu était la destruction de l'armée bourguignonne, privée de son unique communication par Pont-l'Évêque avec sa base d'opérations. Avec des capitaines aussi éprouvés que Xaintrailles et Valperghe, aussi vaillants que Chabannes et Fontaines, la garantie était des plus sérieuses au point de vue de l'exécution tactique du raid. Deux mille combattants ;

c'était un chiffre énorme pour une opération de ce genre ; avec cet effectif, on pouvait sans hésiter et sans perdre un instant, jeter sur des échelles cent hommes, deux cents même, pour réussir coûte que coûte, à enlever les faibles fortifications de Pont-l'Évêque et à en massacrer les défenseurs.

La question est de surprendre la garnison, de manière à brusquer l'escalade, à procéder comme l'avait fait La Hire dans la nuit mémorable du 30 novembre 1423, où il avait *eschellé* Compiègne, sans laisser le temps de donner l'alarme. Dans cette nuit fameuse l'assaillant n'avait eu que quatre cents hommes derrière lui, et Compiègne avait été pris ! Tout dans le coup de main de Pont-l'Évêque est affaire d'exécution. C'est une surprise en même temps qu'une attaque de vive force qu'il s'agit de réussir. L'historien bourguignon constate dans sa chro-

nique que l'armée française arriva à Pont-l'Évêque, juste au moment voulu pour le succès d'une surprise de ce genre.

C'est au crépuscule en effet, au moment précis où la faible lumière du jour succède aux ombres de la nuit que sonne l'heure la plus favorable à l'assaillant. L'assaillant éveillé observe silencieusement les divers détails du fort à enlever, détails qui apparaissent très nets à ses yeux tout à l'heure plongés dans l'obscurité. Au signal donné pour l'assaut, c'est avec une perception très nette des objets qui l'entourent que l'assaillant franchit en courant l'espace qui le sépare du fort. Au contraire, l'assailli réveillé subitement dans une quasi-obscurité perçoit fort mal les conditions où se produit l'attaque. Grandes sont les chances pour qu'il se trompe, pour qu'il frappe de travers, pour qu'il confonde amis et ennemis, pour qu'il perde la tête ! Jeanne Darc

s'était conformée à ce principe de tactique. Ce principe est en effet de tous les temps ; il est tout aussi vrai au dix-neuvième siècle qu'au quinzième, car il est fondé sur la supériorité énorme du soldat à l'état de veille sur le soldat arraché en sursaut au sommeil, sentant la mort l'effleurer de son aile. Aujourd'hui comme au quinzième siècle, cette supériorité est telle qu'elle compense largement les énormes avantages que peuvent procurer de larges fossés, des murs épais, des canons nombreux et puissants.

Il ne faut pas croire pourtant que régler une attaque de ce genre soit facile. Il faut pour organiser un coup de main dans de pareilles conditions un ensemble de rares qualités. On commence à remettre en lumière dans les règlements militaires en vigueur dans l'armée française l'importance considérable du service de sûreté et du

service de découverte. Pour tout militaire qui a réfléchi aux multiples opérations de la guerre, rien de plus rare que l'ensemble des qualités par lesquelles un officier peut mener à bien la découverte dont il est chargé. C'est pis encore si la responsabilité du commandement en chef incombe à ce chef de patrouille. C'est à la constatation de cette difficulté que les écrivains militaires doivent d'avoir remis en honneur le souvenir des Lasalle, des Curely, des Montbrun, ces admirables chefs de partisans sur lesquels reposait la sécurité de l'armée qui vainquit à Arcole, aux Pyramides, à Iéna! Jeanne Darc avait au plus haut degré l'ensemble de ces qualités. Dans les nombreuses opérations de guerre auxquelles son nom restera éternellement attaché, les chroniqueurs du xve siècle n'ont relevé ni une faute ni une erreur. Quant aux capitaines émérites en compa-

gnie desquels Jeanne combattait : les Dunois, les La Hire, les Xaintrailles, ont reconnu l'ascendant militaire de la Pucelle, au point de la considérer dans les combats et dans les conseils comme un capitaine plus prudent et plus sage que le plus éprouvé d'entre eux.

Cette situation de Jeanne aux yeux des capitaines du quinzième siècle, il est indispensable de la rappeler aux gens qui n'ont pas lu les déclarations de ces capitaines ; cette situation est si extraordinaire qu'elle est plus éloquente que tous les éloges décernés à Jeanne par les écrivains de notre temps. Quant à l'appréciation des chroniqueurs bourguignons ou anglais qui avaient entendu parler de Jeanne par les témoins de ses actes militaires, elle constitue ensuite le document le plus précieux au point de vue du mérite militaire de l'héroïne. Que l'on prenne la mémoire du

plus grand capitaine, la mémoire de Napoléon. N'a-t-il pas été répété par plus d'un de ses maréchaux qu'à La Moskowa l'empereur a manqué de décision, qu'à Waterloo il a trop dormi ! Touchant Jeanne Darc, aucun propos de ce genre ne fut tenu par les maréchaux de France qui servaient sous les ordres de la jeune fille, naguère gardeuse de brebis, devenue subitement chef d'armée. C'est qu'il n'y avait rien à dire sur Jeanne. L'attitude de Jeanne Darc imposait le respect à tous les capitaines, ses subordonnés et ses compagnons. Chez Jeanne aucune préoccupation personnelle du genre de celles qui ôtaient à Napoléon sa liberté d'esprit, quand il n'osait pas lancer au bon moment la garde impériale, dernière garantie de sa propre sécurité. Chez Jeanne Darc, aucune place au sommeil, aucune place au repos physique quand avait sonné l'heure

de l'action. Les exemples mémorables de l'assaut de la Porte Saint-Honoré et de l'assaut des Tourelles, l'exemple non moins beau de Jeanne Darc menant la retraite des siens jusqu'au boulevart de Compiègne montrent à l'évidence que Jeanne ne faisait cas ni de son corps ni de sa sécurité personnelle, lorsqu'il s'agissait de gagner la bataille. Jeanne était le premier soldat de la France, le premier soldat, comme le premier stratégiste et le premier tacticien !

Voilà le secret du prestige de Jeanne Darc sur ses compagnons d'armes ; et, disons-le bien haut, sur les capitaines ennemis. Les chroniqueurs du xve siècle se sont fait l'écho de cette réputation formidable de l'héroïne française. Il suffit de lire avec attention Monstrelet et Chastellain, tous deux chroniqueurs bourguignons, tous deux ayant accompagné le duc de

Bourgogne dans ses guerres, pour être fixé là-dessus. Avec une parfaite simplicité, ces chroniqueurs exposent que l'armée bourguignonne et l'armée anglaise ne craignaient aucun des capitaines français à l'égal de Jeanne Darc. Pour ces Bourguignons, Jeanne était le génie de la guerre. Ce n'est pas qu'il y eut alors pénurie de capitaines de mérite chez les Français, mais ni Dunois, ni La Hire, ni Xaintrailles ne savaient concevoir un plan de bataille, une opération de guerre avec la magistrale clarté que savait y mettre Jeanne Darc. Dans l'exécution, aucun de ces capitaines n'avait le coup d'œil de Jeanne pour saisir le point faible de l'adversaire, pour parer d'instinct à la défaillance imprévue de l'une des ailes de l'armée.

Enfin ce qui rehaussait le génie de stratégiste et le talent de tacticien qui éclataient

dans les divers combats où Jeanne commandait, c'était la bonne humeur de l'héroïne, l'aisance gracieuse avec laquelle elle se portait à cheval sur les points où des difficultés réclamaient sa présence. Jeanne Darc était non seulement le premier des stratégistes de son temps et le plus rusé des tacticiens, elle était encore le plus populaire des généraux. De sa part aucune injustice, aucune parole de rancune ou de colère. Un bon mot, une boutade débordant de gaîté, c'était pour Jeanne Darc la manière de rompre un incident où son interlocuteur avait des torts. On ne doit pas se lasser de le répéter : aux qualités du stratégiste et du tacticien, Jeanne Darc joignait les mérites du plus infatigable des chevaliers et du plus gai des hommes d'esprit. Il n'est pas de mythe dans l'Olympe païen, dans Homère, dans Virgile qui donne l'idée d'un ensemble de qualités aussi contradictoires en appa-

rence, aussi hautes, aussi brillantes, aussi capables de séduire les plus illustres esprits que d'entraîner les masses populaires qui jugent sur la mine, sur l'entrain, sur la vigueur !

Revenons au coup de main de Pont-l'Évêque. Ce n'était pas une petite affaire que de faire six lieues à cheval, avec une colonne de plus d'une lieue de long et cela dans la nuit, en silence, pour surprendre une garnison endormie, pour donner immédiatement l'assaut. La route de Compiègne à Pont-l'Évêque était des plus propices à l'exécution de ce mouvement. Aucun obstacle jusqu'à Pont-l'Évêque, ni un château-fort, ni un poste quelconque susceptibles de donner l'alarme. Pour réaliser son plan, Jeanne n'avait qu'à faire appel à la patience de ses soldats, à l'intelligence de ses capitaines. « Six lieues à parfaire de nuit, au regard de l'ost bourguignon déconfit. Qu'est-

ce pour un soldat de Jeanne ! » L'armée arrive de nuit devant le fort. Chacun prend sa place de bataille en attendant le jour. Les échelles et les fascines portées par le train de l'armée sont réparties sur les épaules du millier de fantassins qui va se précipiter dans les fossés de Pont-l'Évêque aussitôt que le crépuscule permettra de distinguer la forme des murailles et les reliefs du sol. Les gens qui se sont senti à la guerre dans la situation d'attente qui précède un grand coup ont raconté souvent les angoisses des gens qui « voient lever l'aurore » dans de pareilles conditions. Enfin ! il fait presque jour, le soleil n'est pas encore levé, mais on voit assez clair pour donner l'assaut. D'un élan, les fossés sont comblés, les échelles collées au mur, les Français sont dans Pont-l'Évêque. Il s'agit de tuer tout et de faire vite, car la garnison de Noyon qui n'est qu'à trois quarts de lieue

de Pont-l'Évêque ne tardera pas à être prévenue et à intervenir. C'est en effet ce qui arrive. Les Anglais de Pont-l'Évêque vendent chèrement leur vie ; ces Anglais ont un flegme admirable en disputant leur vie aux assaillants qui les entourent : la garnison de Noyon a couru aux armes dès que le veilleur de nuit a donné l'alarme et sonné le tocsin, et, sans perdre un instant, la garnison a couru à Pont-l'Évêque. C'est partie perdue pour les Français ou plutôt partie remise. Jeanne Darc fait sonner la retraite. En ordre les Français entrés dans l'enceinte sortent de Pont-l'Évêque, ils remportent leurs échelles et leurs coulevrines, ils les rechargent sur les chariots, tandis que leurs compagnons font face aux gens de Noyon. Quant aux Anglais de Pont-l'Évêque, ils ont bien vu le secours qui leur venait si à propos pour les sauver ; mais faire un retour offensif contre les Français est au-dessus de

leurs forces, tant leurs pertes sont sérieuses. Ils voient les deux mille Français faire retraite, sans risquer un retour offensif. Personne du reste, ni parmi les gens de Noyon, ni parmi ceux de Pont-l'Évêque, ne songe à ébaucher un simulacre de poursuite. Trop heureux les uns et les autres de l'avoir échappé belle!

Quant au duc de Bourgogne, il apprit à la fois le coup de main de Jeanne Darc et sa retraite sur Compiègne. Eut-il la perception claire du péril extrême auquel il avait échappé? Cela n'est pas certain! Philippe le Bon était un général des plus médiocres, et son bras droit, le comte de Luxembourg était, heureusement pour la France! un des capitaines les plus incapables de son temps. Il est possible que ni l'un ni l'autre de ces deux adversaires de Jeanne Darc n'ait saisi le péril couru par eux, si le pont qui les unissait à Noyon étant rompu, ils avaient

dû revenir en Picardie. Mais, dira-t-on, l'armée bourguignonne ne disposait-elle pas pour repasser l'Oise, du pont installé momentanément par elle « au lez de Montdidier » ? Soit ! mais comment ce pont était-il défendu ? Que serait-il advenu de ce pont si, brusquement, avant même la nouvelle de la prise de Pont-l'Évêque, l'armée française avait couru à ce pont de circonstance et y avait disputé le passage à Philippe le Bon ? La résistance énergique des Anglais de Pont-l'Évêque, l'activité vigilante de la garnison de Noyon avaient évité un désastre à l'armée bourguignonne, néanmoins l'alerte avait été si chaude que dès le soir de ce jour les Anglais de Pont-l'Évêque requirent trois cents paysans pour élever des boulevarts en terre autour de leur enceinte et faire des patrouilles de sûreté. La terrible leçon que leur avait infligé Jeanne Darc le matin n'avait pas été perdue.

Voici la relation par Monstrelet de la conclusion de ce coup de main, à partir de l'arrivée des Français à Pont-l'Évêque « où estoient logés les dessus dicts Anglois, lesquels ils envahirent de grand courage et y eut très dure et très âpre escarmouche à laquelle vinrent hâtivement au secours d'iceux Anglois les dessus dits seigneurs de Saveuse, Jean de Brimeu et tous leurs gens. Duquel secours les dessus dicts Anglois prirent en eux grand courage tous ensemble. Si reboutèrent par force leurs ennemis qui déjà etoient entrés bien avant au dit logis. Finalement, d'iceux Anglois furent, que morts que navrés environ trente, et pareillement des François, lesquels après cette besogne se retrahirent à Compiègne dont ils étoient venus et les Anglois dessus dits, depuis ce jour en avant fortifièrent en grand diligence leurs logis tout à l'environ ».

Cette opération de Pont-l'Évêque a été

l'objet de diverses erreurs de la part des historiens de Jeanne Darc. Berriat Saint-Prix, un des plus consciencieux historiens de Jeanne, a commis une inexactitude matérielle en formulant l'appréciation suivante : « Cette expédition fait d'autant plus d'honneur au courage de Jeanne qu'elle *s'exposait à être coupée par l'armée bourguignonne chargée du blocus de Gournay-sur-Aronde.* Mais si elle avait réussi le plan de campagne de Philippe eût entièrement échoué. » Il n'y avait plus de blocus à Gournay-sur-Aronde. Ce blocus avait cessé, du jour où Philippe avait signé les conditions de capitulation rapportées plus haut par Monstrelet. Les troupes bourguignonnes qui avaient opéré le blocus de Gournay étaient sur la rive gauche de l'Oise avec le duc de Bourgogne, au moment du coup de main tenté par Jeanne Darc sur Pont-l'Évêque. C'est précisément à ces troupes que Jeanne tentait de couper la retraite.

Nous avons suivi pas à pas la relation par Monstrelet de l'ouverture de cette campagne sur l'Oise. Il existe d'autres versions des mêmes événements; elle présentent entre elles d'assez notables différences, aussi faut-il les connaître. Jean Lefebvre, seigneur de Saint-Remy, héraut du duc de Bourgogne, a laissé une chronique de ces faits de guerre ; en voici le début : « Au mois de may, fist le duc une très belle et grande armée, pour aller au siège de Compiègne ou estoient ses ennemis. En laquelle compagnie, estoient de ladicte ordre de la Thoison d'Or haulx et puissants seigneurs; c'est assavoir messire Philippe de Luxembourg comte de Ligny, les seigneurs de Créquy, messire Hue de Lannoy, le seigneur de Commines, messire Jacques, messire David, messire Florimond de Brimeu et le Bègue de Launoy, tous chevaliers dudict ordre de la Thoison d'Or accompagniés grandement et notablement ; et y

eut plusieurs places et forteresses qui se rendirent en allant audict siège. »

C'est tout ce que rapporte Lefebvre de Saint-Remy touchant les opérations contre la place de Gournay-sur-Aronde et relativement à l'expédition du comte de Luxembourg contre le château de Prouvenlieu. « Le duc mist le siège devant une forteresse séant sur la rivière d'Aisne, près de la ville de Compiègne, nommée le *Pont à Choisy ;* et falloit passer une grosse rivière nommée Oise ; et la passoit-on à un village nommé le *Pont l'Evesque*, assez près de la cité de Noyon : et estoit ledict passage gardé de deux vaillants chevalliers d'Angleterre, et en iceluy s'estoient les adversaires du duc assemblés en grand nombre pour combattre le duc. Et là estoit Jehanne la Pucelle, laquelle *estoit comme chef de la guerre du roy*, adversaire pour lors du duc ; et *créoient les adversaires qu'elle mettroit les guerres à fin*, car elle disoit qu'il

luy estoit révélé par la bouche de Dieu et d'aulcuns saints. » La manière de Saint-Rémy est beaucoup moins précise que l'exposé de Monstrelet. Comme héraut d'armes, Saint-Rémy est beaucoup plus touché de la qualité de *chef de guerre* méritée par Jeanne que de tous les détails relatifs aux heures et aux moyens. Saint-Rémy aime à rapporter les propos qui avaient cours entre les bourguignons de cette époque et à fixer la croyance où étaient les Anglais que les victoires inouïes de Jeanne termineraient la guerre de Cent ans. « Si conclurent les dicts adversaires d'aller ruer jus ceux qui gardoient ledict pont, et de faict les allèrent assaillir très-rudement ; mais les chevalliers dessus dicts se défendirent si vaillament que les ennemis ne les purent grever ; et aussy le seigneur de Saveuse, et aultres des gens du duc, les vindrent aïder et secourir en toute diligence ; et y eult grand foison de

navrés d'ung costé et d'aultre et ne firent lesdicts adversaires aultre chose pour l'heure, ains retournèrent chacun en leurs villes et forteresses, et les chevalliers demourèrent gardants le pont tant que le duc fûst devant ledict Pont à Choisy, *ou il fust dix jours ;* et s'enfuirent ceulx de la dicte place. »

Le détail le plus important de la relation de Saint-Rémy concerne les dix jours passés par Philippe le Bon à Choisy-sur-Oise. Une mention de ce genre, quand elle est exacte, permet de reconstituer une période d'opérations de guerre, en lui donnant la physionomie précise sans laquelle le récit manque de vérité. Quant au dernier trait de la version de Saint-Rémy, il a besoin d'être rapproché du trait correspondant de Monstrelet pour être bien saisi. Aussitôt après, Saint-Rémy s'occupe des opérations proprement dites du siège de Compiègne : « Et tantôt après que le duc eût pris ledict Pont à Choisy,

repassa ledict pont et rivière, et se logea à une lieue près de Compiègne, qui est grosse et grande ville, de grand tour, et enclose en partie de deux rivières d'Oise et d'Aisne, qui assemblent devant ladicte ville ou assez près. »

Revenons à la chronique de Monstrelet, elle initie le lecteur à une grave faute de tactique commise par un des capitaines bourguignons des bords de l'Oise, faute qui lui coûta la liberté et qui amena la destruction de sa troupe : « Et aucuns brefs jours ensuivants, Jean de Brimeu allant, atout cent combattants ou environ, devers le duc de Bourgogne, en passant parmi le bois, au lez vers Crespy en Valois, fut soudainement envahi d'aucuns François qui à cette cause étoient venus devers Athery en celle marche pour trouver aventure, et en bref, sans grand défense, fut pris et emmené prisonnier. » Les Français étaient aux aguets des Bourguignons, depuis que Jeanne

Darc avait paru sur les rives de l'Oise. Le coup de main de Pont-l'Évêque « avait fait des petits », s'il est permis de parler ainsi ; en ce sens que chaque mouvement des Bourguignons était surveillé, analysé, que des embuscades de toutes sortes étaient tendues à leurs partis dès qu'ils risquaient une aventure. C'est ce que Saint-Remy exprimait naïvement dans une réflexion qui a été citée plus haut, au sujet de la croyance répandue chez les ennemis des Français que Jeanne Darc finirait « à bref » la guerre, tant ses coups étaient rudes et répétés. Au reste, Monstrelet indique la cause de l'échec de Jean de Brimeu, en ces termes : « Si fut la cause de sa dite prise pour ce que lui et ses gens chevauchant en train ne se purent assembler tant qu'ils oüirent l'effroi. De laquelle prise ledit Jean de Brimeu fut depuis mis ès mains de Pothon de Sainte-Treille, lequel enfin le délivra en payant grand finance. » Après ces détails sur la prise de Jean de Bri-

meu par un des partis français, Monstrelet raconte l'établissement du duc de Bourgogne sur la rive droite de l'Oise, en face de Compiègne.

L'exposition de Monstrelet est des plus précises : elle a d'autant plus de poids que Monstrelet faisait partie de la suite de Philippe le Bon, auprès duquel il exerçait les fonctions de secrétaire. « Après que le duc de Bourgogne eut fait du tout démolir la dite forteresse de Choisy, comme dit est, s'en alla loger en la forteresse de Coudin, à une lieue de Compiègne, et messire Jean de Luxembourg se logea à Claroy. Si fut ordonné messire Baudo de Noyelle, atout certain nombre de gens, à loger à Marigny sur la chaussée, et le seigneur de Montgommery anglais et ses gens étoient logés à Venète, au long de la prée. Si venoient lors audit duc gens de plusieurs parties de ses pays et avoit l'intention d'assiéger ladite ville de Compiè-

gne et *icelle réduire en l'obéissance du roi Henri d'Angleterre.* » Les derniers mots de Monstrelet sont bien significatifs. Rien de plus net que cette déclaration. Si l'on analyse au point de vue tactique la disposition adoptée par le duc de Bourgogne pour le siège de Compiègne, on constate qu'elle était déplorable. Rien n'était plus aisé que de percer à Margny le centre de l'armée assiégeante et de forcer les Anglais de Venète à mettre bas les armes.

C'était la répétition de la faute commise précédemment par Philippe le Bon, quand il avait divisé son armée en deux groupes, l'un stationnant à Noyon, l'autre opérant autour de Beauvais, sans liaison entre ces deux groupes. C'était la réédition de la négligence avec laquelle Philippe le Bon s'était engagé entre l'Oise et l'Aisne, n'ayant pour garantir ses communications d'autre sauvegarde que la faible garnison de Pont-l'Évêque.

Au reste, Monstrelet interrompt ici les opérations relatives au siège de Compiègne pour raconter un épisode qui présente beaucoup d'intérêt. Suivons la chronique de Monstrelet : « A l'entrée du mois de mai, fut rué jus et pris un vaillant homme d'armes nommé Franquet d'Arras, tenant le parti du duc de Bourgogne, lequel étoit allé courre sur les marches de ses ennemis vers Lagny sur Marne, atout trois cents combattants ou environ ; mais à son retour fut rencontré de Jeanne la Pucelle qui avec elle avoit quatre cents François. » C'était là un des coups de main dont Jeanne était coutumière. Toujours à cheval, en marche jour et nuit, quand il s'agissait d'exterminer les ennemis de Charles VII, Jeanne avait jeté son dévolu sur Franquet d'Arras et sur ses trois cents soldats. Écoutons comment Monstrelet raconte l'incident : « Si assaillit moult courageusement et vigoureusement ledit Franquet et ses gens par plu-

sieurs fois ; car, par le moyen de ses archers, c'est à savoir dudit Franquet, qu'il avoit, lesquels par très bonne ordonnance s'étoient mis à pied, se défendirent si vaillamment que pour le premier et second assaut icelle Pucelle et ses gens ne gagnèrent rien sur eux. » Ce Franquet était un habile homme de guerre, entendant autrement la tactique que le duc Philippe, que le comte de Luxembourg et que le pauvre Jean de Brimeu dont Monstrelet racontait plus haut la prise. Cependant Franquet succomba, il avait affaire à un tacticien plus expert que lui. Voyant ses seules forces insuffisantes pour venir à bout de Franquet, Jeanne usa d'un moyen qui montre quel prestige, quel ascendant, elle exerçait sur tous ceux à qui elle s'adressait. « Mais en conclusion elle manda toutes les garnisons de Lagny et autres forteresses de l'obéissance du roi Charles, lesquels y vinrent en grand nombre, atout couleuvrines, arbalètes et autres

habillements de guerre. » C'est en somme un véritable siège par lequel Jeanne vint à bout de la bande de ce terrible Franquet. Les éloges décernés par Monstrelet à Franquet montrent assez le cas qu'en faisait le chroniqueur. Sur bien des maréchaux et des commandants d'armée, Monstrelet est plus chiche de louanges qu'il ne l'est à l'égard de Franquet. Au reste, pour avoir tenu tête à Jeanne Darc dans de pareilles conditions, il fallait vraiment que ce Franquet fut très fort. Bref, voici la conclusion du combat : « Et finalement les dessus dits tenant le parti de Bourgogne, après qu'ils eurent moult adommagé leurs ennemis de gens de cheval, ils furent tous vaincus et déconfits, et la plus grand'partie mis à l'épée et mêmement ladite pucelle fit trancher la tête à icelui Franquet, qui grandement fut plaint de ceux de son parti, pour tant qu'en armes il étoit homme de vaillante conduite. » Nous aurons plus loin l'occasion de revenir

sur la décapitation de Franquet. Il ne faut pas prendre à la lettre cette relation de Monstrelet. Jeanne Darc ne mérite pas l'apparence de cruauté que le lecteur pourrait attacher à l'acte que lui attribue Monstrelet. La décapitation de Franquet fut gravement reprochée à Jeanne Darc par les juges de Rouen. Cela se comprend à merveille : faute de griefs sérieux contre Jeanne Darc, ses juges firent flèche de tout bois. En réalité, il n'y eut pas ombre de cruauté dans la conduite de Jeanne dans cette circonstance, car ce ne fut pas Jeanne qui ordonna que Franquet eut la tête tranchée. On le verra plus bas avec beaucoup de détails.

Sur le prélude de la campagne de 1430 nous venons d'interroger deux chroniques bourguignonnes. La même période d'opérations militaires est rapportée d'autre manière par Perceval de Cagny, écuyer du duc d'Alençon, ayant été fréquemment en rapports directs avec Jeanne Darc pen-

dant la campagne de 1429. Après avoir appris que Jeanne Darc venant des bords de la Loire arriva à Lagny vers le milieu d'avril 1430, la chronique de Perceval poursuit en ces termes : « Et à Lagny ne fut guères que des Anglais s'assemblèrent pour venir faire une course devant ladite place de Lagny. *Elle sût leur venue* et fit monter ses gens à cheval et alla rencontrer lesdits Anglais, *en grant nombre plus qu'elle n'en avoit,* entre ladite place et... (*illisible*) et fit férir ses gens dedans les autres. Ils trouvèrent peu de résistance et là furent mis à mort de trois à quatre cents Anglois. Et de sa venue fut grant voix et grant bruit à Paris et autres places controires du roi. Après ce, la Pucelle passa temps à Senlis, à Crespy en Valois, à Compiègne et Soissons, jusques au mois de may ensuivant. » Il est facile de reconnaître dans l'action militaire rapportée par Perceval le même

fait de guerre que Monstrelet raconte à propos de Franquet d'Arras. Cependant il y a de grosses variantes avec le récit de Monstrelet. La narration de Monstrelet est saisissante, elle précise le moment où Franquet fut joint par Jeanne Darc, « au retour » d'un raid opéré par ledit Franquet. Perceval ne précise pas; on serait tenté de voir d'après lui un simple choc contre Franquet « à sa venue » contre Lagny. Perceval donne à la troupe « anglaise » un effectif sensiblement plus élevé que celui attribué par Monstrelet à la troupe de Franquet, puisque le premier parle d'environ trois cent cinquante Anglais tués tandis que Monstrelet évalue à environ trois cents combattants l'effectif des troupes de Franquet. Ce sont là des détails sans grande importance, car il peut y avoir eu des Anglais tués, en dehors des combattants proprement dits. Toutefois l'ensemble du tableau change

beaucoup, suivant que l'on donne préférence à l'une ou à l'autre version. La figure militaire de Jeanne Darc ressort bien moins nettement avec certains détails qu'avec les autres. Ainsi Monstrelet prête à la troupe conduite par Jeanne Darc un effectif supérieur d'un tiers à l'effectif des soldats de Franquet; Perceval de Cagny rapporte au contraire que Jeanne Darc alla rencontrer « lesdits Anglois en grant nombre plus qu'elle n'en avoit ». La témérité de Jeanne et en même temps la part personnelle de l'héroïne varient suivant que l'historien choisit dans l'une ou dans l'autre chronique les éléments du récit qu'il offre au lecteur. C'est ainsi que chacun des historiens de Jeanne Darc au dix-neuvième siècle a toute liberté de composer un ensemble qui diffère par les couleurs et par l'attitude des restitutions tentées par ses confrères en histoire.

Ce qui est certain, d'après la chronique de Monstrelet comme d'après la chronique de Perceval, c'est que Jeanne Darc prit l'offensive ; c'est qu'elle détruisit la troupe attaquée. Perceval rapporte que Jeanne Darc « trouva peu de résistance » de la part de la troupe détruite. Monstrelet précise au contraire les trois assauts que dut ordonner Jeanne Darc. Il rapporte l'appel extraordinaire envoyé par Jeanne « aux garnisons de Lagny et autres forteresses de l'obéissance du roy Charles » ; il constate l'arrivée « en grand nombre » de ces renforts ; il remarque la précaution prise par ces renforts d'avoir amené un matériel de siège complet : « atout couleuvrines, arbalètes et autres habillements de guerre » : il ne se tient pas pour satisfait après avoir énuméré les couleuvrines et arbalètes, armements que l'on ne voyait guère en dehors des sièges ; il ajoute les mots « et autres habillements de guerre », terme général sous lequel

s'englobaient alors les divers objets du gros matériel de siège et de place. Cette comparaison des deux chroniques, l'une et l'autre véridiques, l'une et l'autre rédigées par un militaire vivant en 1430, l'une et l'autre relatives au même incident, montre avec quelle prudence doit être racontée et doit être crue l'histoire de ces campagnes. C'est avec les chroniques elles-mêmes placées sous les yeux du lecteur, opposées l'une à l'autre, commentées clairement et avec bonne foi que le public peut saisir la vérité sur ces grandes choses. Sans le texte des chroniqueurs d'alors pris comme base d'exposition et cité couramment, il n'y a pas de solide histoire de ces guerres. Autre observation : la chronique de Lefebvre de Saint-Remy sur cette période de guerre ne mentionne même pas l'épisode de Franquet, ou si l'on aime mieux le combat de Lagny. Pourquoi ? que chacun fasse la réponse à son gré ! Encore est-il prudent de

constater ces lacunes sur des faits très importants et très intéressants. Les interrogatoires subis par Jeanne Darc devant les juges de Rouen contiennent du reste de curieux détails sur l'affaire de Franquet d'Arras ; nous devons ces détails à la haine des juges, à l'affût de tous les actes de Jeanne, d'où leur procédure pût tirer un grief contre le vaillant chef de guerre.

Devant les théologiens, Jeanne Darc n'était plus chef de guerre, elle était femme. Les juges triomphaient par des aphorismes de cet acabit : « Une femme est hérétique qui verse le sang en bataille ! » ou encore « une femme est hérétique qui porte habit d'homme ! » Grâce à des aphorismes aussi généraux, aussi évidents, aussi formels, il y avait grande chance pour les théologiens de condamner Jeanne comme coupable d'avoir tué les compagnons de Franquet et d'avoir fait décapiter ce dernier. Les inter-

rogatoires eurent pour effet de montrer que dans l'espèce de Franquet d'Arras, Jeanne Darc n'avait eu aucune sorte de torts, qu'elle avait agi avec une scrupuleuse observation de la justice. Voici sur cette affaire le procès-verbal d'interrogatoire subi par Jeanne Darc dans sa prison, le mercredi quatorze mars de l'année suivante. Le théologien enquêteur posait les questions à la prisonnière. Il ne faut pas oublier ce détail pour comprendre la réponse modeste d'une malheureuse fille, enchaînée habituellement à un billot, tenue au pain et à l'eau, brutalisée de nuit et de jour par trois goujats anglais, par trois gardes-chiourmes qui étaient les maîtres de son pauvre corps de femme pendant les dix-huit heures qui séparaient les visites et les interrogatoires ; ces trois houspilleurs partageaient la botte de paille où la malheureuse vivait comme un chien ! L'enquêteur questionne avec l'impudent aplomb

d'un savant docteur en droit canon en face d'une fille de dix-huit ans qui n'a jamais su lire ! « N'est-ce pas un péché mortel que prendre homme à rançon et le faire mourir prisonnier ? » La malheureuse sent que c'est sa vie que veut cette question théologique ; elle répond d'instinct : « Je n'ai pas fait cela ! » Forcé d'entrer dans le vif et de venir au fait, l'enquêteur renonce à la subtilité théologique et interroge : « Ne te souvient-il pas de Franquet d'Arras ? » La prisonnière répond : « Je consentis qu'il fût mis à mort pour avoir mérité, comme confessant être meurtrier, larron et traître. » L'enquêteur insiste : « Donne des détails sur ce fait ? » A quoi Jeanne répond : « Le procès de Franquet dura quinze jours, et en fut juge le bailli de Senlis avec les gens de justice de Lagny. Je requérois que ce Franquet me fut remis pour échanger contre un homme de Paris, seigneur de Lours. Or

j'appris que cet homme était mort. Le bailli me remontra que c'étoit faire tort à la justice que délivrer ce Franquet. Alors je dis au bailli : *Puisque icelui homme est mort que je voulais avoir, faites de ce Franquet ce que vous devez faire par justice.* »

Le théologien déconcerté pose une dernière question sur cet épisode : « Baillas-tu ou fis-tu bailler argent pour icelui qui avait pris ledit Franquet ? » à quoi la prisonnière répond ironiquement, en dépit de ses chaînes, en dépit de la misère où se débat son pauvre corps : « Point ne suis-je monnayeuse ou trésorière de France, pour bailler ainsi argent ! » Voilà, sur pièces, la vérité touchant la décapitation de Franquet : c'est au bailli de Senlis qu'en appartient la responsabilité, Jeanne n'est pas plus l'auteur de la décapitation de Franquet que le comte de Luxembourg ne fut l'auteur du supplice de Jeanne. Dans les deux affai-

res, il y eut procès ; dans les deux causes, il y eut des juges. Sans qu'il y ait d'autre comparaison à faire entre Jeanne Darc et Franquet, sinon que l'un et l'autre avaient été pris les armes à la main, que l'un et l'autre furent ensuite exécutés à mort, après décision de tribunaux se prétendant compétents, il est légitime que chacun ait la responsabilité qui lui appartient.

Pas plus que Jeanne ne doit compte de la décapitation de Franquet, Luxembourg ne doit compte du bûcher de Jeanne Darc. Libre à chacun d'apprécier suivant son cœur, de juger d'après les lumières de son esprit si Jeanne Darc eût fait plus sagement en délivrant Franquet, si Luxembourg eut mieux agi en délivrant Jeanne Darc. Le point essentiel c'est que le droit de disposer d'un adversaire pris les armes à la main était absolu d'après les idées de 1430. En droit strict, rien à redire si le

vainqueur remet en liberté, moyennant rançon, le prisonnier qui s'est rendu « à mercy », rien à redire, si dédaignant la rançon, le vainqueur remet le prisonnier à une juridiction qui le réclame. Il y a une partie commune dans le cas de Franquet et dans le cas de Jeanne ; il serait difficile de le contester. C'est la remise d'un soldat pris les armes à la main à une juridiction d'une partialité évidente.

Les gens de justice de Lagny et le bailli de Senlis pouvaient-ils juger avec compétence un gaillard qui les avait pillés, qui avait mis en péril leurs vies et leurs biens, qui avait violé leurs femmes et leurs filles, ou du moins qui avait fait tout le possible pour y réussir et qui ne demandait qu'à recommencer ? Il ne faut pas oublier que le meurtre, le vol, le viol, étaient choses admises au quinzième siècle, lorsque ces actes accompagnaient des faits

de guerre. Jeanne Darc était dans le vrai en constatant que Franquet s'était confessé « meurtrier, larron, traître » devant les gens de justice de Lagny. Ce qui eut été tout à fait extraordinaire, c'est qu'un des capitaines d'alors n'ait pas été dans le même cas ! Si donc en remettant Franquet aux gens de justice qui le firent décapiter, Jeanne Darc usait de la plénitude de son droit, Jeanne Darc commettait en même temps une infraction aux usages suivis ordinairement. Pour la plupart des personnages d'alors, l'acte de Jeanne n'était pas compréhensible, à moins d'être attribué à un ressentiment personnel d'animosité contre Franquet, à une cruauté froide, du genre de l'acte abominable d'Édouard III vis-à-vis des bourgeois de Calais. La cruauté était la seule explication plausible pour la plupart des contemporains de Jeanne Darc qui n'étaient pas

alors à Lagny. En effet, comment admettre que Jeanne Darc renonçât à la rançon d'un millier de livres que valait un capitaine de la vaillance et de la réputation de Franquet ? Renoncer à cette forte somme pour faire plaisir aux gens de justice de Lagny ! c'était là un mobile tellement risible aux yeux des gens de cette époque qu'il n'était guère que Jeanne Darc auprès de qui pareille idée eût pu triompher. Le sentiment individuel de la justice était alors chose des plus rares.

C'est pour cette raison que Monstrelet écrit tout bonnement dans sa chronique : « ladite pucelle fit trancher la tête à icelui Franquet ». Si Monstrelet a entendu raconter les faits dans leurs détails, il est probable qu'il y avait ajouté une foi médiocre et avait hoché la tête comme il aimait à le faire lorsque quelque amusante historiette peu vraisemblable lui était contée. En

tout cas, dans sa chronique, il a purement et simplement mis le fait sur le compte de Jeanne Darc. Au reste, la même manière de juger a été admise par la plupart des historiens quand il s'est agi d'apprécier la remise de Jeanne Darc au roi d'Angleterre par Jean de Luxembourg. Des historiens ont traité de subtilité la prétention d'absoudre Luxembourg de cette mauvaise action. C'est que la sentence des juges, commis par les Anglais était facile à prévoir : leur partialité était trop évidente pour que la livraison de Jeanne à de pareils dépositaires ne fût presque équivalente à la mise à mort. La même considération s'applique avec autant de justesse au cas de Franquet. Livrer Franquet aux gens de justice de Senlis, c'était le livrer au supplice !

Il est vrai qu'aux yeux de la postérité il existe une différence énorme entre les deux personnes. Franquet avait failli à la loi

naturelle en « étant meurtrier, larron et traître ». Franquet nous est médiocrement sympathique et nos contemporains prennent volontiers contre lui le parti des gens de Lagny, tués, volés, pillés. Jeanne Darc, au contraire, est pour nous l'objet d'un culte, c'est la France même que nous personnifions en elle; nous frémissons de douleur en pensant qu'elle fut brûlée vive pour des actes criminels, entre lesquels « celui d'avoir porté habits d'homme » est le mieux prouvé dans le procès ordinaire, comme dans le procès de relapse qui amenèrent son supplice. Aux yeux de la plupart des contemporains de Jeanne, particulièrement au point de vue des militaires du quinzième siècle, qui à l'exemple de Franquet, avaient passé leur vie à tuer, à voler, à violer, le capitaine Franquet était un personnage beaucoup plus digne d'intérêt que Jeanne Darc. C'est monstrueux, mais c'est ainsi. Sorcière ou hé-

rétique, cela touchait médiocrement le gros des contemporains qui savaient parfaitement que l'hérésie de Jeanne consistait surtout dans ses merveilleuses actions et dans le dommage causé par elle aux Anglais : mais encore cela suffisait pour ôter à Jeanne Darc le prestige qui l'avait entourée à la tête de l'armée royale. Personne parmi les puissants contemporains de Jeanne Darc ne lui témoigna le moindre intérêt, lorsqu'il fut clair que sa perte était résolue. Il n'en fut pas de même de Franquet : la plupart des capitaines anglais et français d'alors se sentirent solidaires, en apprenant le procédé inusité dont Jeanne Darc avait usé vis-à-vis de l'un d'eux. C'était pour ces capitaines une sorte de privilège consacré par les mœurs que de disposer à leur guise de la vie des bourgeois et des paysans, de leurs biens, de leurs corps, sans en devoir de compte à qui que ce fût.

On cite très peu de cas où des exploits de ce genre menaient un capitaine au supplice. Un exemple : Pendant quatorze années, le maréchal de Raiz fit la guerre dans ces conditions, sans jamais être inquiété. Ayant eu le malheur d'offenser gravement son évêque, de nuire au duc de Bretagne son suzerain, et par dessus le marché d'avoir déplu au roi Charles VII dont l'autorisation était nécessaire pour faire procès à maréchal de France, Raiz fut jugé. L'enquête révéla des actes que plus d'un lecteur jugera invraisemblables. Avant d'en parler, je renvoie les sceptiques à un livre récent où un très digne abbé a publié, il y a dix ans, une grande partie des pièces du procès de Raiz, et je poursuis. Le brave maréchal avait l'habitude de violer les petits enfants et de les tuer ensuite. Il fut établi que cent quarante quatre garçons avaient subi la mort, après avoir été soumis aux derniers

outrages. Quant aux femmes, qui avaient eu le même sort, le nombre était trop grand pour pouvoir être fixé ! Le maréchal avoua tout ; il fut condamné à mort et exécuté. Ce qui n'empêche que pendant les quatorze ans où Raiz avait pratiqué ces actes horribles, il avait été considéré de tous. Il avait fait, en particulier, la campagne d'Orléans, la marche de Gien à Reims, la campagne de Paris, en compagnie de Jeanne Darc, avec beaucoup de vaillance et d'éclat. Mais, dira-t-on, ces crimes étaient ignorés. Oui et non. On fermait volontairement les yeux. Au reste, rien ne montre mieux l'opinion que de pareils actes ne déparaient pas le mérite d'un soldat, que la manière même dont le jugement fut exécuté. Condamné au bûcher par le tribunal, Raiz ne fut pas brûlé. Le duc de Bretagne, par considération pour les services militaires de Raiz, ordonna que Raiz fût étranglé, et

que les flammes du bûcher fussent éteintes, aussitôt après avoir léché le corps. Les chroniques du temps rapportent que « aucunes dames et damoiselles de son lignaige » obtinrent l'autorisation de recueillir ses restes, pour les mettre en terre sainte ; elles lavèrent le corps, couvrirent de baisers sa figure déjà touchée par les flammes et un service solennel fut célébré dans l'église des Carmes de Nantes, avec autant d'apparat que si le maréchal fut décédé de mort naturelle, ou eût été tué à l'ennemi. Un des chroniqueurs, en particulier, l'a remarqué : tandis que les cendres de Jeanne Darc avaient été jetées au vent, le cadavre de Gilles de Raiz, le monstre, était solennellement inhumé dans la plus belle église de Nantes, où un superbe monument était élevé « au bon maréchal » !

N'insistons pas ; le quinzième siècle avait ses préjugés au sujet de la dose de moralité

à demander au soldat, ou, si l'on aime mieux, il n'avait pas de préjugés sur ce sujet. Le supplice de Franquet produisit une sensation profonde parmi ses pareils. Il est juste d'ajouter que la popularité de Jeanne en grandit beaucoup chez les bourgeois et dans le peuple. Le supplice de Franquet fut accueilli avec des transports de joie par les victimes ordinaires de Franquet et de ses pareils. Jeanne dut être heureuse des manifestations de reconnaissance des petites gens du peuple et des bourgeois qui acclamèrent en elle le vengeur d'un fils, d'un frère, d'un père mis à mort par les bandits qui dévastaient les marches de France ! Plus tard cette popularité de Jeanne fut impuissante à l'arracher aux mains des Bourguignons. Elle se traduisit par de touchantes prières adressées secrètement pour Jeanne à Dieu et à la Vierge, par des messes offertes pour sa délivrance

et bientôt interdites par les agents de l'archevêque de Reims, par des collectes en vue de la racheter, collectes sévèrement réprimées par les agents de La Trémouille.

Au contraire, c'est avec une habileté merveilleuse que l'archevêque de Reims voyageant alors aux environs de Lagny, de Beauvais, de Compiègne, de Soissons, remontra aux capitaines français le dommage énorme, le discrédit incroyable que le précédent de Franquet causait à tous les hommes d'épée. Regnault de Chartres leur prouva que les victoires de Jeanne lui créant un pouvoir toujours grandissant auprès du pouvoir des ministres du roi, c'était une véritable dictature que Jeanne exercerait bientôt, avec l'enthousiasme unanime du peuple et des bourgeois. Que deviendraient les hommes d'armes, une fois la paix imposée au Bourguignon et à l'An-

glais par Jeanne victorieuse? La dictature de Jeanne s'exercerait sous le couvert de Charles VII? Il n'était pas difficile de le prévoir. Avec la prétention de Jeanne Darc de moraliser l'armée, de chasser de ses rangs les femmes de mauvaise vie, d'exiger du soldat et du capitaine le respect de la vie et de l'honneur d'autrui, c'était une véritable révolution. Le peuple et les bourgeois en auraient tout le bénéfice; quant aux capitaines, ils en paieraient les frais. Adieu leurs privilèges! adieu leurs immunités!

Jeanne Darc avait-elle prévu que telle serait l'interprétation de l'acte par lequel elle livrait Franquet aux gens de Lagny? Il est probable que non; car, quel que fût son prestige sur les capitaines d'alors, quel que fût son ascendant sur eux, un général en chef y regarde à deux fois, avant de faire plaisir aux gens, lorsque

tous les capitaines sous ses ordres peuvent voir dans cette gracieuseté une atteinte à leurs privilèges. Il est certain que Regnault de Chartres profita habilement et perfidement de toutes les circonstances pour montrer en Jeanne Darc une personne révoltée contre l'autorité du roi, subie par Charles VII trop lent à sévir contre l'héroïne qui lui avait donné la couronne et y avait mis des fleurons comme Orléans, comme Troyes, comme Reims, comme Compiègne. Il est évident que Regnault entretint longuement Flavy du service éminent qui serait rendu au roi Charles VII par le capitaine qui débarrasserait le roi de cette révoltée, de cette exaltée, qui faisait à sa tête, sans écouter les conseils du roi. Pour être assuré de ces propos, il suffit de réfléchir au document précieux conservé dans les archives de la ville de Reims, où un hasard (hasard merveilleux pour la con-

naissance de la vérité! hasard honteux pour la mémoire de l'archevêque de Reims!) a permis de recueillir ce qui se passait dans le cœur de Regnault de Chartres, au moment où Jeanne Darc menait cette campagne héroïque des bords de l'Oise, au moment où la Pucelle délivrait les populations françaises de la terrible bande de Franquet, au moment où l'héroïque jeune fille organisait la belle opération de Pont-l'Évêque, où tout était concerté pour faire mettre bas les armes à la dernière armée du duc de Bourgogne.

Hélas! ce document connu sous le nom de *Document de Jean Rogier* a une importance qui fait trembler. Quicherat, qui, en fait de documents, savait ce que parler veut dire, a écrit dans ses *Aperçus nouveaux sur Jeanne Darc* que ce document est « d'une conséquence infinie »! Le marquis de Beaucourt, dans son *Histoire de Charles VII* qui est un magnifique mo-

nument d'érudition, a écrit sur ce sujet (*tome II*, *page* 250) : « Ce révoltant langage, ce n'est pas un ennemi déclaré de Jeanne comme la Trémoille qui le tient, c'est Regnault de Chartres, un politique... » Avant de terminer cette citation suspendue par nous à dessein, remarquons de combien de manières différentes peut être envisagée la teneur d'un document ; en effet, voici la fin de la phrase : « ... qui *pour colorer l'échec que la cause royale vient de subir* par la prise de la Pucelle, s'efforce de la déconsidérer et ne craint pas de jeter sur elle un blâme public. » Est-ce pour colorer l'échec de la cause royale que Regnault tient ce langage ? Non. Cela est très clair, car où est l'échec de la cause royale dans le fait que Regnault commente ? Hélas ! aux yeux de Regnault, il est trop évident que le fait commenté par sa lettre est un bénéfice pour la cause

royale. C'est si fort un bénéfice que le vrai sens du langage de Regnault est de ne pas priver la cause royale de ce bénéfice aux yeux des Rémois. Les bourgeois de Reims pourraient être capables de s'imposer immédiatement pour porter à Jean de Luxembourg les dix mille livres qui rendraient Jeanne à la liberté, qui remettraient en face de Regnault de Chartres, en face de la Trémouille, le rival détesté qui restaure la France sur les champs de bataille et dans l'esprit public, et qui a l'audace de restaurer la France aux dépens de la Trémouille et de Regnault de Chartres ! Cet effrayant document de Jean Rogier ferait-il défaut à la critique historique ! il serait permis de douter du dommage que l'épisode du supplice de Franquet put causer à Jeanne Darc auprès des capitaines d'alors, ayant chacun une besace bien fournie de meurtres, de viols, de trahisons.

Quand on saisit dans ce document les infâmes procédés de Regnault de Chartres pour arrêter dans son germe l'élan de générosité des bourgeois de Reims, les amis dévoués de Jeanne, les préférés de l'héroïne, on comprend vite de quel poids fut l'argument de Franquet dans les conférences de Regnault de Chartres avec Flavy, avec les divers capitaines qui commandaient sur les bords de l'Oise ! Arrêter Jeanne comme révoltée contre le roi ! Qui oserait ? Flavy, avec son bon sens exquis, dut répondre à Regnault qu'il ne fallait pas y penser. Le peuple et les bourgeois se seraient insurgés immédiatement ! On l'avait bien vu à Orléans, le jour où Gaucourt avait prétendu fermer une porte de ville sur le passage de Jeanne !

Faire à Jeanne un mauvais coup ; lui servir une confiture empoisonnée ; lui faire choir une grosse pierre sur le chef ; lui

décocher un trait destiné en apparence à un tout autre objet ; oh! non, Flavy n'y croyait pas. Pas possible avec la popularité de Jeanne de payer des gens pour de pareilles besognes! Ah ! il y a bien les hasards du combat, Jeanne est si brave, elle méprise si fort le péril! c'est encore là une chance de premier ordre pour permettre aux ministres de Charles VII de respirer. Oui, mais voilà le hic! la mort paraît avoir peur de Jeanne ; aux Tourelles, à la Porte Saint-Honoré, il semble que les traits l'aient frappée, seulement pour la rendre plus chère aux siens! à Jargeau le bloc de pierre qui devait l'écraser ne l'a qu'effleurée! Comment profiter de la témérité de Jeanne, de son mépris du péril, pour que, morte ou vive, Jeanne tombe aux mains de l'ennemi et ne revienne plus gêner les ministres du roi? Hélas! Regnault de Chartres ne peut qu'appeler de ses

vœux cette solution du conflit qui en mûrissant se terminera bien vite par sa propre chute, par la chute de la Trémouille. Et quelle chute! Ces propos tombant dans l'oreille de Flavy allèrent-ils au cœur du capitaine sans scrupules? C'est le secret des morts. Est-il permis de faire parler les cadavres, de les faire revivre? Est-il loyal de suppléer aux lacunes des archives pour prêter à Regnault de Chartres et à Flavy les discours, les passions ayant amené les graves événements qui ont eu pour sinistre issue le bûcher du 30 mai 1431 sur la place du Vieux-Marché de Rouen? Eh! dira un censeur scrupuleux, ce n'est plus de l'histoire, c'est du drame que vous écrivez, en mettant en scène Regnault et Flavy, en leur prêtant des propos odieux. Soit! c'est du drame, ce n'est pas de l'érudition. Quand les documents font défaut, est-il permis de les rétablir comme

essayent chaque jour d'y réussir les déchiffreurs d'inscriptions pour les textes latins et grecs qui leur tombent sous la main ? Quand un document se retrouve, aussi terrible que le document de Jean Rogier, faut-il se tenir purement et simplement à sa lettre sans en déduire les conséquences ? Faut-il avec certaines personnes affirmer que l'absence de documents sur des conversations de ce genre autorise à présumer que ces conversations n'ont pas été tenues ? C'est affaire d'opinion. Le clair de la chose, c'est que le drame qui se fonde sur les passions de Regnault de Chartres et de Flavy, sur leur passé, sur leurs actions à venir, devient l'histoire elle-même, lorsque l'identité est parfaite entre la personne du drame et la personne historique, telle que la révèlent ses autres actes.

Servetur ad imum
Qualis ab inceplo processerit et sibi constet.

Là est la règle unique pour transporter le drame dans l'histoire. Les dix mots du poète permettent à l'historien de suppléer aux lacunes que présentent les textes authentiques sur le palimpseste où chaque génération griffonne à son tour, sans souci d'effacer sous des puérilités banales, les scènes héroïques tracées par les aïeux. La religion qui engage l'historien, c'est le culte de la vérité. Avec ce guide, l'historien est invulnérable à la critique facile de céder à la fantaisie, d'écrire du roman, de composer un drame. Aussi c'est avec une simplicité parfaite que se peuvent raconter les propos de Regnault de Chartres avec Flavy, comme si nous en avions la trace dans les chroniques du temps, comme si un de leurs familiers, pareil au rémouleur

antique, avait écouté aux portes les propos de Flavy et de Regnault, comme si ce rémouleur avait confié ses impressions au tribunal de la postérité qui a tâche de juger le chancelier et le capitaine ayant préparé — conscients ou non que le bûcher était au bout — l'élimination de Jeanne du sol français. Le rémouleur qui a confié à la postérité cet entretien secret s'appelle le document de Jean Rogier. Pour ce qui est de l'interlocuteur de Regnault, voici le portrait qu'en a tracé Quicherat dans les *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne Darc.*

« Quant à Guillaume de Flavy, une suite interminable de forfaits ont rendu son nom tellement sinistre, que l'on conçoit que par la suite du temps on lui ait imputé des crimes dont il n'était pas coupable. Il fut de ces hommes qui jetés dès leur enfance sur les champs de bataille y avaient contracté la féro-

cité et le dérèglement des barbares : ses violences publiquement exercées le rendirent redoutable même au roi, qui n'osa pas le poursuivre, après la séquestration et la mort plus que suspecte d'un de ses maréchaux. En revanche, sa femme l'ayant assassiné, obtint sa grâce. Pendant vingt ans, ses frères poursuivirent la vengeance de sa mort sur les complices de leur belle-sœur. Trois meurtres assouvirent à peine leur ressentiment. Du temps de Jeanne Darc, Guillaume de Flavy était encore un jeune homme, quoique de grande réputation. Il avait figuré avec éclat parmi les défenseurs de la Meuse. Forcé en 1428 de rendre Beaumont où il commandait, il renonça aux armes, et se retira chez son père au château de Liancourt. Les succès de l'année suivante le rappelèrent au service. » Avant de poursuivre ce magnifique portrait de Flavy, parlons de l'homme qui a révélé à la France le monceau de documents

qui a permis d'écrire les vingt histoires de Jeanne Darc publiées depuis 1850. Quicherat est par excellence l'historien, quand il est question de Jeanne Darc : ce serait justice qu'au piédestal de chacune des statues que la piété publique consacre à Jeanne soit gravé un modeste médaillon, rappelant les traits et le nom du patriote érudit sans lequel ces statues n'auraient pas été élevées.

C'est à Quicherat, c'est à ses élèves, et au premier rang de ses élèves, je placerai volontiers des maîtres comme Henri Martin, Michelet, Vallet de Viriville, Wallon, Marius Sepet, que la France doit d'apercevoir une physionomie de Jeanne Darc plus vraie que la physionomie de la Jeanne Darc du siècle de Louis XIV et du siècle de Louis XV. Et cette Jeanne nouvelle, que Quicherat a fait admirer aux trop rares curieux qui ont eu le loisir de parcourir les documents par lui réunis en un faisceau,

cette héroïne est bien plus conforme au précepte du poète que la Jeanne Darc défigurée par les préjugés des siècles passés !

Servatur ad imum !

D'un bout à l'autre de sa mission terrestre, Jeanne est constante avec elle-même. Il n'y a plus de trace de ce déraillement qui faisait paraître après le sacre de Reims une seconde Jeanne Darc différant de la première autant qu'un train roulant à toute vapeur diffère d'un train en détresse. La Jeanne Darc révélée par Quicherat continue devant Paris, devant la Charité, devant Compiègne, la mission divine entamée à Orléans, poursuivie à Jargeau, continuée à Reims « de chasser les Anglais de toute France ». Cela suffit à bien marquer notre profond respect pour Quicherat, avant de contredire la relation qu'il a écrite de l'opé-

ration militaire où Jeanne Darc fut prise ; voici d'ailleurs la fin du portrait de Flavy tracée par le plus expert des historiens de Jeanne : « Sa famille avait beaucoup d'influence à Compiègne ; il en usa pour procurer la soumission de la ville et pour s'en faire élire capitaine par les habitants. La ville de Compiègne, revêtue encore d'une partie de la splendeur où l'avaient portée les rois Carlovingiens, était à cette époque la clef de l'Ile-de-France, en même temps que l'une des plus belles villes du royaume. Le duc de Bourgogne séchait d'envie de l'avoir. Il résulte de tout cela que Flavy voulait aussi sincèrement que la Pucelle la délivrance de Compiègne, qu'en s'y employant tous deux comme ils le firent, ils froissèrent les mêmes amours-propres et encoururent la même indignation ; qu'enfin à supposer Flavy jaloux de son alliée, il ne l'eût pas sacrifiée dès le début de leur

commune entreprise, au risque de décourager la population de Compiègne sur qui reposait tout l'espoir de la résistance. »

Cette argumentation très claire, très solide de Quicherat nous ferait renoncer à notre opinion sur les dispositions d'esprit de Flavy au moment où allait commencer le siège de Compiègne, si notre jugement était moins fortement motivé. Nous avons expliqué plus haut l'attitude de Flavy repoussant les présents de Philippe-Artaxercès, à cause de l'opinion parfaitement fondée que se formait Flavy sur les sentiments français de la population de Compiègne. Flavy estimait que Compiègne était imprenable, que Jeanne fût ou non au siège. Son jugement était exact et se vérifia par l'événement. Jamais cité ne fut moins entamée par un siège que ne fut Compiègne, après les cinq terribles mois passés par l'armée bourguignonne à ces opérations. L'enceinte de Compiègne n'eut pas à subir une

seule insulte, tant les défenses passives de l'enceinte étaient rendues formidables par les travaux exécutés pendant l'hiver précédent, tant la détermination de la population de tuer et de noyer les assaillants était manifeste! Ce sentiment guerrier, presque sauvage, des habitants de Compiègne atteignait un degré inouï. Dans plus d'un siège, on vit les femmes aider à la défense et contribuer à repousser l'assaut. A Compiègne, il ne fut pas possible d'assister à ce spectacle, l'armée bourguignonne ayant fait prudemment en ne tentant pas un assaut qui lui aurait coûté cher, pour ne rien lui rapporter. Mais il y eût un fait beaucoup plus rare et qui montre clairement l'âpreté de sentiments qui animait toute la population. Les Bourguignons avaient construit en face de la Porte de Pierrefonds une bastille. Cette bastille nommée bastille Saint-Ladre, ou la « grand'bastille » joua un rôle médiocre dans les opérations du siège: en

principe, elle devait servir d'amorce aux tranchées dirigées contre la portion de l'enceinte voisine de la Porte de Pierrefonds, de rendez-vous et de logement aux colonnes d'assaut avant le moment décisif, de point de ralliement et de réduit en cas d'échec des colonnes d'assaut. En fait, la « grand'bastille » ne servit à rien de pareil ; mais, le 25 octobre 1430, à la nouvelle de l'arrivée d'une armée de secours, la population de Compiègne se porta en masse à l'assaut de cette bastille. Le premier assaut fut repoussé par les Bourguignons ; le second assaut fut encore repoussé ; un troisième assaut fut donné, comme si de rien était. Monstrelet, le chroniqueur bourguignon, en a consigné les détails en termes formels, qui sont un titre de gloire impérissable pour les femmes de Compiègne. A cet assaut « étoient *hommes et femmes*, qui, sans eux épargner, *grandement et vilainement,* en tous périls s'aventuroient à

grever leurs adversaires, lesquels, comme dit est dessus, se défendoient très vaillamment et par longue espace. Mais finalement les dessus dits François firent si bon devoir que la grand'bastille fut prise par force d'armes, malgré les défendeurs, et sans remède furent mis à mort dedans icelle, huit vingts hommes de guerre desquels étoient les principaux... » Henri Martin a eu un mot sublime pour caractériser cet élan des femmes de Compiègne : « L'âme de Jeanne Darc était avec elles ! » Le mot est saisissant de vérité, c'était bien l'âme de Jeanne Darc qui animait la population de Compiègne ! C'était Jeanne Darc qui dans son séjour d'août 1429 avait retourné l'esprit des Compiègnois et leur avait dicté la fière réponse à la Trémouille, fière réponse que l'assaut de la grand'bastille devait réaliser à la lettre, fière réponse qui mériterait de décorer le blason de la cité.

Cette appréciation de l'état d'âme des Compiègnois, appréciation qui, à notre sens, explique à merveille le refus opposé par Flavy aux ordres de La Trémouille et aux suggestions de Philippe le Bon, faisait considérer à Flavy Jeanne Darc comme superflue, au point de vue particulier de la défense de Compiègne, la seule considération qui intéressât Flavy. Se plaçant au point de vue exclusif de cette défense, Flavy n'avait rien à gagner à une victoire de Jeanne Darc amenant la destruction de l'armée bourguignonne, sa retraite, la paix et le bien général. Flavy ne vivait que de la guerre ; dans le cas actuel, il ne vivait que pour le siège de Compiègne. Faute d'arrêter son attention sur la manière dont Flavy envisageait l'avenir, on peut lui prêter d'autres sentiments : mais que l'on veuille bien relire le superbe portrait de Flavy tracé par Quicherat, on apercevra que l'égoïsme et l'égoïsme du soldat ambitieux

étaient au printemps de 1430 le ressort des actes de Flavy. Comme homme de guerre, Flavy avait des talents supérieurs. Il avait aussi une présence d'esprit et un calme superbes. Pour en donner l'idée, anticipons encore sur le siège de 1430. Autour de Flavy tombaient des gens de Compiègne frappés par le canon de l'armée bourguignonne. Flavy se promenait, impassible, ordonnant les détails. Un boulet arrive et frappe à côté de lui son frère cadet, celui qu'il chérissait le plus. Maître de son émotion, Flavy ne broncha pas, il continua à donner des ordres ! Le chroniqueur bourguignon, Monstrelet, a gardé la trace de ce flegme singulièrement rare : « Pour la mort duquel ledit Guillaume de Flavy fut troublé et ennuyeux ; mais nonobstant, *il n'en montra nul semblant ;* ains pour resbaudir ses gens, bref ensuivant *fit devant lui sonner ses menestriers*, ainsi qu'il avoit accoutumé de le faire. »

Un capitaine doué de cette énergie admirable et répondant au signalement moral donné par Quicherat, n'aura guère de scrupules pour écarter de sa route une fillette de dix-huit ans qui barre la voie à son ambition. Toute la question est de savoir si Jeanne Darc barrait la route à l'ambition de Flavy. Tout est là. Le lecteur décidera à sa guise entre Quicherat qui a pensé que non, et nous, qui nous fondant sur les mêmes documents que Quicherat, pensons que oui. Ce préliminaire posé, allons droit au siège de Compiègne, et, contrairement à notre méthode, prenons pour thème non pas les relations des chroniqueurs, mais la narration par Quicherat du coup de main tenté par Jeanne Darc contre Margny en vue de couper en deux l'armée bourguignonne ; ce qui, en cas de succès, amenait la retraite du corps anglais de Venète, dans des conditions tellement fâcheuses que ce corps était bien compromis.

L'heure même choisie par Jeanne Darc pour son entreprise obligeait ce corps anglais à une retraite de nuit, retraite en dehors de la route directe par Margny et Clairoix, retraite par des chemins latéraux absolument inconnus aux Anglais, retraite qui se terminerait vraisemblablement par la poursuite à outrance du corps anglais, par sa destruction dans la nuit, ou tout au plus, au point du jour le lendemain.

Voici le début de la relation par Quicherat des événements de cette fameuse journée : « Le récit des auteurs les plus exacts interprété d'après l'étude des lieux n'autorise pas à voir dans la prise de la Pucelle autre chose que l'un des funestes hasards de la guerre. C'est ce que je vais tâcher de mettre en évidence. » Nous prenons le taureau par les cornes, en suivant pas à pas le récit de Quicherat. Ce récit est un chef-d'œuvre de description et d'argumentation. Il nous faut

une opinion très motivée pour que nous différions d'avis avec l'auteur de ce superbe morceau : « Compiègne borde la rive gauche de l'Oise. De l'autre côté de l'eau, s'étend une prairie large d'un quart de lieue, au bout de laquelle la côte de Picardie s'élève comme un mur qui serait destiné à fermer l'horizon en face de la ville. La prairie est si basse qu'à cause des inondations on y a établi d'ancienneté une chaussée pour aller du pont de Compiègne à la côte. Trois clochers délimitent l'étendue de prairie que l'œil embrasse des murs de Compiègne : Margny, au bout de la chaussée ; Clairoix, à trois quarts de lieue en amont, au confluent des deux rivières d'Aronde et d'Oise, tout près de celui de l'Oise et de l'Aisne ; Venette, à une demi-lieue en descendant vers Pont-Sainte-Maxence. »

Le croquis du paysage tracé par Quicherat est très net. Le lecteur placé sur les

murs de Compiègne, à côté de Flavy, saisit tous les détails des incidents qui se dérouleront en deçà des trois clochers de Margny, de Clairoix et de Venette. Pas un mouvement de troupes entre ces clochers qui puisse échapper à Flavy. Le champ de bataille est une scène parfaite où les murs de Compiègne baignés par l'Oise forment de superbes loges de balcon, bordées par le ruban de l'Oise, ruban de deux cents mètres de largeur, chargé de bateaux et de chalands. Continuons : « Les Bourguignons avaient un camp à Margny, un autre à Clairoix ; le quartier des Anglais était à Venette. Quant aux habitants de Compiègne, ils avaient pour première défense du côté de l'ennemi une de ces redoutes que les chroniqueurs du quinzième siècle appellent boulevart; elle était placée à la tête de leur pont au commencement de la chaussée. » Voilà précisé l'ouvrage près duquel Jeanne Darc sera jetée bas

de son cheval, à cent pas du pont de l'Oise, à cent pas des bateaux qui couvrent l'Oise, sous l'œil attentif de Flavy et de ses hommes d'armes, à portée de la voix ! « Le coup de main résolu par la Pucelle consistait à sortir sur le déclin du jour pour enlever Margny, puis Clairoix, et là, au débouché de la vallée d'Aronde, accueillir le duc de Bourgogne qui y était logé et qu'elle s'attendait à voir venir au secours des siens. Elle n'avait cure des Anglais, s'étant bien concertée avec Flavy, pour qu'ils ne coupassent point la retraite. Celui-ci y pourvût de son mieux, d'abord en disposant des gens de trait sur le front et sur les flancs du boulevart, ensuite en préparant sur l'Oise quantité de bateaux couverts pour recevoir les piétons dans le cas d'un mouvement rétrograde. »

La narration de Quicherat est des plus claires ; le but de l'opération est spécifié : enlever Margny, enlever Clairoix, enfin

combattre le duc de Bourgogne. Ce sont là trois phases dont l'accomplissement successif paraît difficile sous la forme admise par Quicherat. Le premier point : enlever Margny, c'est chose toute simple, c'est l'affaire de trois quarts d'heure. Le second point : enlever Clairoix, c'est beaucoup plus grave, par la raison que Clairoix est à une distance triple de Compiègne et aussi par le motif que Margny sera probablement surpris, tandis que pour Clairoix la chose est absolument improbable. L'assaut de Clairoix est une très grosse affaire dans les conditions où Quicherat l'admet : c'est une si grosse affaire que nous avons peine à croire qu'elle dût être tentée, pour cette raison surtout que le bénéfice en était médiocre. Quant au troisième point de la narration de Quicherat : accueillir le duc de Bourgogne accourant de Coudun au secours des siens,

c'est la conséquence du second point, savoir de l'assaut de Clairoix. Il paraît difficile d'admettre l'accomplissement de ce troisième point étant donné l'heure tardive, cinq heures du soir, où Jeanne Darc avait ordonné la sortie.

L'heure de la sortie avait été fixée par Jeanne Darc avec l'entente merveilleuse des choses de la guerre qu'elle apportait dans tous ses ordres. La raison était que Margny étant surpris et enlevé à six heures du soir, cette position de Margny étant occupée solidement et interceptant la route de Venette à Clairoix, les troupes anglaises de Venette étaient coupées du reste de l'armée bourguignonne, obligées à une manœuvre des plus dangereuses vu l'heure tardive, soit qu'elles attaquassent avant la nuit, ce qui leur était difficile avec quelque chance de succès, soit qu'elles fissent retraite en passant à l'ouest de Margny,

soit enfin qu'elles prissent la détermination de beaucoup la plus dangereuse de coucher à Venette et d'attendre au lendemain pour prendre une décision. Il est évident qu'en se ménageant trois heures de jour, temps juste suffisant pour enlever Margny, pour s'y retrancher, pour y installer ses archers et ses coulevriniers, Jeanne Darc avait pour objet de priver les Anglais de Venette du nombre d'heures de jour à eux indispensables pour se tirer d'embarras et rejoindre le gros de l'armée bourguignonne. Par la même circonstance, les efforts des Bourguignons de Clairoix tendant à donner la main à leurs alliés de Venette se trouvaient paralysés. Ce plan est parfait : il est conforme à la méthode de Jeanne Darc dans toutes les opérations de guerre préparées par elle. Jamais capitaine ne sut mieux se servir de l'heure et du moment ; jamais général ne saisit plus

clairement les fautes de l'adversaire, ses mauvaises dispositions, le moyen d'en tirer d'éclatants succès.

Le plan prêté par Quicherat à Jeanne Darc, d'attaquer Clairoix, après avoir enlevé Margny est très critiquable, justement en raison de l'heure choisie par Jeanne Darc pour l'opération. Les inconvénients de l'attaque à un moment voisin du crépuscule se tournaient alors contre Jeanne Darc, au lieu de militer contre les Bourguignons de Clairoix et contre les Anglais de Venette. Il était évident que l'assaut de Clairoix par Jeanne Darc ayant enlevé Margny ne pourrait avoir lieu avant sept heures du soir ; or, le 23 mai, le soleil se couchait à sept heures trois quarts et le crépuscule finissait à huit heures et demie ! L'attaque de Clairoix, telle que l'indique Quicherat, était conçue dans des conditions singulièrement défavorables ; étant

donné que l'assaut de Margny aurait fait prendre les armes aux gens de Clairoix, leur aurait donné le loisir de s'organiser, et même de prévenir les Bourguignons de Coudun, afin d'en obtenir les renforts qu'exigeaient les circonstances.

Nous ne prétendons pas que l'attaque de Clairoix dans ces conditions fût impossible. Cet assaut était seulement une opération très difficile. Il aurait été maladroit de la part d'un général de projeter une opération de guerre dans des conditions rendues *exprès par lui* aussi malaisées. Que les gens de Venette ou les gens de Clairoix eussent été conduits à un coup tout aussi difficile et presque désespéré afin d'enlever Margny ! la chose est bien différente. C'est précisément le génie du stratégiste que d'acculer l'adversaire à une situation d'où il ne peut se tirer sans recourir à une opération tactiquement déses-

pérée. C'est le secret du grand capitaine de mener les choses à ce point, comme c'est le talent du joueur d'échecs de rendre le mat fatal.

Si Jeanne Darc eut établi le plan que lui a prêté Quicherat, elle eut fait une grosse faute. Elle eut failli à la réputation dont elle jouissait parmi les capitaines qui l'ont vue à l'œuvre, de n'avoir jamais commis une négligence, ni dans l'action au moment où il fallait une décision immédiate, ni dans le conseil où le choc des opinions contradictoires obligeait à démontrer l'excellence du plan suggéré par une rapide intuition des circonstances. Dunois, La Hire, Sainte-Sévère, Gaucourt, Xaintrailles, Bueil et vingt autres n'ont relevé aucune faute de tactique dans le nombre infini de circonstances où la Pucelle fut avec eux. Les chroniqueurs du quinzième siècle n'ont rien trouvé à redire à aucun

des plans de bataille ordonnés par Jeanne. Monstrelet, qui ne se prive pas de relever les fautes de tactique, Monstrelet que nous avons vu signaler la négligence de Jean de Brimeu dans l'opération où il fut pris, Monstrelet n'a que des éloges pour la méthode militaire de la Pucelle. Chaque fois que Monstrelet fait le récit d'un épisode de guerre où figure Jeanne, c'est pour parler de sa vaillance, ce qui sous sa plume est synonyme de l'ensemble des qualités par lesquelles *vaut* un capitaine. On ne connaissait alors ni le mot stratégie, ni le mot tactique qui ont été depuis renouvelés des Grecs, mais on connaissait fort bien l'une et l'autre chose et, en ces choses, Jeanne *valait* plus qu'aucun capitaine.

Pour montrer à quel point ont été embarrassés les auteurs qui ont voulu chercher des négligences, des fautes dans la méthode

militaire de Jeanne Darc ; un exemple : Monstrelet racontant la belle campagne d'août 1429 dans l'Ile-de-France a relaté les mille escarmouches livrées par les deux armées en présence, chacune essayant par une feinte de provoquer l'attaque de l'adversaire, afin de le faire tomber dans une embuscade. Les deux armées étaient prêtes à chaque instant à entamer le combat, à profiter d'une faute de l'adversaire. Voici le texte de Monstrelet : « Et puis si y étoit Jeanne la pucelle, *toujours ayant de diverses opinions*, *une fois voulant combattre ses ennemis*, *et autres fois non ;* mais néanmoins toutes les deux parties, comme dit est dessus, étant l'une devant l'autre furent ainsi, sans eux désordonner et tout prêts de combattre, par l'espace de deux jours et de deux nuits environ. » Il est certain que le texte pris à la lettre peut être invoqué par un lecteur médiocrement familier avec la situa-

tion des deux armées, comme la preuve que Jeanne ressemblait à ces généraux d'opérette, qui font sur les théâtres parisiens, les délices des amateurs de travesti. Ce serait pourtant là une erreur complète. Pendant les quarante-huit heures où Français et Anglais veillèrent sous les armes à Montépilloy, les Anglais attendant flegmatiquement un nouvel Azincourt ou un nouveau Crécy, les Français n'ayant pas l'air de vouloir rééditer une de ces néfastes journées ; cavaliers, archers, grands seigneurs allaient se défier, se provoquer, se mesurer. Jeanne payait de sa personne, constamment en éveil pour ordonner une attaque, la mener à bien, et arrêter tout au moment où les dispositions réciproques de l'adversaire rendaient cette attaque plus dommageable qu'utile. Ces deux fameuses journées se composèrent de centaines de feintes et de parades, aboutissant finalement à la retraite

des deux armées. En réalité, Jeanne se montra un infatigable tacticien dans ces passes d'armes de Montépilloy, car les Anglais ne trouvèrent moyen d'y rien gagner. Or pour les Anglais, *ne rien gagner équivalait à perdre.* De sorte que les allées et venues de Jeanne, toujours au premier rang pour modérer l'élan des téméraires, pour exciter la vigilance des tièdes, furent couronnées de succès. En somme, le bénéfice des célèbres manœuvres de Montépilloy; c'était la reddition de Compiègne d'abord; Paris ensuite, à portée de la main de Charles VII. Voilà ce que valait à la France l'incessante activité de Jeanne mettant tout en mouvement et son extraordinaire coup d'œil arrêtant tout au moment où l'occasion s'était échappée, « une fois voulant combattre ses ennemis, et autres fois non » ! Les Bourguignons et les Anglais furent assez furieux d'abandonner les rives de la Nonette, sans avoir pu y livrer sur

un terrain admirablement machiné une de ces batailles désespérées où ils avaient pris l'habitude de réussir, avant que Jeanne Darc commandât l'armée française ! Les Anglais avaient pour chefs des tacticiens de premier ordre, ne l'oublions pas ! C'était une grosse tâche que de ne pas être vaincu par eux. Quant à les vaincre, c'était très difficile ; ce n'était possible que dans des circonstances toutes particulières où leur prudence ordinaire était mise en défaut ; mais ces circonstances, on pouvait en profiter, sans avoir toujours le loisir de les faire naître.

Puisque la question est venue sur le cas que les capitaines et les chroniqueurs du temps faisaient de Jeanne comme tacticien et comme stratégiste, voici ce qu'en dit au jour même de la sortie de Compiègne Monstrelet, déjà cité à propos des escarmouches de Montépilloy. « Anglois et Bour-

guignons ne craignoient ni redoutoient *nul capitaine*, ni autre chef de guerre, tant comme ils avoient toujours fait jusqu'à ce présent jour icelle pucelle ». Remarquons la double expression de capitaine et de *chef de guerre* sous la plume de Monstrelet. Il est admis généralement que cette double expression répond assez bien à la double idée actuelle de tacticien et de stratégiste. Un tacticien aussi éprouvé que Jeanne Darc a-t-il formé le plan de bataille développé par Quicherat ? Cela est difficilement admissible. Un capitaine ordinaire aurait saisi le défaut grave d'une pareille opération ! Comment Jeanne aurait-elle commis cette première faute, cette faute unique ? Comment les chroniqueurs et les ennemis de Jeanne auraient-ils été muets sur cette erreur grossière ? Pour ces motifs, nous réservons absolument notre jugement sur ce point de l'argumentation de Quicherat. Pour-

suivons : « L'action commença bien. La garnison de Margny succomba en un clin-d'œil. Ceux de Clairoix accourant pour la soutenir furent repoussés puis repoussèrent à leur tour ; et, par trois fois, la même alternative eut lieu dans la prairie, sans que les Français ni les Bourguignons rompissent leurs rangs. Cela donna aux Anglais le temps d'approcher. Grâce aux précautions prises du côté de Compiègne, ils ne pouvaient qu'aller grossir le corps de bataille des Bourguignons ; malheureusement *les derniers rangs de ceux qui combattaient avec la Pucelle* crûrent *à la possibilité d'une diversion*, et qu'étant pris à revers, *les moyens de retraite préparés pour eux deviendraient inutiles.*» Nous entrons dans le vif de l'action. Il ne s'agit plus d'un plan de bataille hypothétique : nous sommes en plein combat. Quelque chose d'anormal se dessine. Le phénomène se produit parmi « les derniers rangs de ceux

qui combattent avec la Pucelle ». Dans le récit de Quicherat, ce n'est encore qu'un phénomène « purement moral », c'est que « ces derniers rangs » croient « à la possibilité d'une diversion » des Anglais. Bien que ce soit un phénomène purement moral, il y a lieu d'en chercher la cause, car un vieux proverbe qui vient fort à point dit qu'il n'y a pas d'effet sans cause.

Ce qu'il faut chercher, c'est la raison de cette « croyance » se propageant « dans les derniers rangs : » que « les moyens de retraite préparés pour eux seraient inutiles ». La raison ? mais dira-t-on, il y a mille causes de ce genre qui échappent à l'analyse, il y a dans l'histoire des guerres vingt exemples de croyances de cet ordre provoquant un sentiment erroné. Une croyance de ce genre, c'est affaire de nerfs, affaire d'instinct. Soit ! mettons la chose au compte de l'indéfinissable, et continuons notre récit.

« Sans autrement réfléchir, ils se débandèrent et coururent *les uns* aux bateaux, *les autres* à la barrière du boulevart. Les Anglais, témoins de cette déroute, accoururent fort en sûreté du côté de la place, d'où on ne pouvait plus tirer sur eux, de peur d'atteindre les fuyards. » Cette fois, le phénomène signalé dans « les derniers rangs » cesse d'être « purement moral » c'est un phénomène physique se traduisant par la débandade « des derniers rangs » qui courent où « leur croyance » au péril les pousse. Entre cette « croyance » et leurs chefs « les « derniers rangs » n'hésitent pas ! Voilà des gens qui vont être accueillis avec beaucoup d'honneur par Flavy et par les mille Compiègnois qui garnissent les premières loges dont il a été parlé plus haut ! Voilà de braves soldats qui sur une « croyance », tournent le dos au com-

bat « sans autrement réfléchir », courent aux bateaux, courent au pont !

Eh mais ! de nos jours, en 1889, si les derniers rangs, dans une sortie organisée par les défenseurs de Toul ou de Verdun, obéissaient à une croyance de cet ordre sans autrement réfléchir ? s'ils rentraient dans la place par le pont ou par le bateau ? Il est évident qu'il leur arriverait quelque chose de désagréable. Il est probable que le greffier du conseil de guerre assisterait en leur honneur à une cérémonie assez émouvante, terminée par un procès-verbal du docteur. Croit-on que nos pères de 1430 étaient chiches, lorsqu'il s'agissait des frais d'une cérémonie de ce genre ? Ah que nenni ! Pour croire cela, il faut avoir peu lu les chroniques du temps. Au reste les frais étaient minimes : quelques solides brins de chanvre étaient toujours prêts. Voilà des gaillards dont il sera parlé le lendemain ! voilà

des fuyards qui n'ont pas même reçu de coups ! Leur vie est si précieuse que de peur d'y faire un léger accroc, les archers et les couleuvriniers de l'enceinte, des bateaux, du boulevart n'osent plus tirer sur les Anglais qui ayant vu ces gaillards tourner le dos se mettent à courir après ! Quant aux archers, quant aux couleuvriniers, quant aux gens de Compiègne, quant à Flavy, tous regardent avec curiosité un spectacle qu'ils voient parfaitement, qui les récrée sans doute, mais rien de plus. Poursuivons : « Les Anglais prirent ainsi possession de la chaussée, et, comme poussant toujours en avant, ils en vinrent à ce que leurs chevaux avaient le chanfrein dans le dos de ceux qui faisaient foule à l'entrée du boulevart ; pour le salut de la ville, il fallut en fermer la porte, au moins jusqu'à ce que la barrière du boulevart eût été rétablie. » C'est une situation singulière que

celle des Anglais placés entre le boulevart et la troupe de Jeanne ! Enfin, rien à redire, la garnison de Compiègne ne bouge pas ! Les cent bateaux à rames qui porteraient en cinq minutes deux cents, trois cents, quatre cents combattants, en face des Anglais restent immobiles ou se bornent à ramener en ville les bons fuyards ! les archers et les couleuvriniers des chalands ne sont pas tentés par les cibles magnifiques qui s'offrent à eux, à belle portée d'arc, sous forme de cavaliers anglais !

Singulière partie d'échecs où les cavaliers, les tours, les pions ne marchent plus suivant les règles ! Enfin ! allons toujours ! « Jeanne cependant était restée dans la prairie avec la compagnie qui formait d'ordinaire la garde de son corps... Elle fit taire ceux qui l'avertissaient du sauve qui peut, en disant son mot accoutumé : *Allez avant ! ils sont à nous !* Mais ses gens pri-

rent la bride de son cheval et la firent retourner de force du côté de Compiègne. La fatalité voulut qu'ils n'arrivâssent qu'au moment où l'entrée du boulevart n'était plus accessible, des Anglais occupaient déjà la tête de la chaussée, avisant de là les derniers coups à faire sur la prairie. La petite troupe de la Pucelle toujours poursuivie, vint s'écouler sous leurs yeux dans l'angle formé par le talus du boulevart et par le talus de la chaussée Les Picards qui l'avaient amenée là commencèrent à prendre ou à tuer tout ce qui leur faisait obstacle pour arriver jusqu'à la personne de Jeanne sur laquelle ils portérent la main tous à la fois. Ne sachant auquel entendre de tant d'assaillants qui lui criaient : *Rendez-vous!* elle donna sa foi à celui qui la tirait le plus fort, qui était l'un des archers attachés à la lance du bâtard de Wandomme. Ce bâtard de Wandomme (et non de Vendôme, comme on

a toujours dit) était lui-même un écuyer du pays d'Artois, lieutenant de Jean de Luxembourg. » Une toute petite observation d'abord : Quicherat a commis ici un oubli comme il en peut échapper à tout écrivain, même à celui qui connaît le mieux son sujet ; si quelqu'un a bien connu Jeanne Darc en notre siècle, c'est Quicherat. Du récit qui précède il semblerait résulter que Jeanne Darc « donna sa foi » à un bourguignon. Le fait de « donner sa foi » n'a rien de déshonorant. Ce fut le cas de maint illustre capitaine, avant, pendant et après ce terrible quinzième siècle. Parmi les rois de France qui « donnèrent leur foi » on peut citer Jean II, dit le Bon, à Poitiers et François Ier, à Pavie. C'était un souvenir du duel d'autrefois où le plus fort faisait « don de la vie » au vaincu, celui-ci lui « donnait sa foi » en échange. C'était un marché honorable pour les deux parties. Néan-

moins il n'est pas exact que Jeanne ait « donné sa foi » à l'archer qui la jeta bas de son cheval.

Le fait est peut-être unique ; mais c'est ainsi ; Jeanne refusa de « donner sa foi ». Elle était trop fière pour solliciter au prix « de sa foi » le don de la vie. Jeanne Darc aurait subi la mort en combattant, plutôt que de « donner sa foi ». Il y a sur ce détail caractéristique un document probant : c'est le procès-verbal du premier interrogatoire public subi par Jeanne Darc à Rouen. Jeanne affirma avec fermeté : « : Oncques ay-je baillé ma foi à quiconque ! » Donc Jeanne fut prise de force, sans avoir sollicité la vie. Cela est si positif que l'évêque Cauchon lui ayant dit le mercredi 21 février 1431 : « Jehanne ! défense est faite à toy d'issir d'icelle prison à toy assignée, autrement que par mon congé, et si le fais-tu, seras convaincue être coupable

d'hérésie ! » Jeanne prisonnière répondit : « Point n'accepte-je icelle défense, et sy m'enfuis-je d'icelle prison, nul ne pourra me reprendre pour avoir violé et rompu ma foi, car oncques n'ai-je baillé ma foi à quiconque ! » Remarque curieuse : l'évêque Cauchon ne trouva rien à répliquer à la fière protestation de sa prisonnière ! Avec la légère rectification de mots qui précède, le tableau de la prise de Jeanne Darc tracé par Quicherat, est d'une exactitude scrupuleuse.

Nous avons fini avec la relation de Quicherat. Si parfait que soit ce récit à beaucoup d'égards, les observations qui ont été opposées par nous à plusieurs points importants de cette relation sont assez fortes pour faire douter de la valeur de l'absolution donnée par Quicherat à Flavy au sujet de la prise de Jeanne Darc. Qui avait pouvoir pour passer l'éponge sur le crime flagrant de

félonie commis par « les derniers rangs de ceux qui combattaient avec la Pucelle » ? Qui avait pouvoir de paralyser les barques et les chalands pleins de soldats, pleins d'archers, pleins de coulevriniers avec leurs engins ? La réponse à chacune de ces questions n'a que les deux syllabes : Flavy ! Il y aurait lieu en outre de rechercher si « les derniers rangs de ceux qui combattaient avec la Pucelle » ont dû obéir à un mot d'ordre à eux donné par des affidés de Flavy. Cette recherche dépasse nos moyens d'investigation. Déjà dans l'enquête qui précède nous avons trouvé une grosse part d'inconnu. Sur ce nouveau chapitre, il n'est possible d'émettre que des conjectures. Si Flavy avait réellement le dessein de perdre Jeanne ; si Flavy avait sur Jeanne Darc la manière de voir de l'Archevêque de Reims, il n'est pas téméraire de présumer que tel a pu être

son plan, afin de débarrasser les gens du « gouvernement » d'un dictateur en herbe ; afin de délivrer « *l'armée* » d'un connétable qui, sous prétexte de réformer les mœurs, toucherait aux prérogatives des capitaines ! Si Regnault avait promis à Flavy l'impunité absolue pour cet acte de haute police ; si même Regnault avait promis à Flavy une récompense pour ce service administratif que nul ne pouvait rendre aussi sûrement que lui, quel mobile pouvait arrêter Flavy ? Sa moralité ? Flavy en était dénué. Son intérêt personnel ? Flavy avait intérêt à commander seul à Compiègne. Flavy avait intérêt *au salut de l'armée bourguignonne ;* car sans cette armée, pas de siège de Compiègne ; sans le siège de Compiègne, pas de renom !

Un dernier indice. Dans la biographie saisissante de Flavy esquissée par Quicherat se rencontre un trait particulièrement

sinistre : « Ses violences publiquement exercées le rendirent redoutable même au roi *qui n'osa pas le poursuivre* après la séquestration et la mort plus que suspecte d'un de ses maréchaux. » Si l'on rapproche ce trait du roi qui « *n'ose pas* » poursuivre Flavy, du service rendu au gouvernement royal par Flavy, le jour où Jeanne fut prise, ne semble-t-il pas que les deux morceaux se rejoignent et s'adaptent exactement l'un sur l'autre ? Et cet autre trait de la biographie écrite par Quicherat : « En revanche, sa femme l'ayant assassiné, obtint sa grâce. » Flavy après avoir été traité par le roi avec la faveur que mérite une *âme damnée* disparaît par un assassinat, comme il arrive souvent aux gens de cette sorte. L'assassin qui n'est autre que sa femme est considéré comme un suppléant de l'exécuteur des hautes œuvres pour une besogne à laquelle l'exécuteur

ordinaire était trop dans les formes. Curieux anneaux d'une chaîne que nous tentons de reconstituer, les divers actes de la vie de Flavy méritent un trop long examen. Il faut l'arrêter ici, quitte à le reprendre quand sera étudiée pour elle-même la physionomie de Flavy, homme de guerre très éminent en dépit de ses vices et de ses crimes. Jusqu'ici il a été étudié surtout les arguments mis en œuvre par Quicherat pour conclure à l'absolution de Flavy d'avoir contribué à la prise de la Pucelle. Le développement de la discussion a tenu à l'autorité incomparable de Quicherat en cette matière. Avec un auteur aussi digne de respect, il était nécessaire de montrer que la querelle n'était pas futile, qu'elle portait sur le nœud même de la question.

Le doyen de Saint-Thibaud-de-Metz qui vivait du temps de Jeanne Darc a laissé

une chronique sur les évènements de 1337 à 1445 : on y trouve ce trait : « Encore fut-il dit que pour le temps que Jehanne la Pucelle rêgnoit avec le bon roy Charles, que tantôt après son sacre, qu'elle conseilloit bien d'aller devant Paris et disoit pour vrai qu'ils le prendroient ; mais un sire appelé La Trémouille qui gouvernoit le roy destriat icelle chose ; et fut dit qu'il n'étoit mie bien loyal audit roy son seigneur ; *et qu'il avoit envie des faits qu'elle faisoit et fut coupable de sa prise.* » Quicherat s'exprime ainsi sur l'autorité de ce témoignage : « Un auteur assez mal informé mais contemporain et presque compatriote de la Pucelle, habitant d'ailleurs une ville *où on parlait plus librement qu'en France*, l'annaliste de Metz, rapporte comme une opinion accréditée autour de lui que la Trémouille eut envie des faits que faisait la Pucelle et fut coupable de sa prise. »

Tout le poids du témoignage de l'annaliste de Metz opposé au silence de ses confrères en chronique est dans la circonstance *que l'on parlait à Metz plus librement qu'en France*. Pour donner idée de la dose de liberté d'opinion dont on jouissait en France sur le compte de Jeanne, voilà un petit extrait du *Journal du Bourgeois de Paris* en 1430. « Le troisième jour de septembre, à un Dimanche, furent preschées au puits Notre Dame deux femmes qui, environ demi-an avant, avoient été prises à Corbeil et admenées à Paris : dont la plus aisée Pierronne, et estoit de Bretagne-Bretonnant, elle disoit et vray propos avoit que dame Jehanne qui s'armoit avec les Arminacs estoit bonne et ce qu'elle faisoit estoit bien fait et selon Dieu. » Le *Bourgeois de Paris* ajoute qu'elle reconnut « avoir deux fois reçu le précieux corps de Nostre Seigneur en un jour », ce que

d'ailleurs le *Bourgeois* répéta identiquement sur le compte de Jeanne Darc, lors de son supplice; il ajoute d'autres actes ou propos de même poids et conclut : « Si ne s'en voulut oncques révoquer de l'affirmer en son propos... par quoy ce dit jour fut jugée à être arse et mourut en ce propos cedit jour de dimanche. » Ceci pour montrer combien était difficile l'expression d'une opinion favorable à Jeanne Darc, car la Bretonne dont fait mention le *Bourgeois de Paris* ne fut brûlée que pour cela. Les autres griefs étaient pour colorer la sentence et changer en hérétique l'admiratrice de la vaillante Française. Aussi à Metz était-on dans des conditions tout autres pour apprécier Jeanne Darc, pour apprécier La Trémouille, pour laisser sortir de la bouche les sentiments du cœur, sans avoir peur pour son corps.

Voici le commentaire par Quicherat du

sentiment rapporté par l'annaliste de Metz : « Ainsi le sentiment de la génération au milieu de laquelle vécut Jeanne se joint au témoignage d'une politique constamment hostile pour qu'on regarde La Trémouille comme l'auteur d'une trahison à laquelle Jeanne succomba. Maintenant, cette trahison quelle fut-elle? Un grossier marché avec les ennemis de la France, comme Judas vendant son maître. *Cela n'a pu être admis que par les bonnes gens du quinzième siècle.* A moins de recevoir la Pucelle bien liée et garrottée, les Anglais et les Bourguignons n'auraient pas payé un écu la chance de la prendre dans un guet-apens, tant ils étaient peu sûrs qu'elle fût prenable. *La trahison de la Pucelle fut quelque chose de longuement élaboré et surtout de* COUVERT COMME LES APPROCHES D'UN ENNEMI *calculateur* vers un point formidable qu'il veut emporter. » Cette fois l'opinion de Qui-

cherat est absolument nôtre. Au fond, il n'y a qu'une nuance entre le sentiment de l'illustre chartrier et ce que nous tenons pour certain. La nuance porte sur un fait matériel, le combat où Jeanne fut prise; il y a en outre divergence sur la manière d'apprécier *l'intérêt* de Flavy dans cette journée. Mais qu'est cela? Il n'y a pas ombre de différence dans la manière d'envisager la moralité de Flavy, de Regnault, de La Trémouille, dans le mode d'apprécier la politique de ces deux derniers personnages. Le débat est sur un détail. Flavy reconnu « personne profondément immorale » par les deux opinions, avait-il intérêt à servir la politique de Regnault et de La Trémouille? Quicherat dit : non. Je dis : oui. Au lecteur de choisir en connaissance de cause. L'auteur des *Nouveaux aperçus sur l'histoire de Jeanne Darc* poursuit ainsi : « Du temps de Louis XIII, il y

avait aux archives de l'Hôtel-de-ville de Reims, l'original d'une lettre de Regnault de Chartres qui n'existe plus aujourd'hui, mais le greffier de l'échevinage de ce temps-là nous en a laissé l'analyse. Ce document n'a été encore ni employé, ni soumis à la critique. Comme il est d'une conséquence infinie, que d'un autre côté il ne se présente pas sous sa forme originale, on pourra élever des doutes, sinon sur la bonne foi, au moins sur l'intelligence de celui qui nous l'a transmis. Je ne m'en sers donc qu'avec une extrême réserve, après m'y être pris de toutes manières pour l'interpréter autrement que je ne fais, et désirant, tant la teneur en est révoltante, que de nouveaux documents viennent modifier le sens que je lui donne. » Après avoir qualifié la forme matérielle sous laquelle se présente le document, le livre de Quicherat, vieux aujourd'hui de près d'un demi-siècle,

en aborde l'esprit et la moralité : « Tout cela me paraît d'une suite parfaite, d'un art qui ne laisse rien à désirer et me fait conclure que le complot monté contre la Pucelle eut pour dernière trame de lui susciter un remplaçant. Le sujet choisi pour ce rôle nous est à peine connu. Quelques mots des chroniqueurs autorisent à le regarder comme un idiot visionnaire. Il est constant que Regnault de Chartres le reçut comme un Messie, le garda auprès de lui à Beauvais, et de là lui fit faire, deux mois après la mort de la Pucelle, une expédition où le malheureux trouva dès le début la fin de ses exploits. Les Anglais le prirent, et, sans forme de procès, le jetèrent à l'eau dans un sac. » Ainsi le remplaçant de Jeanne, son héritier, était tout prêt, au moment où se dénoua la sortie de Compiègne! Comment ne pas croire que Regnault de Chartres qui avait

préparé ce remplaçant ait omis de parler avec Flavy de l'embarras causé par Jeanne à la politique royale? Comment croire que Regnault n'ait pas cherché à aider le hasard pour écarter la Pucelle? Quelle était la politique de Regnault? Quelle était la moralité de ce chancelier? C'est par la réponse positive à ces questions qu'un enquêteur curieux pose les jalons entre lesquels sera frayé le sentier aux futurs historiens, à ceux qui défricheront les archives.

Puisque nous en sommes à Regnault de Chartres, voilà un événement grave de la campagne de 1430 auquel il est mêlé. Il s'agit d'une opération militaire tentée par Jeanne Darc dans la semaine qui précéda la fameuse sortie de Compiègne. Il est vrai que les historiens ne sont pas d'accord sur ce sujet. Les uns placent cet épisode immédiatement avant le 23 mai 1430; les

autres le placent un peu plus tôt, avant le coup de main de Pont-l'Évêque. Lebrun des Charmettes est de ces derniers. Son *Histoire de Jeanne Darc*, publiée vers 1817, est encore des plus dignes d'être lues, même après les belles monographies de Jeanne Darc que la génération venue ensuite a produites, même après les découvertes de Quicherat : « La conservation de la forteresse de Choisy était d'autant plus importante pour le gouverneur de Compiègne, qu'elle couvrait en quelque sorte cette dernière place. On ne pouvait douter que le projet du duc de Bourgogne ne fût de venir assiéger Compiègne avec toutes ses forces, aussitôt qu'il se serait rendu maître de Choisy. La Pucelle qui, au premier bruit du danger, s'était rendue à Compiègne, où elle s'était réunie à l'archevêque de Reims et au comte de Clermont, en partit avec eux pour aller com-

battre le duc de Bourgogne et lui faire lever le siège du pont de Choisy. *J'ignore pour quelle raison*, au lieu de passer l'Aisne à Attichy ou en quelque autre lieu, *ils prirent le chemin de Soissons qui leur faisait faire un circuit considérable*. Il faut croire que tous les ponts avaient été détruits, excepté celui de cette ville et que l'Aisne enflée par la fonte des neiges n'était guéable nulle part. Malheureusement le comte de Clermont avait confié le gouvernement de Soissons à un écuyer picard nommé Guichat Bournel qui, séduit par l'appât du gain, était dès ce temps-là *en pourparlers avec le duc de Bourgogne pour lui livrer la place*. Ce misérable, qui en apprenant l'arrivée du comte de Clermont se crut découvert, osa faire fermer à son approche les portes de la ville. Comme il savait les habitants dévoués au roi, pour leur faire approuver cette mesure et les empêcher

de soupçonner la trahison qu'il méditait, il imagina de leur dire que le prince et les grands seigneurs qui l'accompagnaient venaient s'établir dans leur ville qui supportait déjà d'assez grandes charges en subvenant à l'entretien de sa garnison ordinaire. Les exactions des généraux et des gens de guerre étaient dans ce temps-là poussées à de tels excès qu'il n'en fallut pas davantage pour faire adopter aux Soissonnais l'avis de leur gouverneur. *Les troupes du comte de Clermont furent donc obligées de coucher cette nuit dans la campagne.* Cependant Guichat Bournel n'était pas sans inquiétude sur les effets du ressentiment du prince et de la redoutable Pucelle qui pouvaient essayer le lendemain d'entrer de force dans la ville. Il envoya vers le comte de Clermont lui protester que sa conduite dans cette occasion n'était ni libre, ni volontaire, qu'il était maîtrisé par les habitants ; mais

qu'il le recevrait, *lui, l'archevêque de Reims et le comte de Vendôme*, avec un petit nombre de serviteurs, parce que les Soissonnais n'en prendraient point d'ombrage. *Soit que le prince fut dupe* OU NON *de cette hypocrisie,* il accepta la proposition. Il est remarquable que la Pucelle n'était point comprise dans l'invitation du gouverneur. Peut-être ce traître redoutait-il l'esprit de divination que la voix publique attribuait à cette fille extraordinaire. Quoi qu'il en soit, *rebutés apparemment* par les difficultés qui s'opposaient à leur entreprise, le prince et les chefs de guerre qui l'avaient accompagné renoncèrent à s'y obstiner davantage. Ne pouvant trouver à nourrir leurs troupes dans le pays, NE VOULANT PAS REVENIR A COMPIÈGNE *où le besoin de vivres ne devait pas tarder à se faire sentir,* à cause de l'attente du siège, ils partirent le lendemain, avec leur corps d'armée,

passèrent la Marne et la Seine et se retirèrent vers la Loire. Jeanne Darc ne les suivit point. L'abandon de tant de grands seigneurs et d'un corps d'armée dont le secours lui eut été si nécessaire ne put ébranler son courage, NI LUI FAIRE CHANGER DE RÉSOLUTION. Elle retourna à Compiègne et envoya de tous côtés mander de nouvelles troupes. » Cette narration de Lebrun est un modèle d'exposition historique. Sans avoir connu les documents mis à jour dans le demi-siècle qui suivit la publication de son *Histoire de Jeanne Darc,* Lebrun des Charmettes a si bien compris le caractère des personnages qu'il semble avoir deviné les documents que devait découvrir Quicherat. Ces documents ont démontré d'abord que l'opération militaire projetée par Soissons contre le siège de Choisy avait suivi le coup de main de

Pont-l'Évêque, au lieu de l'avoir précédé, ainsi que le pensait Lebrun.

Cette opération par Soissons était une conception de grand capitaine. A peine de retour du coup de main de Pont-l'Évêque, Jeanne Darc avait conçu le projet d'une opération encore plus hardie. Il s'agissait de franchir l'Aisne à Soissons, de courir droit à Pont-l'Évêque par la rive gauche de l'Oise, de détruire le pont, et ensuite de contraindre le duc de Bourgogne coupé de sa base d'opérations à une bataille désastreuse. Cette fois encore, c'était la fin de la campagne, avant l'ouverture d'hostilités sérieuses contre Compiègne. C'était la paix imposée au duc de Bourgogne par le roi. Ce plan d'opérations qui consistait à refaire par la rive gauche de l'Oise ce qui avait été tenté par la rive droite à Pont-l'Évêque, avait des conséquences stratégiques plus étendues que la première

tentative. En effet, dans le plan par la rive droite de l'Oise, il restait à l'armée française à passer l'Oise pour joindre l'armée bourguignonne et lui barrer la retraite par la route de la Fère. Dans ce premier plan, Jeanne Darc pouvait, dira-t-on, effectuer le passage de l'Oise sur le pont même arraché aux défenseurs de Pont-l'Évêque. C'est possible, mais pas absolument certain, car franchir ce pont avec deux mille combattants et un gros matériel, sans posséder de défenses solides de ce pont, était assez difficile, surtout ayant à dos la garnison de Noyon qui aurait pu accabler l'arrière-garde de l'armée française exécutant le passage de l'Oise. Dans les opérations de ce genre, c'est le passage des arrière-gardes qui constitue l'énorme difficulté. Ce n'était pas insurmontable; c'était néanmoins fort à considérer. En opérant par Soissons, tout est facile, le

passage de l'Aisne se fait sous la protection de la place, on y emprunte du canon, des couleuvrines, des munitions pour contrebattre les défenseurs de Pont-l'Évêque qui sortiront de leur fort et feront leurs efforts pour s'opposer à la destruction du pont. Tout est au mieux.

La principale difficulté, ce sont les huit lieues qui séparent Soissons de Pont-l'Évêque, tandis que Choisy n'en est qu'à quatre lieues. Mais pour Jeanne Darc ce n'est qu'un jeu ; tout ce qui peut se résoudre par un effort de courage, par un heureux choix des circonstances est chose résolue d'avance. L'armée française partira de Soissons à la chute du jour, de manière que si par malechance un espion avisait Choisy de la marche sur Pont-l'Évêque, le temps perdu à s'éveiller, à s'équiper, à partir de nuit, permît à Jeanne Darc d'avoir rompu le pont avant l'arrivée du duc de Bourgogne. Cette marche de Soissons

à Pont-l'Évêque peut sembler une imprudence. Cela est vrai d'une manière générale. Cela cesse d'être vrai, si cette marche a lieu de nuit, à l'insu de l'ennemi, comme Jeanne avait coutume de faire dans ses diverses entreprises. Jamais capitaine ne fut plus familier avec les mille stratagèmes qui sont les éternels principes de l'art de la guerre. Cette fois, il était probable que la manœuvre réussirait. Il ne s'agit plus comme la première fois d'enlever un fort en un clin d'œil. Le fort de Pont-l'Évêque est situé sur la rive droite de l'Oise et c'est par la rive gauche que le pont sera détruit. Tout est de facile exécution, sauf huit lieues à faire de nuit. En partant secrètement vers huit heures du soir à l'heure où les portes de Soissons sont closes et où nul ne peut informer Choisy, la difficulté sera résolue à quatre heures du matin, à l'heure même où la semaine précédente avait été donné l'assaut de Pont-l'Évêque. Avec

Jeanne Darc les Bourguignons et les Anglais n'en *menaient pas large* suivant une expression militaire consacrée par l'usage. Avec Jeanne, aucun repos, à l'heure où d'ordinaire les chefs de guerre pensent à dormir. C'est que Jeanne veut vaincre à tout prix ; son corps n'est que l'instrument de la délivrance du sol français. Pas de répit jusqu'à ce jour. Telle était l'opération dont le préliminaire comportait la marche de l'armée française de Compiègne à Soissons. C'est à Soissons que Jeanne Darc devait passer l'Aisne et pas ailleurs, parce que le nouveau coup de main sur Pont-l'Évêque ne pouvait réussir qu'à condition de tromper l'armée bourguignonne, sur le but et sur le moment de l'opération, afin de pouvoir la devancer. En passant l'Aisne à Attichy, il n'y avait ni feinte, ni surprise, il y avait une banale opération de guerre où les chances étaient égales de part et d'autre : l'armée française avait autant de chances

d'être vaincue que de vaincre. Ce n'est pas ce que cherchait Jeanne. Elle faisait mouvoir ses forces sur l'échiquier, de manière à obtenir un énorme résultat avec un petit risque. Ce tout petit risque, c'étaient les huit lieues à faire de nuit. Là était tout le secret de l'opération projetée. L'autre raison, encore plus sérieuse, c'est que l'armée française partant de Compiègne pour Soissons pouvait y prolonger son séjour un jour ou deux, sans que les intentions de Jeanne Darc fussent manifestes, car indépendamment de son importance propre, Soissons commandait les routes de Laon, de Reims, de Chalons et l'objectif de Pont-l'Évêque n'était pas du tout indiqué, au contraire ! Partant de Compiègne en compagnie de l'archevêque de Reims et du comte de Clermont, gouverneur de l'Ile-de-France, sans gros matériel, Jeanne Darc semblait faire une promenade militaire, plutôt que préluder à un coup de main opéré lestement pour

terminer la campagne en deux jours. Le circuit par Soissons qui étonne Lebrun des Charmettes était donc justifié. Ce qui devait faire manquer l'entreprise, c'est que le gouverneur de Soissons refusa l'entrée de la place à Jeanne Darc et à son armée. Cela est extraordinaire, mais cela est ainsi ; le gouverneur d'une place appartenant au roi fit manquer l'opération qui dénouait la guerre !

Le comte de Clermont fut-il dupe? Pas plus que Lebrun des Charmettes, nous n'osons nous prononcer. Les documents manquent encore. La physionomie du comte de Clermont est moins éclairée par les documents de l'époque que la figure de Flavy ou la figure de Regnault. Quant à ce dernier, il est difficile de nuire à sa réputation en lui prêtant un rôle douteux en cette affaire. Sans que les documents permettent d'affirmer quelque chose de positif à ce sujet, on est en droit de penser que si Regnault de Chartres vit juste dans les pré-

textes mis en avant par le gouverneur de Soissons, pour refuser à Jeanne Darc l'entrée dans cette place, il n'en témoigna rien. Les sentiments de Regnault à l'égard de Jeanne Darc sont trop clairs pour qu'il y ait lieu d'insister. Ce qui pouvait procurer à Jeanne un nouveau prestige était pour déplaire à Regnault. L'avortement du plan d'opérations qui aurait compromis l'armée du duc de Bourgogne fut sans doute délicieux à Regnault, d'autant plus agréable qu'il y avait là Guichat Bournel pour en prendre la responsabilité. Que se passa-t-il entre Guichat Bournel et Regnault ? Il n'est pas plus aisé d'y répondre que de dire quelle fut la portée des entretiens de Regnault de Chartres avec Flavy. Le champ des conjectures est ouvert.

Ce qui est clair, c'est qu'en quittant Flavy d'abord, en quittant Bournel ensuite, Regnault avait dû exercer l'influence que sa situation de chancelier du royaume lui conférait.

On peut dire plus. Regnault de Chartres était roi de France pour les pays situés au nord de la Seine. Les ordres de lui y valaient les ordres du roi. Vallet de Viriville a fort sensément insisté sur cette particularité (t. II page 146). « La Trémouille savait très bien que sa propre domination toucherait à sa fin le jour où Charles VII commencerait de régner par lui-même. Dans cette vue, il avait établi pour les pays d'outre Seine et Loire, le *deuxième conseil royal* dont nous avons parlé. C'était simplifier ou diminuer d'autant, quant au jeune roi, la sollicitude et le poids des affaires. Ce conseil présidé par Regnault de Chartres décidait les questions les plus importantes, *sans même en référer au conseil royal proprement dit* que dirigeait la Trémouille. » Le « vice-roi » Regnault de Chartres (comme le désigne Vallet de Viriville) sévit-il plus tard contre Guichat Bournel ? C'est par la réponse à cette question

que peut être appréciée la part de Regnault dans la trahison de Bournel, de même c'est par le silence des documents sur les supplices infligés par Flavy aux félons de la sortie de Compiègne, que se devine le rôle de Flavy dans la prise de la Pucelle. Quant au départ du comte de Clermont, traversant la Marne et la Seine dans la direction de la Loire avec le gros de l'armée française, il est évident que c'est là l'œuvre de Regnault. Seul, le *vice-roi* avait autorité pour prescrire ce changement d'itinéraire au lendemain du jour où Jeanne Darc avait compté mener l'armée française à Pont-l'Évêque, par la rive gauche de l'Oise. Le motif tiré de la pénurie des vivres à Compiègne serait grave, s'il se fut agi d'une place bloquée. En réalité, une armée sensiblement égale en nombre, sinon supérieure à l'armée bourguignonne, aurait empêché *par sa seule présence* le siège de Compiègne. Nous avons écrit que Flavy souhaitait fort ce

siège : nous avons insisté sur les entretiens de Flavy avec Regnault de Chartres. Le lecteur sera-t-il surpris s'il voit Regnault de Chartres prescrire la dislocation de l'armée de l'Oise, de manière que Flavy puisse être assiégé à Compiègne ?

Encore une fois, la raison de la pénurie des vivres qui a frappé Lebrun des Charmettes ne prévaut pas contre ce fait que le siège de Compiègne devenait une opération impossible, tant que l'armée française serait près de Compiègne. Avant de faire ce siège, le duc de Bourgogne devait battre cette armée. Or Jeanne Darc ne paraissait pas du tout disposée à y mettre du sien. Tout au contraire son double plan d'opérations contre Pont-l'Évêque avait montré quels coups terribles elle entendait porter au duc de Bourgogne. Telle est l'explication naturelle de la dislocation de l'armée sous les murs de Soissons, dislocation précédée du

curieux refus de Guichat Bournel de laisser entrer cette armée à Soissons. Après cet épisode de Soissons qui rendait vain le second plan d'opérations de Jeanne Darc, celle-ci se retrouve à Crépy. Crépy en Valois était une petite place située sur la route de Soissons à Paris, à neuf lieues de Soissons et à quinze lieues de Paris. Il est difficile de conjecturer à quelle opération se rapportait la présence de Jeanne à Crépy ; ce qui est certain c'est que la nouvelle du siège mis le 20 mai devant Compiègne par le duc de Bourgogne parvint à Jeanne, tandis qu'elle était à Crépy. La chronique de Perceval de Cagny le rapporte en ces termes : « En l'an quatorze cent trente, le vingt troisieme jour dudit mois de may, la Pucelle, étant audit lieu de Crépy, sut que le duc de Bourgogne, en grand nombre de gens d'armes et autres et le comte d'Arundel était venu assiéger la dite ville de Compiègne. » Crépy est à cinq lieues au sud de

Compiègne, sur la route de Compiègne à Meaux. Crépy est séparé de Compiègne par la forêt.

Il est admis généralement que le duc de Bourgogne mit le siège devant Compiègne le 20 mai. Si l'on se fie à l'écriture de la chronique de Perceval, on est amené à compter *trois jours* entre le fait du siège et l'annonce de ce fait à Jeanne Darc. Trois jours, c'est beaucoup ; car les bourgeois de Compiègne n'étaient pas à court de messagers, quand il s'agissait d'aviser d'évènements importants les personnes sur qui ils comptaient. Or Jeanne Darc était du nombre et la première sans doute par rang d'importance. On peut dire à cela que Jeanne pouvait le 23 mai être venue d'une localité à l'opposite de Compiègne, où le messager des bourgeois de Compiègne ne l'aurait pas rencontrée. Cela se peut. Comme cette date du 23 mai est une des plus contes-

tées de l'histoire du quinzième siècle, il est nécessaire de rapprocher avec soin les divers éléments qui peuvent enserrer la solution de ce point de fait. Il y a deux repères généralement admis : d'abord que le duc de Bourgogne s'installa le 20 mai devant Compiègne, ensuite que le 25 mai parvint à Paris la nouvelle de la capture de Jeanne Darc par les Bourguignons. Ce dernier repère paraît certain, à cause de la mention de cette nouvelle inscrite sur son registre par le greffier du Parlement de Paris, à la date du 25 mai. Entre ces deux dates, 20 mai et 25 mai, il faut placer d'abord le jour où Jeanne Darc reçut à Crépy la nouvelle de ce qui s'est passé le 20 mai à Compiègne ; les uns, et parmi eux, Lebrun des Charmettes, Henri Martin, Villiaumé, le marquis de Beaucourt, veulent que ce soit le 22 mai ; les autres, et parmi eux, Lenglet-Dufresnoy, Berriat Saint-Prix, Vallet de Viriville, Wal-

lon pensent avec Perceval de Cagny que ce fut le 23 mai. Avec la première hypothèse, Jeanne Darc aurait été faite prisonnière le 23 mai, dans la soirée, ce qui est en concordance avec une lettre écrite par le duc de Bourgogne le soir de la capture de Jeanne, sous la date du 23 mai. Avec la deuxième hypothèse, Jeanne Darc aurait été faite prisonnière le 24 mai dans la soirée, ce qui est affirmé par Monstrelet et par Chastellain, chroniqueurs parfaitement à même d'être renseignés. Voici le passage de Monstrelet : « Advint, la nuit de l'Ascension à cinq heures apres midi, que Jeanne la pucelle, Pothon... saillirent hors de ladite ville de Compiègne par la porte devers Montdidier. » Voilà la mention de Chastellain : « Par une vigile de l'Ascension... »

La solution entre les deux dates paraît inextricable. On a avancé que le duc de Bourgogne avait fait un *lapsus*, en datant la

fameuse lettre adressée aux bourgeois de Saint-Quentin ! On a dit que Perceval de Cagny avait pu lui aussi laisser échapper un *lapsus calami* en écrivant sa chronique ! On a interprété le terme précis « vigile de l'Ascension » comme signifiant aussi bien l'avant-veille de l'Ascension (l'Ascension tombait le 25 mai 1430) que la veille même de l'Ascension ! On a prétendu que l'expression « nuit de l'Ascension » signifiait au quinzième siècle « veille de l'Ascension » ou « vigile de l'Ascension », et on en a conclu que Monstrelet et Chastellain ont pu indiquer le 23 mai, tout aussi bien que le 24 mai 1430, grâce au sens élastique des mots *nuit* ou *vigile*. Quicherat et Michelet se sont abstenus de se prononcer sur cette date. C'est le parti le plus sage. Toutefois il est permis de remarquer qu'en plaçant ainsi les quatre faits : le 20, siège ; le 22, nouvelle du siège reçue à Crépy

par Jeanne Darc ; le 23, Jeanne prise ; le 25, nouvelle de Jeanne prise, reçue à Paris par le greffier du Parlement, on a formé une succession d'évènements plus vraisemblable que dans l'autre hypothèse ; le 20, siège ; le 23, nouvelle du siège reçue à Crépy, le 24, Jeanne prise ; le 25, nouvelle de Jeanne prise, reçue à Paris. Dans la seconde hypothèse, le temps est bien court entre l'événement concernant Jeanne Darc et la nouvelle de l'événement portée à Paris, tandis que le temps est bien long entre l'événement du siège et la nouvelle de cet événement portée à Crépy. Rappelons encore qu'il y a 17 lieues de Compiègne à Paris et 5 lieues seulement de Compiègne à Crépy ; la première hypothèse qui correspond à deux jours d'intervalle entre chacun des événements et la durée de sa transmission s'accorde beaucoup mieux avec la vraisemblance que la seconde qui attri-

bue trois jours à la durée de transmission à 5 lieues, un seul jour à la durée de transmission à 17 lieues. Cependant cette démonstration est loin d'avoir un caractère absolu. Rien ne s'oppose à ce que le 23 mai Jeanne Darc soit arrivée à Crépy à franc étrier, venant de Meaux ou de Château-Thierry, où la nouvelle n'était pas parvenue avant son départ. Il n'y a pas davantage d'impossibilité à ce que les dix-sept lieues de Compiègne à Paris aient été franchies dans la nuit par un exprès porteur de la grande nouvelle. Quoi qu'il en soit, ce rapprochement de dates est en faveur du 22 mai pour l'arrivée de Jeanne Darc à Crépy.

A la nouvelle que le duc de Bourgogne assiège Compiègne, elle prend une détermination énergique. Elle ordonne à sa compagnie une marche de nuit, comme pour le coup de main de Pont-l'Évêque. « Environ minuit, elle partit dudit lieu de Crépy,

en sa compagnie de trois à quatre cents combattants. Et combien que ses gens lui dissent que elle avoit peu de gens pour passer parmi l'ost des Bourguignons et Anglois, elle dit : *Par mon martin! nous sommes assez, je iray voir mes bons amis de Compiègne!* Elle arriva audit lieu environ soleil levant, et sans perte ne destourbier à elle ne à ses gens, entra dedans ladite ville. » Avec sa méthode supérieure de guerre, Jeanne Darc devait réussir dans toutes ses opérations. Elle entre à Compiègne à l'heure où douze jours plus tôt elle donnait l'assaut à Pont-l'Évêque. Elle entre à Compiègne, sans que les Bourguignons et les Anglais s'en soient doutés. C'est ce qui arrivera toutes les fois qu'un capitaine se guidera d'après les principes de tactique qui étaient le fond de la méthode journalière de Jeanne. Les Anglais et les Bourguignons n'avaient aucun détachement

sur la rive gauche de l'Oise, par où Jeanne était entrée à Compiègne. Par conséquent, sa compagnie n'avait couru aucun risque dans cette marche. La crainte exprimée par les gens de Jeanne dans le propos rapporté par Perceval de Cagny était une appréhension chimérique. L'ost des Bourguignons et des Anglais était de l'autre côté de l'Oise. La marche de nuit prescrite par Jeanne aurait eu du reste le même succès, dans l'éventualité de postes bourguignons campés sur la rive gauche de l'Oise. Les opérations de nuit ont cela de particulier qu'elles réussissent toujours à celui qui attaque et tournent mal à celui qui dort.

Rien qu'en s'apercevant de l'usage constant de ce genre d'opérations par Jeanne Darc, un militaire peut présumer qu'il est en face d'un tacticien de premier ordre et d'un grand stratégiste. Jamais un tacticien médio-

cre n'ordonnera une marche de nuit. Jamais un tacticien médiocre n'exécutera avec succès une opération de ce genre. A une pareille opération, il faut des chefs d'élite, il faut des soldats parfaitement entraînés, ou subissant hautement l'ascendant moral des chefs. Dans les marches de nuit, la surveillance des chefs est presque nulle, il faut que le mérite du soldat ou le prestige du capitaine supplée à la surveillance qui fait défaut. La valeur morale de chaque soldat est à lui-même son surveillant, son chef. Dans ce genre d'opérations, la fatigue, l'énervement, ont vite raison des lâches et des faibles. Une troupe capable de maintenir sa cohésion et son élan dans de pareilles conditions se trouve rarement. Neuf fois sur dix une opération de nuit tourne à la débandade, aux premiers coups de feu tirés par des soldats impressionnables sur un ennemi imaginaire. C'est un proverbe que deux marches de nuit usent une colonne comme vingt

marches forcées de jour ! Quand on considère Jeanne Darc usant de ce procédé de guerre avec la familiarité qu'elle pratiquait pour toutes les fatigues, pour tous les périls, on est obligé de convenir qu'elle était un tacticien émérite car on ne signale jamais de débandade dans ses entreprises. Après la belle marche de nuit exécutée de Compiègne à Pont-l'Évêque par deux mille combattants, nous avons assisté à un combat acharné, à un assaut admirablement mené ; nous avons remarqué ensuite une retraite ordonnée avec autant de calme et de régularité que si les deux mille combattants n'avaient pas marché toute la nuit !

De pareilles opérations seraient des folies si elles étaient répétées autrement qu'en vue d'un grand résultat. A ce titre, Jeanne Darc montrait son génie de stratégiste chaque fois que privant de sommeil des soldats dévoués, elle gagnait la bataille avec leurs jambes, à la stupeur des adversaires qui voyaient en elle

un enchanteur qui savait vaincre avant d'avoir combattu. Les opérations de nuit combinées par Jeanne Darc avaient toujours en vue les plus grands résultats avec le moins de sang versé. Jeanne était économe du sang français; elle était prodigue du sien, prodigue aussi de ses fatigues. C'est une des causes du prestige divin qu'elle exerçait sur les soldats. Une opération qui aurait paru folie sous un autre chef, tant elle réclamait de ténacité et de fatigue, devenait une joie pour les siens, car ils savaient par l'œuvre de Jeanne que ténacité et fatigue étaient compensées par la vie de centaines de soldats qu'aurait exigée la méthode ordinaire, la méthode vulgaire des assauts et des batailles rangées. Jeanne Darc aurait-elle exigé des siens des efforts disproportionnés avec les succès à gagner! elle aurait laissé la réputation d'une toquée, d'une maniaque, à la manière des légendaires colo-

nels qui adorent faire sonner l'alarme sous prétexte d'entraîner leurs gens !

La guerre est faite de bon sens comme toutes les choses humaines. Dans le cœur du plus modeste soldat réside une parcelle de ce bon sens. Le grenadier qui, la veille d'Austerlitz, saisissait la manœuvre du lendemain, le tambour qui devinait à Vérone la contremarche qui allait immortaliser Bonaparte, c'est le soldat français de tous les temps, c'est le même sang que le soldat de Jeanne Darc ; ce sang ne demande que des fatigues, encore des fatigues, à la condition de récolter beaucoup de gloire. Sous Jeanne Darc, le soldat français, — le même soldat qui, plus tard devait aller « de Madrid à Moscou » en admirant son entraîneur, — ne connaissait ni jour, ni nuit ; il appartenait corps et âme à son chef, dominé qu'il était par la constante anthithèse entre les méthodes de Jeanne et les procédés médiocres de la guerre courante ; entre les

déroutes et les capitulations de l'ennemi obtenues presque sans coup férir, opposées aux tueries sans résultats décisifs qui constituaient les batailles et les sièges avant que Jeanne apparût. Ces remarques doivent être faites au moment où Perceval de Cagny montre la Pucelle le matin du jour où Flavy va disposer de sa liberté. Des historiens ont écrit que Jeanne Darc avait perdu de ses moyens pendant la période militaire qui nous occupe. Au lecteur d'apprécier si ce que rapporte Perceval de Cagny est d'un général affaibli, découragé. Une autre école veut que Jeanne Darc ait combattu *en casse cou* : cette école donne pour devise à la Pucelle : « En avant ! » Il est très vrai que dans l'action, Jeanne poussait en avant ; sa tenacité ne savait pas se rebuter. Sa tactique se résumait bien par ces deux mots ; mais sa stratégie était moins enfantine.

Au lecteur de décider : La manœuvre

qui consistait à délivrer Compiègne en coupant à l'ennemi le nœud vital de Pont-l'Évêque, est-elle si simple, si enfantine? Étudiez les campagnes des grands capitaines, méditez les *Commentaires de César*, relisez les Mémoires de Napoléon, et trouvez mieux! Et la tactique employée par Jeanne pour réduire la compagnie de Franquet d'Arras qu'elle est venue attendre sur sa ligne de retraite? est-ce une tactique banale? Trouvez dans l'histoire des guerres maint exemple de l'intelligente activité avec laquelle Jeanne, prenant aussitôt la détermination nécessaire, bat le rappel des garnisons environnantes? Trouvez un autre exemple d'un siège improvisé en rase campagne pour venir à bout d'un adversaire insaisissable. Ce Franquet était, ne vous y trompez pas, un tacticien émérite et un homme de guerre rompu à son métier! Pour nous qui avons lu et relu

avec intérêt les campagnes réputées les plus dignes d'admiration, nous estimons que la campagne de l'Oise est une suite de superbes inspirations militaires. Si le succès n'a pas été au bout, si l'issue de la sortie de Compiègne a été funeste à Jeanne Darc, le mérite militaire de Jeanne reste intact.

Cette déclaration est indispensable au moment où Perceval de Cagny nous fait assister, sous les murs de Compiègne, à l'aurore de cette journée fameuse. Jeanne entre dans Compiègne avec sa bonne humeur, avec sa grâce et sa gaîté. Le soir, quand le soleil couchant dorera de ses rayons le clocher de Venette, le plus grand des capitaines français sera prisonnier de Jean de Luxembourg, il sera redevenu une femme sans défense, comme il était quinze mois auparavant quand il mendiait au sire de Baudricourt le droit de mener

la France à la victoire! La nuit suivante, Flavy toujours impénétrable tracera sur le papier quelques lignes qu'un exprès ira remettre, dans Beauvais, au vice-roi, Regnault de Chartres! Voilà un manuscrit qui éclaircirait la cause! Continuons la relation, d'après Perceval de Cagny, de la dernière journée où Jeanne Darc eut la joie de commander à des Français. Cette relation a mainte variante avec la narration de Quicherat reproduite plus haut en grands détails, et regardée comme le meilleur récit de ce mémorable épisode. Il importe de suivre attentivement les particularités signalées par Perceval: « Cedit jour les Bourguignons et Anglois vinrent à l'escarmouche en la prairie devant ladite ville. Là eut fait de grans armes d'un coté et d'autre. Lesdits Bourguignons et Anglois sachans que la Pucelle étoit dedans la ville, pensèrent bien que ceux de dedans

sailliroient dehors à grand effort, et, pour ce, mirent les Bourguignons une grosse embuche de leurs gens en la couverture d'une grande montagne près d'illec, nommée le Mont de Clairoy. Et environ neuf heures du matin, la Pucelle ouït dire que l'escarmouche étoit grande et forte en la prairie devant ladite ville. Elle se arma et fit armer ses gens et monter à cheval, et se vint mettre en la mêlée. Et incontinent elle venue, les ennemis furent reculés et mis en chasse. La Pucelle chargea fort sur le côté des Bourguignons. Ceux de l'embuche avisèrent leurs gens qui retournaient en grand désarroy; lors découvrirent leur embuche et à coyste d'éperons se vinrent mettre entre le pont de la ville, la Pucelle et sa compagnie. Et une partie d'entre eux tournèrent droit à la Pucelle en si grand nombre que bonnement ceux de sa compagnie ne les purent soutenir

et dirent à la Pucelle : *Mettez peine de recouvrer la ville, ou vous et nous sommes perdus !* » Cette première partie de la relation de Perceval diffère du tout au tout de la narration de Quicherat qui a été reproduite plus haut et qui représente l'ensemble des circonstances admises par la critique historique du dix-neuvième siècle comme ayant marqué cette journée extraordinaire.

Perceval attribue à l'assiégeant l'initiative de l'escarmouche, la préparation de l'embûche ; l'assiégeant a prévu la sortie de Jeanne ; il sait même que Jeanne est « dedans la ville » ; autant de détails qui s'accordent médiocrement avec la vraisemblance. C'est au lecteur de peser les différences, d'apprécier les invraisemblances : quant à la critique historique d'aujourd'hui, elle n'accepte pas la plus grande partie de ce début de Perceval. Poursuivons le ré-

cit : « Quand la Pucelle les ouyt ainsi parler, très marrie leur dit : *Taisez-vous! il ne tiendra qu'à vous qu'ils ne soient déconfits. Ne pensez que de férir sur eux!* Pour chose qu'elle dit, ses gens ne la voulurent croire et à force la firent retourner droit au pont. Et quand les Bourguignons et Anglois aperçurent que elle retournoit pour recouvrer la ville, à grand effort vinrent au bout du pont. Et là eût de grans armes faites. Le capitaine de la place véant la grant multitude de Bourguignons et Anglois *prêts d'entrer sur son pont*, pour la crainte qu'il avoit de la perte de sa place, *fit lever le pont de la ville* et fermer la porte. Et ainsi demeura la Pucelle *enfermée dehors* et peu de ses gens avec elle... QUANT LES ANGLOIS VIRENT CE, tous se efforcèrent de la prendre. Elle résista très fort contre eux et en la parfin fut prise de cinq ou six ensemble,

les uns mettant la main en elle, les autres en son cheval, chacun d'iceux disant : *Rendez-vous à moy et baillez la foy !* Elle répondit : *Je ai juré et baillé ma foy à autre qu'à vous et je lui en tiendrai mon serment !* Et, en disant ces paroles, fut menée au logis de messire Jehan de Luxembourg. » La dernière partie du récit de Perceval est admise par la plupart des historiens de notre époque comme représentant exactement la vérité. Les paroles placées par Perceval dans la bouche de Jeanne Darc sont devenues un point essentiel de presque toutes les narrations de la sortie de Compiègne.

Fortune diverse des chroniqueurs et des chroniques ! un des morceaux est désavoué, biffé ; le suivant est répété par l'histoire ! Le plus singulier, c'est que l'histoire n'est pas constante dans ses dédains et dans ses faveurs. Les siècles reviennent sur

l'opinion de ceux qui les ont précédés. Le fragment de chronique à la mode perd alors tout crédit ; c'est l'alinéa dédaigné qui devient la base et le fondement de l'histoire ! Que le lecteur décide de la valeur de la dernière partie de la relation de Perceval selon son sentiment. Si cette valeur est grande, énormes sont les conséquences ; si, au contraire, les particularités de la relation de Perceval sont de médiocre valeur, presque toutes les observations qui vont suivre ont une portée bien diminuée. Il y a dans le récit de Perceval six mots très importants sur le moment décisif de l'action : *le capitaine de la place véant...* qui impliquent la présence de Flavy, sa décision prise en parfaite connaissance de cause, en voyant... ce qui se passait. Sept mots sont aussi très importants : *fit lever le pont de la ville*. En fait de ponts, on distinguait à Compiègne : 1° le pont fixe sur

l'Oise ; 2° la portion du pont sur l'Oise qui se levait ; 3° le pont sur le fossé du boulevart. Voilà trois ponts : On a souvent interprété les sept mots de Perceval de Cagny comme s'appliquant au troisième pont, le pont sur le fossé du boulevart. Cette interprétation paraît inexacte, car Perceval savait la valeur des termes ; s'il a écrit *le pont de la ville,* c'est qu'il exprimait un fait positif, savoir que la portion mobile du *pont sur l'Oise* fut levée par ordre de Flavy. Un historien de Jeanne Darc des plus érudits, M. Alexandre Sorel [1], apporte un nouvel argument contre cette interprétation. Il nous apprend que le pont sur le fossé du boulevart était un *pont dormant.* Si l'on admettait cette

[1] *La prise de Jeanne Darc devant Compiègne,* d'après des documents inédits, par M. Alexandre Sorel, président du Tribunal civil et de la Société historique de Compiègne. (Picard, éditeur, 1889.)

particularité (tout à fait extraordinaire d'ailleurs) on aurait une nouvelle raison pour que Perceval de Cagny ait parlé *de la portion mobile du pont sur l'Oise* comme ayant été levée par ordre de Flavy. Or, ce fait positif est excessivement grave, vu la situation de cette *portion mobile* du pont sur l'Oise. Ce fait positif implique l'abandon par Flavy du boulevart situé sur la rive droite de l'Oise, et des défenseurs contenus dans ce boulevart. Ce fait est tellement grave que l'on est amené à se demander s'il y a une faute de copiste, comme cela arrive très souvent dans les manuscrits du quinzième siècle, et si, au lieu des mots : *fit lever le pont de la ville* il ne faudrait pas supposer : *fit lever le pont du boulevart* ou seulement *fit lever le pont,* ce que le copiste aurait complété à sa façon, en ajoutant les mots : « *de la ville* ».

Cela ne paraît pas admissible, parce que les mots *fit lever le pont de la ville* sont suivis des quatre mots *et ferma la porte* qui concordent en sens et en fait avec le complément de l'interruption du pont sur l'Oise. En effet, *la porte* dont parle Perceval, c'est, jusqu'à preuve du contraire, la *Porte du Pont*, la porte qui permettait de sortir de l'enceinte fortifiée de la place pour gagner le pont sur l'Oise. La fermeture de cette porte par Flavy avait pour effet de suspendre, *au moins par cette porte,* toute communication des défenseurs de Compiègne, tant avec le pont sur l'Oise qu'avec les bateaux qui sillonnaient le cours de l'Oise. C'était la plus significative des démonstrations, tant aux yeux des compagnons de Jeanne Darc, qu'aux yeux des Anglais qui voyaient très nettement fermer cette porte et lever le pont-levis. Dans ces conditions, il paraît certain que le pont du boulevart dut être

levé, ou, s'il ne pouvait pas être levé, en admettant l'assertion de M. Sorel, que le tablier en dut être interrompu par un procédé quelconque. Ce ne fut pas sur un ordre formel de Flavy, puisque Perceval est muet là-dessus, mais ce fut une conséquence immédiate de l'ordre qui prescrivait de lever le pont sur l'Oise. En effet, la garnison du boulevart avait une mission spéciale ; conserver à tout prix la petite motte fortifiée qu'elle occupait. Le commandant de cette garnison pouvait-il hésiter à lever ou à suspendre la communication qui le livrait à l'ennemi ? Sa responsabilité était étroite. L'initiative lui manquait pour arracher Jeanne aux Bourguignons au prix de son fort. Le minime effectif des défenseurs du boulevart livrés aux Bourguignons par la levée du pont-levis et la fermeture de la Porte de la ville rendait fort peu plausible l'éventualité

d'arracher Jeanne aux Bourguignons, autrement que pour un quart d'heure !

Flavy, comme capitaine de la place, avait plus de forces qu'il ne fallait pour risquer une pareille action, il avait assez d'initiative pour faire passer par bateaux, en amont et en aval du boulevart, des centaines de gens d'armes qui auraient obligé immédiatement Anglais et Bourguignons à une retraite désordonnée, sinon à une destruction complète. Flavy faisait tout le contraire, s'il convient de prendre au pied de la lettre les mots : *fit lever le pont de la ville et fermer la porte.* Il est vrai que l'on a pensé à interpréter le mot *porte* comme s'appliquant à *l'entrée du boulevart* du côté de la campagne. Cela paraît bien difficile. En fortification et dans le langage courant des chroniques, l'entrée d'un boulevart ou d'un pont est qualifiée généralement de *barrière*. Le mot *porte* s'entend de l'entrée de ville, de la lacune dans

l'enceinte fortifiée, lacune présentant des travaux de défense particulièrement compliqués, constituant *la Porte*, ouvrage militaire.

Un coup d'œil donné au plan de Compiègne en 1509 permet d'apprécier les défenses multiples du pont et les diverses défenses de l'enceinte du côté où Jeanne cherchait à faire retraite. On rencontre d'abord le fossé du boulevart, fossé qui entoure un redan en terre ; ce fossé a une vingtaine de mètres de largeur ; l'eau de l'Oise dérivée par ce fossé entoure le redan d'une nappe profonde d'une dizaine de pieds. Cette nappe est franchie par deux ponts. Ces deux ponts sont à l'extrémité de chacune des faces du redan, très près de la gorge qui elle-même est baignée par l'Oise. Le milieu de la gorge du redan est le point d'attache du pont de Compiègne. D'après M. Alexandre Sorel, des deux ponts figu-

rés au plan de 1509, un seul était installé en 1430, celui qui fait communiquer avec la campagne la face du redan regardant Clairoix : le pont franchissant le fossé dans la direction de Venette, aurait été, d'après M. Sorel, établi postérieurement au siège de 1430. M. Sorel a dessiné un plan de Compiègne figurant à son avis la situation des fortifications au moment qui nous intéresse; il y a représenté le pont du boulevart comme un tablier en bois, reposant sur deux chevalets placés dans le fossé, ce qui correspond à un intervalle d'environ six mètres entre les points d'appui consécutifs du tablier.

M. Sorel affirme que ce pont était *dormant;* que le pont ait été qualifié de *dormant* dans les comptes de la ville de Compiègne, cela ne prouverait pas absolument que ce pont n'ait pu être *levé* d'une manière ou d'une autre dans la journée du 23 mai.

En effet, admettre que ce pont ne pouvait pas être *levé* ou *enlevé*, ce serait contraire à la prévoyance que M. Sorel reconnaît tout le premier aux bourgeois de Compiègne. L'accès du redan aurait été permis aux Bourguignons, dès le 23 mai, si le pont du boulevart n'avait été *levable* d'une manière ou d'une autre. Or, loin que l'accès de ce redan ait été facile et que le pont ait pu livrer passage aux Bourguignons le 23 mai, il s'écoula plusieurs semaines pendant lesquelles le duc de Bourgogne fit les plus vifs efforts pour pénétrer dans ce boulevart. Il est bien clair que le pont du boulevart avait été *levé* pendant ces combats incessants. De quelle manière ? là serait la question. Mais, dira-t-on, ce pont avait pu être brûlé par les gens du boulevart, ou détruit par eux de quelque autre façon. Nous répondons que cela est peu probable. Brûler un pont ou le détruire

pour en interdire l'accès, c'est fort bien; mais c'est assez primitif. Dans presque tous les boulevarts usités au moyen-âge pour la défense des portes, des ponts, des barrières, le pont du fossé était susceptible d'être *levé*. L'expression pont *dormant* peut viser exclusivement les deux chevalets sur lesquels reposait un tablier, *tournant* au moyen de câbles ramenant le tablier dans le boulevart. Que le tablier du pont du boulevart fut pareil à celui d'un *pont-levis* ou d'un *pont tournant* avec la particularité de deux chevalets *dormants* dans l'eau du fossé, pour servir d'appui au tablier, nous ne chercherons pas à préciser; ce qui paraît résulter des événements postérieurs du siège, c'est que ce pont ne *dormait* pas toujours; car, sans cela, les Bourguignons auraient eu belle pour y passer.

L'objection de M. Alexandre Sorel tirée de la dénomination habituelle du pont du

boulevart nous a fait perdre un instant de vue la petite garnison du boulevart qui vraisemblablement leva ou tourna le pont de son fossé, aussitôt que Flavy eut levé le pont sur l'Oise et fermé la Porte du Pont. Cette garnison devait avoir un très petit effectif, une trentaine d'hommes sans doute, une soixantaine tout au plus. Cette garnison aurait été écrasée par le nombre, si elle eut laissé libre le pont de son fossé. Pour résumer ce qui précède, lorsque Perceval écrit : « Le capitaine de la place fit lever le pont de la ville et fermer la porte », c'est du tablier réunissant la deuxième culée du pont de l'Oise à la troisième culée et de la Porte monumentale (*la Porte* tout court) qu'il semble vouloir parler. Quant au fortin en maçonnerie, analogue au fort des Tourelles à Orléans, et qui, lui aussi, avait une porte d'un certain effet ; quant à la tour en maçonnerie qui formait réduit au centre du redan et qui elle aussi présentait

une porte moins monumentale que la porte du fortin ; Perceval de Cagny n'en dit mot. Que les portes du fortin et de la tour aient été ouvertes ou fermées à ce moment, le fait a un médiocre intérêt. Cependant il est probable que la porte du fortin fut fermée ; tandis que la porte de la tour resta ouverte. En somme, la fermeture de l'une ou l'autre de ces deux portes secondaires était chose aisée et rapidement faite. La fermeture de la Porte de ville exigeait seule un certain appareil, une véritable complication. Un simple coup d'œil au plan de 1509 apprend que Flavy disposait de nombreuses poternes débouchant sur l'Oise et sur ses îlots pour faire passer dans les bateaux toute la garnison mobilisable, laissant aux bourgeois la défense de leurs murailles.

Flavy disposait d'une batellerie considérable ; près d'un millier de barques et plus de quarante chalands étaient amarrés au pied

des murs de Compiègne et le long de l'île de la Palée : la traversée de l'Oise, à peine plus d'une centaine de mètres en face de l'île de la Palée était tellement aisée qu'en cinq minutes les Bourguignons auraient eu fort à faire et eussent été débordés par une sortie des Compiègnois. Touchant ces bateaux, il est un passage caractéristique de la relation de Quicherat : « Flavy pourvût de son mieux à la retraite, d'abord en disposant des gens de trait sur le front et sur les flancs du boulevart, ensuite en préparant sur l'Oise *quantité de bateaux couverts,* pour recevoir les piétons dans le cas d'un mouvement rétrograde. » Il est positif que Quicherat n'indique cette « quantité de bateaux » que comme réunie *en vue d'un mouvement rétrograde.* Mais pour les gens qui savent ce que c'est qu'une action de guerre, ces mots « en vue d'un mouvement rétrograde » n'ont rien d'objectif. Une simple indication du chef et

ces bateaux sont organisés immédiatement en vue d'un mouvement offensif.

Au reste, Quicherat, en revêtant cette hypothèse de son incomparable autorité, a paru suivre les tendances d'un *Mémoire à consulter sur Guillaume de Flavy,* datant du seizième siècle et qu'il convient de citer : « Le duc de Bourgogne auroit, sur le déclin de la trêve, donné rendez-vous à toute sa force et aux comtes de Montgommery et de Hontinton, ès environs de Compiègne, qu'il auroit investi le mois d'avril 1429 (*vieux style*) et, avant que prendre le plus proche logement, réduit par force ou composition toutes les places et chateaux voisins à son obéissance pour n'en recevoir incommodité ; entr'autres Choisi, où commandait Louis de Flavi, Gournay tenu par Tristan de Mainguelers, Saintines. Et comme il désignoit de s'approcher par tranchées, les eaux de bord des rivières d'Oise, d'Aisne et d'Aronde

l'en ayant alors empêché, plusieurs troupes seroient entrées en la ville, du coté de la forêt de Guise, entre lesquelles étoit la Pucelle. » Cette citation révèle que les rivières étaient en crue. Excellente condition pour Compiègne dont les fossés étaient pleins. Pour les bateaux, c'était la certitude de manœuvrer facilement par tous les fonds. Tout cela est à retenir. Le *Mémoire à consulter* expose ainsi le chef de la sortie : « Ils firent entreprise pour lever le logement de messire Baudo de Noyelle, maréchal de l'armée, qui avoit son quartier au village de Marigni, au plus proche de la ville. Sortirent à cette fin le mercredi 24 mai, cinq heures du soir, cinq ou six cents hommes, partie à pied, partie à cheval, et y trouvèrent grand résistance pour ce que *tous les chefs et capitaines y étoient assemblés* pour résoudre ce qui étoit *à faire aux approches.* »

Ce dernier trait paraît en partie exact.

La narration de Quicherat n'y avait pas fait allusion, mais le fait a été consigné par Monstrelet qui était au siège, ledit jour, et dans les termes suivants. « Si étoit à cette heure, messire Jean de Luxembourg, avec lui le seigneur de Créquy, et huit ou dix gentilshommes, tous venus à cheval, non ayant sinon assez petit, de son logis devers le logis de messire Baudo; et regardoit par quelle manière on pourroit assiéger icelle ville de Compiègne. » Reprenons le *Mémoire à consulter :* « La résistance de ceux-ci donna loisir à toutes les troupes logées à Venette, Clairoix et Bienville, même au duc de Bourgogne logé à Coudin, de secourir leurs capitaines engagés au combat avec telle ardeur et poursuite que sur la retraite ils se trouvent pêle-mêle *jusques aux barrières;* la Pucelle et les capitaines estans sur le derrière de leurs troupes pour arrêter la violence des ennemis. »

Il est bon de remarquer l'expression « *jusques aux barrières* » qui est le terme habituel de l'époque pour une entrée de boulevart et généralement pour toute fermeture d'ouvrage autre qu'une Porte de Ville. « Lesquels se voyant confortés par toute l'armée qui venoient fondre sur ceux qui étoient sortis *entroient ès barrières* ne pouvans être arrêtés par les archers arbalètriers et couleuvriniers que Flavi avoit disposé pour les défendre et favoriser la retraite. »

Voilà une particularité qui ne figure dans aucune des relations écrites par les historiens : d'après ce texte (c'est un mémoire d'avocat) les Bourguignons sont entrés « dans le boulevart ». S'agit-il de quelques isolés qui auraient été ensuite repoussés? Le texte du *Mémoire à consulter* ne précise pas. Voilà la suite : « Et n'eut été les *petits bateaux couverts*, garnis d'archers et arbalétriers, rangés au bordage de la rivière,

où la plupart des gens de pied furent recueillis, les ennemis *eussent occupé les barrières* et mis la ville en danger. » Cette relation mentionne seulement les *bateaux couverts* dont disposait Flavy. C'étaient en effet les plus commodes aux archers et arbalétriers de Compiègne, pour frapper les Bourguignons, sans risquer d'être atteints par les traits de l'adversaire. Le *Mémoire à consulter* observe que sans cet organe défensif, les Bourguignons eussent fait plus qu' « entrer ès barrières » ils les « eussent occupées ». Cela peut suffire à préciser la réponse à la question posée plus haut sur ce sujet. Néanmoins, à prendre au pied de la lettre le *Mémoire à consulter,* ces bateaux ont suffi à préserver Compiègne de tout péril de ce chef; donc il n'y aurait pas eu danger, en donnant à ce terme le sens étroit qu'il faut lui prêter pour justi-

fier la grave décision de Flavy relative à la Porte et au Pont.

C'est dans ce récit que paraît être l'origine du rôle prêté par la narration de Quicherat à la *quantité de bateaux couverts*. Il est naturel de vouloir pénétrer le but de cette assertion émise dans le *Mémoire à consulter sur Guillaume de Flavy*. Ce but est d'expliquer la conduite de Flavy d'une manière satisfaisante, c'est de répartir les troupes et les ressources presque infinies dont disposait le capitaine de Compiègne, de manière à prouver que Flavy n'est pas responsable du dénouement. Il faut montrer que la prise de Jeanne Darc résulte de la fatalité, non de la volonté de Flavy. Le *Mémoire* mentionne du reste l'insignifiance des pertes. Pour justifier la *levée du pont* et la *fermeture de la porte* dont le *Mémoire* s'abstient d'ailleurs de faire aucune mention, le *Mémoire*

invoque une irruption de Bourguignons dans le boulevart. Or, bien que cette irruption ait pu, à la rigueur, se produire — on ne peut pas affirmer absolument que non — elle paraît amenée par le besoin de la cause, car où en est la trace chez les chroniqueurs ? Poursuivons la lecture du *Mémoire*, nous allons y trouver la preuve de ce qui vient d'être avancé, bien que le *Mémoire* veuille faire tout autre chose : « Cela défavorisa grandement la défense de la ville *peu fournie d'hommes* vivres et munitions de guerre; *ceux qui y étoient entrés avec la Pucelle s'étant dès le lendemain retirés en leurs garnisons;* et n'y seroit demeuré que Barette, lieutenant de ladite Pucelle, et trente-trois hommes d'armes de sa compagnie. » Corollaire : au moment de la *levée du pont* et de la *fermeture de la Porte*, Flavy avait sous la main toutes les forces, toutes les ressources militaires qui suffi-

rent à *préserver l'enceinte de Compiègne de toutes insultes pendant cinq mois,* à défendre le méchant boulevart du Pont pendant plus de neuf semaines, à donner enfin l'assaut de la « grand'bastille » après ces cinq mois de siège! Qui veut trop prouver...! A quoi bon compléter le proverbe? Poursuivons : « Les approches furent faites par tranchées, dès le lendemain, la ville battue et minée en plusieurs endroits; le pont et les moulins rompus, SANS POUR CE QUITTER AUX ENNEMIS UN POUCE DE TERRE : les habitants ayant été contraints de faire un pont de cordes couvert de toiles, pour passer par dessus la rivière d'Oise et défendre le boulevart qui étoit au bout du pont; où ils furent trois mois retranchés et aux mains avec les ennemis. » Tout cela est vrai, tout au moins pour la plus grande part. Flavy était un homme de guerre de premier

ordre. Sa défense de Compiègne lui fit beaucoup d'honneur.

Si Flavy eut été un militaire médiocre, comme le duc Philippe le Bon, comme le comte de Luxembourg, nous serions médiocrement étonné de l'incident qui amena la prise de Jeanne Darc. Ce qui nous effraye, ce sont précisément les talents supérieurs de ce Flavy. Un gaillard qui *ne cède pas un pouce de terre* pendant tant de semaines de bombardement et d'approches, un homme qui voyait son frère tué à ses côtés d'un coup de canon, sans sourciller, ce capitaine là est joliment maître de lui, il n'est pas de ceux qui font lever un pont ou fermer une porte, pour une peur irraisonnée, pour un semblant de péril des plus aisés à conjurer! Flavy était beaucoup plus capable d'un crime exécuté de sang froid que susceptible d'une défaillance morale dans une action de guerre qui pour lui était en jeu. Le capitaine qui ne fut

pas ému de la prise de Jeanne Darc, qui ne montra pas ombre d'émotion, quand les compagnons de l'héroïne quittèrent Compiègne le lendemain, était-il effrayé de l'échauffourée du boulevart de Compiègne ? C'est là une question psychologique : Libre à chacun d'y répondre à sa guise en pesant les arguments qui précèdent.

Une opinion peut se soutenir, c'est que Jeanne Darc ne pouvait être prise si les Bourguignons n'avaient eu un signe indéniable qu'ils pouvaient s'engager à fond. Il fallait pour cela que les Bourguignons eussent vu lever le pont et fermer la porte. Oh ! alors ! les Bourguignons n'avaient rien à craindre en poussant jusqu'au boulevart. Plus de risque alors d'être débordés par leurs ailes et coupés dans leur retraite ! La capture de Jeanne Darc n'est plus précisément un combat où les Bourguignons sont en butte aux coups de la place, c'est un hallali, c'est une

curée où Jeanne Darc doit succomber sous le nombre avec la demi-douzaine de ses plus fidèles compagnons ! Flavy dut avoir un moment de contrariété. Pour lui, comme pour Regnault de Chartres, comme pour la Trémouille, la solution idéale c'était la mort de Jeanne Darc sous les coups de l'ennemi. Cette mort aurait laissé plus de marge à des détails dégageant la loyauté du capitaine de Compiègne. La Providence a décidé autrement et Flavy, non plus que Regnault de Chartres, non plus que la Trémouille, n'eut pas trop à s'en plaindre, tout au moins aux yeux des hommes. Jeanne Darc tout occupée à « férir » dans le combat, défendant sa vie contre les Bourguignons, ne s'aperçut de rien de louche. Serrée de près par nombre de gens d'armes ennemis, elle n'eut ni le loisir de suivre ce qui se passait au pont et à la porte de Compiègne, ni la pensée que cette pression constamment croissante des ailes

bourguignonnes autour des siens était produite par le spectacle des mesures matérielles prises par ordre de Flavy.

Pauvre Jeanne ! Pendant que Flavy travaillait à son ambition, pendant que la fameuse lettre de Regnault de Chartres était préparée dans l'esprit de son auteur, voilà ce qu'elle faisait, c'est Georges Chastellain, le chroniqueur bourguignon, l'*induciaire* du duc de Bourgogne, présent au siège, qui l'écrit. « Passant nature de femme, la Pucelle soutint grand faix et mit beaucoup de peine à sauver sa compagnie de perte, demourant derrière comme chef et comme la plus vaillante du troupeau ! » Jeanne Darc était de tous les acteurs de ce drame le moins à même d'avoir suivi le double jeu de Flavy. Quant à ses compagnons rentrés à Compiègne, eussent-ils deviné quelque chose, il ne paraît pas qu'ils aient parlé. Eussent-ils parlé ? nous n'en saurions rien. Nous avons rapporté plus

haut le trait du *Bourgeois de Paris* racontant le supplice de Pierronne pour avoir dit que Jeanne « était bonne ». Il est difficile de s'imaginer un ami de la Pucelle accusant par ses propos Flavy d'avoir mal agi dans cette journée du 23 mai ! Une messe dite pour le salut de Jeanne Darc, une collecte pour sa rançon étaient devenus des actes séditieux ! Cela est parfaitement certain : car comment admettre que l'élan des bourgeois de vingt cités si vif en apprenant que Jeanne est prise, soit tombé partout comme un feu de paille ? Quant aux Bourguignons, ils attribuèrent naturellement à leur valeur un incident qui tenait en effet en partie à leur élan. On oublie volontiers un bienfait, surtout lorsque la seule trace de ce bienfait est l'impression fugitive, ressentie par les yeux, d'un pont qui se lève, d'une porte qui se ferme !

L'histoire telle que les hommes l'écrivent ! comment la qualifier ? C'est une ébauche de

vérité, au prix de l'histoire telle que notre esprit conçoit que Dieu la fera lire au dernier jour : quand se déroulera le livre illustrant en traits de feu le milliard d'images animées, photographiées à chacune des minutes vécues par l'humanité, livre impartial où chacune des voix personnifiant le milliard d'acteurs des drames passés répétera mot pour mot les paroles d'antan, livre dont le mécanisme défie les enfantillages des parleurs et des microphones! Ce grand livre d'histoire, le jour où il sera ouvert, permettra de juger, de comparer, de placer Jeanne Darc à son rang. Après cette apparition, l'histoire écrite par les historiens... que sera-t-elle ? Hélas! moins qu'une torche fumeuse au prix des flots de lumière que verse le soleil quand il émerge radieux des ombres de l'Orient. Le dernier acte militaire de Jeanne Darc, celui où elle refusa de « bailler sa foi » a-t-il son

pendant dans l'histoire ? Pour nous, nous n'en connaissons pas : nous avons relu cent batailles où sont notées la grandeur d'âme et la valeur des héros. Nous ne savons rien de plus glorieux que la mâle simplicité de Jeanne désarçonnée et refusant à l'ennemi ce que les plus valeureux rois de France ne lui refusaient pas. Voilà, par exemple, la relation du dénouement de la bataille de Poitiers d'après Mézeray (*Histoire de France*, édition de 1643, in-folio, tome Ier page 820) : « Dès la desroute de la première bataille, trois enfans du Roy, Charles, Louys et Jean estant montez à cheval pour se sauver d'après le conseil de leurs gouverneurs, grand nombre de chevaliers abandonnèrent le combat pour les suivre ; néantmoins Philippe, le plus jeune des quatre, aagé seulement de treize ans, voulût demeurer et combattre auprès de son père, le couvrit courageusement de son corps, et restant

seul invincible de tant de combatans, bien que fort blessé, eust plustost rendu l'âme que l'épée, si son père ne luy eust commandé de le faire ; miracle de vaillance qui luy acquit le surnom de *Hardy*. Enfin, ce petit bataillon ayant esté aussi ouvert par la foule des Anglois, tous se jettoient à la fois sur le Roy pour le prendre. Ceux qui le connoissoient et qui estoient le plus près de luy, luy crioient : *Rendez-vous à moy ! Sire, à moy !* quelques uns mesme le menaçoient de le tuer. Il ne cessoit pourtant point de frapper à droite et à gauche et ne se laissant pas impunément approcher, empeschoit qu'aucun ne lui osast mettre la main sur le colet. Il y avoit là un chevalier françois d'auprès de Saint-Omer, nommé Denys de Morebeque, qui estant banny de France pour quelque forfait s'estoit mis au service des Anglois, celuy-ci, robuste de corps et vigoureux,

s'estant lancé au travers de la presse, luy dit en bon françois : *Sire, rendez-vous !* le Roy lui demanda : « *A qui me rendray-je ? à qui ? où est mon cousin le prince de Galles ? si je le voyois je parlerois ! Sire*, respondit le chevalier, *il n'est pas icy, mais rendez-vous à moy ; je vous y meneray : je suis Denys de Morebeque, chevalier françois, qui sers icy pour avoir esté banny de France.* Le Roy qui le connoissoit, luy donna son gantelet de la main droite, disant : *Je me rends à vous.* » Telle est l'histoire de la prise du roi Jean le Bon, moins d'un siècle avant la prise de Jeanne Darc, le 18 septembre 1356 ! Mêmes mœurs ! mêmes usages ! Comparez à la Pucelle le roi de France « baillant sa foi » à Denys de Morebeque et jugez ? Où est la vraie grandeur ? où est le vrai courage ? Non que le roi Jean n'ait été un brave chevalier ! La grandeur de Jeanne, son courage à ce degré extrême de simpli-

cité et de fermeté n'ont-ils pas quelque chose de surhumain ? Du moins cela ne semble-t-il pas évident quand on compare Jeanne à ce que l'homme est accoutumé d'admirer, comme ce qu'il a connu de plus haut.

Le roi Jean était un modèle de chevalerie et de courage à la française. Au reste à cette époque déjà, *français* était synonyme de brave et de loyal. Et cependant que voyons-nous ? le roy de France baille sa foy à Denys de Morebeque. Qui est Denys de Morebeque ? Un français qui porte les armes contre la France ! Curieuses antithèses qui résument dans une situation extrême le vice et la fausseté des fortunes humaines ! La foy du roy de France à un transfuge ! Et cela n'empêche pas d'admirer la vaillance du roi Jean. Que penser alors de Jeanne Darc ? Cette admiration fragile vouée au courage banal d'un roi de France qui se conduit sim-

plement en brave soldat, en baillant comme un vulgaire soldat sa foy à plus fort que lui, cette admiration puérile est-elle suffisante pour l'héroïsme de Jeanne Darc ? Que répondre ? Non moins chevaleresque pour son temps était le roi François Ier qui lui aussi, comme le roi Jean, comme Jeanne Darc, éprouva le sort et tomba prisonnier dans la bataille. Voici pour la conclusion de cette journée mémorable la relation de Mézeray (tome II, page 447). « Enfin l'escadron du Roy fut accablé de tous costez et luy porté par terre, blessé au visage et à la cuisse. En cet estat, il luy fallut disputer sa vie contre Diego d'Avila espagnol, Jean d'Urbieta et plusieurs autres qui l'environnèrent. Il se défendit quelque temps avec toutes les forces de son courage et de sa vaillance, mais à la fin la multitude l'eust estouffé, si Pompérant qui le reconnut n'y fust accouru et n'eut conservé sa per-

sonne au grand péril de la sienne, jusqu'à ce que le vice-roy fut arrivé, auquel seul il vouloit se rendre. Le vice-roy lui baisa la main en grande révérence et le reçeut prisonnier au nom de l'empereur. En récompense du bon service de Pompérant, il luy pardonna sa faute, le retira auprès de sa personne et luy donna une compagnie de cinquante hommes d'armes. » Cette relation de Mézeray nous montre encore le roi de France en présence d'un français transfuge. Qui était ce Pompérant ?

Nous allons le savoir par un autre récit de la fin de cette terrible journée du 24 février 1525 : ce récit, c'est à Henri Martin que nous l'empruntons : « La gendarmerie française succomba enfin sous la multitude de ses ennemis : elle fut rompue, dispersée, taillée en pièces. François Ier, blessé à la jambe et au visage, se défendit longtemps encore avec vigueur ; son cheval,

frappé à mort, s'abattit sur lui ; entouré de soldats qui se disputaient sa prise, il eût peut-être eu le sort de la Palisse, si Pompérant, le compagnon de la fuite du connétable, n'eût reconnu le roi et ne fût accouru à son aide. Pompérant proposa au roi de *bailler sa foi* à Bourbon ; François refusa avec colère ; Pompérant envoya chercher le vice-roi de Naples, Charles de Launoi, qui reçut en fléchissant le genou, l'épée sanglante du roi vaincu et lui offrit la sienne en échange. Le soir, Charles de Bourbon se présenta avec de grandes marques de respect au monarque dont il venait de tirer une si cruelle vengeance. Tous deux, suivant les récits les plus dignes de foi, montrèrent beaucoup d'empire sur eux-mêmes et surent contenir, l'un la joie de son triomphe, l'autre sa douleur et son humiliation. » Cette fois encore, c'est un roi de France prisonnier, rendant sa

confiance à un transfuge qui protège sa vie. Cette fois, Denys de Morebeque est devenu Pompérant. Quels enseignements dans cette double prise de roi ? Cent soixante-huit années les séparent ; on jurerait que ce sont les mêmes acteurs dans les deux scènes !

Entre les deux journées fatales qui coûtèrent à la France de rudes rançons, se dresse le souvenir de la journée de Compiègne, modeste dans sa simplicité héroïque, puisque l'on dispute aujourd'hui sur sa date. Cette journée-là ne coûta rien à la France. La France ne fut pas assez riche pour disputer à l'or anglais la fille sublime à qui la Providence avait assigné le bûcher de Rouen ! Jeanne n'eut pas de provinces françaises pour rançon. Sa rançon fut le bûcher ! son corps en paya les frais ! son pauvre honneur de vierge bailla la rançon ! Avant de subir les baisers du feu sur la

place du Vieux-Marché devant le peuple de Rouen, le corps de Jeanne enchaînée avait subi sur la paille du cachot les baisers d'un lord anglais introduit exprès pour la violer ! Chose qui fait trembler, qui fait pleurer ! Le chef de guerre incomparable, le vainqueur d'armées, le preneur de villes, fut ainsi traité ! Il faut lire la relation du *Bourgeois de Paris :* « Et tantost elle fut de tous jugée à mourir et fut liée à une estache qui estoit sur l'eschaffaut, qui estoit fait de plâtre, et le feu sus lui ; et là fut bientost esteinte et sa robe toute arse, et puis fut le feu tiré arrière ; et fut veue de tout le peuple toute nue, et tous les secrets qui peuvent estre ou doibvent en femme, pour oster les doubtes du peuple. Et quand ils l'eurent assez à leur gré veue toute morte liée à l'estache, le bourrel remit le feu grand sur sa povre charogne, qui tanstost fut toute comburée

et os et chair mis en cendres. Assez avoit là et ailleurs qui disoient qu'elle estoit martyre et pour son droit seigneur ; autres disoient que non, et que mal avoit fait qui tant l'avoit gardée. Ainsi disoit le peuple ; mais quelle mauvaiseté ou bonté qu'elle eust faite, elle fut arse cestui jour. » Peut-on lire pareille page sans que les larmes montent aux yeux ? Quoi Jeanne Darc ! Jeanne Darc ainsi, Jeanne qui termina sa carrière militaire de si héroïque manière !

Faut-il se lasser de comparaisons ? Non ! quand il s'agit de comprendre l'histoire, il faut frapper fort, frapper toujours : rapprochons encore de Jeanne refusant de « bailler sa foi à quiconque » l'exposition par Henri Martin de la prise du roi Jean, ce héros, ce brave entre les braves, à Poitiers. « Une seule bande de Français combattait encore, c'était celle où se trouvait

le roi ; ces braves gens ne firent aucune tentative pour remonter à cheval ni pour se retirer ; c'étaient les derniers des chevaliers ; ils semblaient ne pas vouloir survivre au déshonneur de leur ordre ; leur nombre diminuait à chaque instant ; le roi Jean venait de voir renverser, à quelques pas de lui, le comte de Dammartin ; l'oriflamme tomba à son tour avec le sire de Charni qui la tenait ; le roi Jean *faisait toujours merveille* de sa hache d'armes. Et cependant la presse grossissait autour de lui : suivant l'avis de Jean Chandos, le prince Édouard et le gros des Anglais avaient concentré tous leurs efforts contre le roi ; il était reconnu, environné, et tous ceux qui le serraient de près lui criaient : *Rendez-vous ! rendez-vous ! ou vous êtes mort !* Le roi remit enfin son gant droit à l'un des assaillants qui lui criait de se rendre *en bon françois*, c'était un chevalier

artésien appelé Denis de Morbecque, qui servait le roi d'Angleterre, parce qu'il avait été dépouillé de son fief pour meurtre commis dans une guerre privée ». Analysons, pesons, comparons ! A quelle hauteur, sur quels sommets est l'âme de Jeanne au-dessus de ces héros de l'histoire ? Et quel infâme traitement mérité par tant d'héroïsme !

Nous avons discuté la narration de Quicherat sur la journée de Compiègne ; nous avons procédé de même pour la relation de Perceval de Cagny ; nous avons cité le témoignage du bourguignon Chastellain sur le point capital de l'attitude de Jeanne Darc à cet instant critique où le vaincu n'est plus qu'un animal de boucherie sous le couteau du maître qui l'a terrassé. L'attitude de Jeanne dans cette terrible extrémité fut si extraordinaire que Quicherat, un érudit entre tous, en oublia la chronique de Perceval qu'il avait décou-

verte, en oublia le procès-verbal d'interrogatoire de Jeanne publié par lui, pour écrire le lieu commun : « *Jeanne bailla sa foi à...* » Pour bien marquer l'inouï de cet acte de Jeanne, nous avons rapporté la vivante relation par Mézeray de l'attitude en pareille détresse de deux rois-chevaliers, de deux rois de France réputés comme des modèles de valeur, par Mézeray, par Henri Martin, par tous les historiens! C'est entre les deux rois, presque à égale distance de l'un et de l'autre que tombait Jeanne ; si jamais démonstration parut complète, c'est bien celle de l'héroïsme de la Pucelle. Eh bien ! il existe une relation du combat de Compiègne où les événements sont présentés d'une façon absolument différente. Ce récit a été publié à Bruxelles en 1876 par le baron Kervyn de Lettenhove dans les *Chroniques*

relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne.

Cette relation est écrite en langue latine avec beaucoup d'élégance ; elle est l'œuvre d'un conseiller de Philippe le Bon. Voici l'extrait de cette chronique racontant le combat de Compiègne : « Icelle détestable créature, risée des femmes et honte des hommes, paradant vêtue d'armure à la mode des gens de guerre est jetée bas de cheval d'un coup de lance : feintises de cesser ! sortilèges de s'évanouir ! elle cherche à se cacher avec gestes d'effroy ! » Voilà une caricature bien différente de la Jeanne Darc de Monstrelet, de Chastellain, de Perceval ! Mais ce n'est pas fini : « Icelle reconnue est prise, amenée au duc de Bourgogne, dépouillée de son armure ; le sexe d'icelle manifeste que faussement disoit estre homme car les mamelles avant maintenues par l'ar-

mure tombent sur le ventre d'icelle. » Quelle singulière prétention ! Écrire que Jeanne s'est dite homme ! Écrire que son corps lui a donné un démenti ! Ce n'est pas encore tout : mais pour le reste, il faut garder la langue latine ; le lecteur français, même quand il s'agit d'histoire, veut être respecté : « *Turgidæ nates ad nenias matrum aptissimam consignant.* » Il n'est pas facile d'exprimer en français la double idée du chroniqueur ; c'est une épigramme naturaliste insinuant que pareille à Vénus Callipyge, Jeanne Darc était plus propre aux jeux d'Aphrodite qu'aux périls de la guerre ! A quoi bon insister sur pareille épigramme ? Elle est du même cru que les spirituelles fantaisies de Voltaire sur *la Pucelle ;* mais à quoi sert l'esprit quand il est à rebours du sens commun ? Hélas ! l'esprit sert alors à fausser le jugement de mille et mille lecteurs, à créer une Jeanne

Darc de fantaisie, une sorte de Margot en travesti ! Voltaire, quand il a rimé *la Pucelle,* se doutait-il qu'il avait eu un précurseur au quinzième siècle ? Soupçonnait-il cette singulière prose latine ? La chronique termine ainsi : « Pour tant par gestes et par impertinent verbiage icelle dément sa prétention d'être un homme ! » Faut-il insister sur cette charge grossière ? Nous n'aurions même pas parlé de cette chronique si Quicherat et, après lui, nombre de graves historiens, n'avaient consacré à cette relation de longues et solides réflexions, beaucoup plus sérieuses que ne le mérite ce morceau de littérature.

Il y a des choses qui font pleurer ; cette chronique en est. Quoi ! avoir été sans reproche, avoir donné le plus glorieux exemple pour être ainsi traitée par l'histoire ! C'est en vue de cette dernière page que nous avons d'avance appelé à nous éclairer Henri

Martin et Mezeray, pour montrer *par le fait* mieux que par mille raisonnements, ce que fut la scène du boulevart de Compiègne. C'est du grand capitaine qui dans les trois semaines de mai a su attaquer et réduire la bande de Franquet, préparer les magnifiques opérations de Pont-l'Évêque, réaliser le coup de main par la rive droite de l'Oise, c'est du chef de guerre qui fait ses preuves éclatantes d'énergie physique et morale et qui les couronne le soir du 23 mai, c'est de ce capitaine que le chroniqueur précité ose écrire les sottes et honteuses actions qui précèdent ! Cela dépasse ! cela confond ! Quant à l'auteur lui-même, nous n'avons pas à le juger : la grave erreur qu'il a commise a sans doute été provoquée par des circonstances qui en atténuent l'odieux. L'auteur de cette chronique latine s'appelait Jean Germain ; il était au quinzième siècle, évêque de Nevers et de Châlons. Au mo-

ment de la captivité de Jeanne Darc, Jean Germain était confesseur de la duchesse de Bourgogne et conseiller du duc.

Sur la campagne de l'Oise au printemps de 1430 il a été découvert par Quicherat une chronique fort intéressante de Georges Chastellain. Plusieurs indications en ont été extraites dans les pages qui précèdent. Voilà un fragment important de cette relation. « Or étoit comme je vous dy le duc venu loger à Coudun, le comte de Ligny à Claroy, messire Baudo de Noyelle à Marigny-sur-Cauche et le seigneur de Montgommery à tout ses Anglois à Venette, au debout de la prée, là ou les gens de diverses nations, Bourguignons, Flamands, Picards, Allemands, Hayniers, se vinrent rendre à ce duc en renforcement de son pouvoir, qui tous y furent reçus et bienvenus, combien que largement y avoit seigneurie et gens de grand fait, comme le comte de Ligny et le seigneur de

Croy... Si me souvient maintenant comment un peu par avant que la Pucelle fut venue au secours de Compiègne, un jour, un gentil homme d'armes nommé Franquet d'Arras tenant le party bourguignon étoit allé courre vers Lagny-sur-Marne, bien accompagné de bonnes gens d'armes et de archers, au nombre de trois cents ou environ. Si voulût ainsi son aventure que cette Pucelle, *de qui François faisoient leur idole* le rencontra en son retour ; et avoit avec elle quatre cents François bons combattants ; lesquels quand tous deux s'entrevirent, n'y avoit cely qui pût ou voulût par honneur fuir la bataille, *excepté que le nom de la Pucelle étoit* SI GRAND JA ET SI FAMEUX que chacun le raisonnoit comme une chose dont on ne savoit comment juger ne en bien, ne en mal ; mais *tant avoit fait jà de besognes* ET MENÉES A CHIEF que ses ennemis la doutoient et, l'adoroient ceux de son party, principalement pour le siège d'Orléans,

LA OU ELLE OUVRA MERVEILLES : *pareillement pour le voyage de Reims*, ou elle mena le roy couronner et ailleurs en autres graves affaires dont elle prédisoit les aventures et les événements. » Les observations précises dont est émaillée la chronique de Chastellain sont pleines d'intérêt ; nous y voyons que les Français « faisaient leur idole » de Jeanne, ce qui exprime avec force l'amour, le dévouement, l'enthousiasme, le fanatisme des gens du peuple, des bourgeois, des gens d'armes pour Jeanne Darc.

Le sentiment des hommes d'État était différent. Les ministres de Charles VII n'avaient jamais eu beaucoup de sympathie pour Jeanne. Au début de la mission de Jeanne Darc, La Trémouille avait eu beaucoup de défiance pour une péronnelle qui réclamait le commandement de l'armée ! Pour lui, Jeanne Darc était alors une intrigante très habile, sachant séduire son monde. Quant à

La Trémouille, il ne fut jamais séduit. Devant le sentiment manifesté par la commission de Poitiers, devant la volonté du roi formellement exprimée, La Trémouille dut céder ; mais ni son esprit ni son cœur ne furent convaincus. Vint la délivrance d'Orléans où, selon la belle expression du bourguignon Chastellain, Jeanne Darc « ouvra merveilles », La Trémouille fut stupéfait ; il eut un instant d'admiration pour l'ouvrier de pareilles merveilles. Cette admiration dura peu. Dès que Jeanne Darc voulut courir à Reims, La Trémouille réfléchit à la part prépondérante que donnerait à Jeanne la réalisation du sacre, la restauration de Charles VII dans son domaine royal. La Trémouille refusa nettement d'aller à Reims. Il allégua pour raison l'impossibilité de réussir une pareille expédition en face des places fortes de la Loire, toujours aux mains des Anglais. La Trémouille fit valoir le péril que courait la personne de Charles VII ris-

quant d'être enlevé avec son armée dans une opération aussi téméraire que la marche à travers des pays ennemis, les Anglais occupant Jargeau, Beaugency et Meung. Tout cela était faux. Les garnisons anglaises des places fortes de la Loire se terraient dans leurs enceintes fortifiées, avec une peur atroce de Jeanne Darc. Il n'y avait plus d'armée anglaise ; ses débris décimés par la désertion tenaient avec peine Paris et une demi-douzaine de places fortes.

Rien, absolument rien ne pouvait empêcher le succès de la marche à Reims. Néanmoins devant le refus de La Trémouille, Jeanne Darc dut renoncer à conduire immédiatement le roi à Reims. Jeanne proposa pour lever les craintes chimériques de La Trémouille de prendre tout de suite les places de la Loire. Ce fut l'affaire d'une semaine. Du même coup, l'armée anglaise s'étant reformée tant bien que mal à Paris, vint pour tenter de secourir

ces places ; elle arriva à temps pour être détruite à Patay. Alors rien ne s'opposait plus à marcher sur Reims. La Trémouille, surpris de plus en plus des succès de Jeanne Darc, furieux des démentis que recevaient ses pronostics, invoqua des difficultés financières pour faire renoncer le roi à l'expédition sur Reims. Il n'y avait pas un écu en caisse ! Comment payer les gens d'armes ? C'était absolument impossible. La Trémouille reçut un nouveau démenti. Il vint à Gien un flot de volontaires s'équipant à leurs frais, demandant à servir pour l'honneur du roi : il en vint plus qu'il n'en fallait pour accompagner le roi à Reims : on fut obligé d'en refuser !

Ce fut alors chez la Trémouille une véritable rage contre Jeanne Darc. La Trémouille était très ambitieux. Il voyait le pouvoir près de lui échapper si la politique de désintéressement et de loyauté personnifiée par Jeanne l'emportait. Néanmoins La

Trémouille sut dissimuler, il consentit à la marche sur Reims qu'il ne pouvait empêcher, mais il se promit que jamais plus aucune des opérations militaires de Jeanne Darc ne réussirait, s'il était en son pouvoir de la faire échouer. La première occasion se présenta devant Auxerre. La Trémouille conclut un traité avec les bourgeois d'Auxerre et Jeanne Darc est obligée de passer près d'Auxerre sans s'en emparer ! Devant Troyes, nouveaux bâtons dans les roues. Cette fois les bourgeois de Troyes ont tellement peur quand ils voient Jeanne Darc organiser les préparatifs de l'assaut que l'attaque devient inutile; Troyes capitule ! Une fois le roi sacré, La Trémouille fait tout ce qui est possible pour le ramener sur la Loire, sans aller à Paris, qui eut été pris sans coup férir. L'armée anglaise n'avait pas encore été reconstituée et Paris était à qui voulait le prendre. La Trémouille ne voulait pas. Malheureusement pour La Trémouille,

Charles VII écoutait quelquefois Jeanne Darc. Ce fut seulement quinze jours après le sacre, après maintes hésitations, que Charles VII céda aux conseils de son favori. En suivant la route qui mène à Gien, l'armée royale va passer la Seine au pont de Bray, entre Montereau et Melun. Elle se heurte à l'armée anglaise réorganisée à la hâte par Bedford. Impossible de gagner Gien sans combats. Charles VII écoute cette fois les vigoureuses représentations de Jeanne Darc et du duc d'Alençon ; l'armée royale fait demi-tour, regagne l'Ile-de-France, repasse au nord de la Marne et, dans l'angle formé par la Marne et l'Oise offre la bataille à l'armée anglaise.

Le pauvre La Trémouille ne fut pas heureux dans ces opérations militaires imposées à sa mauvaise volonté. Ayant voulu imiter Jeanne Darc et faire acte de présence aux premiers rangs des cavaliers, le premier

ministre tomba avec son cheval et fut dégoûté de recommencer. Voici l'incident d'après *la Chronique de la Pucelle*. « Le seigneur de La Trémouille qui estoit bien joly et monté sur un grand coursier voulut venir aux escarmouches et de fait, il prit sa lance et vint jusques au frapper. Mais son cheval cheut ; et s'il n'eust eu bientost secours, il eust esté pris ou tué ; mais il fut remonté quoy qu'à grande peine. » Vint ensuite l'attaque de Paris par Jeanne Darc. Ce fut bien juste si La Trémouille réussit à empêcher Jeanne Darc d'entrer à Paris par la Porte Saint-Honoré ! Enfin ! La Trémouille fut heureux, il respira librement ; l'armée royale faisait décidément retraite sur la Loire. Charles VII avait donné tort à Jeanne ; il avait donné raison au favori !

Cette fois, le favori du roi jura bien que plus jamais Jeanne Darc ne commanderait une armée ! Une victoire de plus et la

guerre était terminée ! La politique de La Trémouille n'avait plus aucune raison d'être. C'était la disgrâce ! Jeanne voulut tenter une opération en Normandie pendant l'hiver. C'était pour elle une nouvelle occasion de reprendre Paris par une autre route. La Trémouille refusa absolument : Charles VII céda encore à son favori. Pour occuper l'infatigable activité de Jeanne, La Trémouille lui confia un petit détachement avec mission de faire le siège d'une petite place forte, située près de la rive droite de l'Allier, Saint-Pierre-le-Moutier. Le siège réussit, ce qui est extraordinaire à cause des obstacles opposés sournoisement par La Trémouille à l'envoi des munitions et du matériel nécessaires. La Trémouille comptait sur ces entraves pour décourager Jeanne et l'user. Mais décourager Jeanne, l'user ; c'était difficile ! La Trémouille fut plus heureux en envoyant Jeanne Darc assiéger la

Charité-sur-Loire. Il fut même trop heureux ; car l'échec de Jeanne Darc dans cette opération fut attribué unanimement au mauvais vouloir du ministre, à ce point que pour donner satisfaction à l'opinion publique, le pauvre ministre dut remercier publiquement Jeanne pour le zèle et le courage avec lesquels avaient été menées les opérations de ce siège.

L'hiver se termina. La Trémouille avait résolu de refuser tout commandement à Jeanne Darc : force fut à la Pucelle d'être privée de l'autorisation du ministre et pour la même raison de se passer aussi de la permission royale. L'armée avec laquelle Jeanne faisait la guerre depuis le mois d'avril 1430 aux bords de l'Oise et de la Marne était composée de volontaires. Jeanne n'avait pas de commission contresignée du roi pour exercer le commandement de cette troupe. La Trémouille était désolé de l'en-

thousiasme des gens du peuple et des bourgeois pour Jeanne Darc. Il était encore plus furieux du désintéressement avec lequel maints gentilshommes s'engageaient comme simples soldats afin de servir sous la Pucelle. Jeanne Darc sans avoir de commandement officiellement reconnu par lettres royales allait vaincre ! Ce serait tout aussi dangereux pour La Trémouille et même beaucoup plus. Quand Jeanne tenait son commandement du roi, La Trémouille pouvait encore lui donner des ordres ! Au contraire, du moment où Jeanne Darc tenait son autorité de la volonté de gentilshommes lui offrant généreusement leurs services, Jeanne pouvait tout emporter, armées ennemies, places fortes, Paris même, sans que La Trémouille pût y mettre obstacle, comme il avait su le faire le 9 septembre 1429 ! Au moment dont parle Chastellain dans sa chronique, si Jeanne Darc était

« l'idole des François », elle était l'objet de la haine mortelle de La Trémouille, et, par suite, de la plupart des hommes d'État qui servaient la politique du ministre.

Quant aux hommes de guerre, sauf un petit nombre des affidés de La Trémouille, leurs sympathies étaient pour Jeanne, avec un mélange d'envie chez plusieurs. Il fallut l'incident de Franquet et l'usage perfide que les ennemis de Jeanne surent en tirer pour diminuer ces sympathies et les transformer en une jalousie féroce chez le plus grand nombre. Cette antipathie resta du reste latente ; elle ne se révéla qu'après la capture de Jeanne. Tant que Jeanne fut à la tête de ses volontaires, elle obtint des chefs militaires qui opéraient près d'elle un respect et une obéissance absolues. Tous les capitaines déféraient à ses ordres. Ce n'est pas sans imposer aux camarades qu'un général réussit dans toutes ses entreprises

et « mène à chief » tant de besognes, comme l'écrivait Chastellain. Les militaires avaient d'ailleurs un grave motif de traiter Jeanne avec égards. C'était le franc parler de la Pucelle et on la savait femme de parole : les contemporains ont enregistré la boutade avec laquelle elle donnait un ordre à Dunois : « Bastard ! Bastard ! au nom de Dieu, je te commande que tantot que tu sauras la venue dudit Falstoff, tu me le fasses savoir ; car s'il passe sans que je le sache, je te promets que je te feray oter la tête ! »

Jamais Jeanne ne fit « oter la tête » à un des capitaines français ; mais ces derniers qui étaient des gens sans scrupules étaient parfaitement sûrs que, le cas échéant, sur un ordre conforme de la Pucelle, les fidèles soldats de Jeanne auraient gaîment « ôté la tête » à quiconque aurait enfreint les instructions qu'elle lui donnait. Poursuivons

la relation de Chastellain : « Or étoit ce Franquet courageux homme et de rien ébahi que vit, pour tant que remède s'y pouvoit mettre par combattre, et la Pucelle, à l'autre lez, *mallement enflambée sur les Bourguignons* et ne queroit toujours qu'à *inciter François à bataille encontre eux*. Si s'entreferirent et combattirent ensemble longuement les deux parties, sans que François emportassent rien des Bourguignons, qui n'étoient point si forts, toutes voies comme les aultres, mais de grand valeur et de bonne défense, pour cause des archers qu'avoient avec eux qui avoient mis pied à terre. Laquelle chose quand la Pucelle vit que rien ne faisoient se encore n'avoient plus grant puissance avec eux, *manda hâtivement à Lagny toute la garnison*. Si fit-elle de *toutes les places de là entour* pour venir aider à ruer jus cette petite poignée de gens dont ne pouvoit être maitre.

Lesquels venus à hâte reprirent la tierce bataille encontre Franquet et là non soy quérant sauver par fuite, mais espérant toujours échapper et sauver ses gens par vaillance finalement fut pris et tous ses gens mors pour la plupart et déconfits; et lui, mené prisonnier, fut décapité après par la *crudélité de cette femme qui désiroit sa mort :* dont plainte assez fut faite en son party, car vaillant homme étoit et bon guerroyeur. » Sur le plus grand nombre de points cette narration de Chastellain se rapproche du récit de Monstrelet. Il est évident que Chastellain attribue à la « crudélité » de Jeanne Darc la mort de Franquet, tandis qu'en réalité c'est à la « pitié » de Jeanne pour les petites gens « tuées et volées » par Franquet que la remise de Franquet d'Arras aux juges de Lagny doit être attribuée. Si Chastellain a entendu parler de la véritable manière dont les

faits avaient eu lieu, il est probable qu'il l'a écoutée comme un conte à dormir debout. Pour Chastellain, Jeanne Darc « désiroit la mort » de Franquet, tandis qu'en fait, Jeanne avait voulu l'échanger contre un partisan de Charles VII, alors en prison à Paris!

Quant à ce qu'écrit Chastellain que Jeanne « queroit toujours à inciter François à bataille encontre » les Bourguignons. C'était sa mission, elle en avait informé loyalement les intéressés : Chastellain constate que Jeanne a été fidèle à sa mission et cela n'est pas superflu, car toute une école d'historiens a prétendu que dans les derniers mois de 1429 ainsi que dans l'année 1430, Jeanne se laissait entraîner par les capitaines plutôt qu'elle n'entraînait ses troupes à la bataille! L'incident de Franquet et le commentaire qu'y ajoute Chastellain sont un argument des plus solides contre les

gens qui parlent de défaut d'initiative et d'indifférence de Jeanne Darc touchant les opérations auxquelles elle prit part depuis l'assaut de Paris, le 8 septembre 1429. Chastellain continue son récit en ces termes : « Or reviens au logis du duc, principal de cette matière, là ou il étoit à Coudun, pourgitant toujours ses approches de plus et de plus près, pour mettre son siège clos et arrêté comme il appartenoit; lequel y mit sens et entendement, tout pour en faire bien et convenablement et le plus à son honneur. Or il est vrai que la Pucelle de qui tant est faite mention dessus, étoit entrée par nuit devant Compiègne. Laquelle après y avoir reposé deux nuits... monta à cheval armée comme seroit un homme et parée sur son harnois d'une huque de riche drap d'or vermeil. Chevauchoit un cousier lyart *moult bel et moult fier* et se contenoit en son harnois et *en ses manières*,

comme eut fait un capitaine MENEUR D'UN GRAND OST; et en cet état, atout son étendart haut élevé et volitant en l'air du vent, et bien accompagnée de nobles hommes beaucoup, entour quatre heures après midi, saillit dehors la ville *qui tout le jour avoit été fermée* pour faire cette entreprise par une vigile de l'Ascension. Et amena avec elle *tout ce qui pouvoit porter bâtons*, à pied et à cheval en nombre de cinq cents armés; et conclut de venir férir sur le logis que tenoit messire Baudo de Noyelle, chevalier bien hardi et vaillant, lequel logeoit comme avez ouy étant à Marigny, au bout de la Cauchie. » Chastellain assistait aux opérations qu'il raconte. Son témoignage a beaucoup d'autorité pour les traits de son récit qu'il a vus. Ainsi pour le costume de Jeanne, pour son coursier « moult bel » et aussi « moult fier » ; ce qui n'indique pas que Jeanne Darc fut plus troublée

pour conduire son cheval que pour conduire ses troupes, particularité qui n'est pas aussi insignifiante qu'elle peut le paraître; interrogez plutôt un colonel d'infanterie, voire même un général.

Quand Chastellain écrit qu'elle « se contenoit en ses manières » comme le général d'une grande armée, cela donne bien l'idée du prestige physique qui a manqué à maint capitaine éminent. Par sa stature, par sa dignité, aussi bien que par sa merveilleuse habileté à « chevaucher » des coursiers beaux et fiers, Jeanne réalisait à la perfection le type populaire du général en chef. D'aucuns trouveront cela indifférent. Rien n'est indifférent de ce qui touche à Jeanne Darc. Le chroniqueur qui lui prêtait en langue latine une bouffonne attitude en cette bataille de Compiègne, a choisi pour Jeanne le type le plus contraire à celui qu'elle représentait; tout comme Vol-

taire en écrivant sa polissonnerie de *la Pucelle* a choisi pour héros la vierge la plus pure et la plus chaste qui ait joué un rôle dans l'histoire de France ! La relation de Chastellain mentionne un détail qui ne se trouve dans aucune autre chronique, pas même dans le *Mémoire à consulter* pour Guillaume de Flavy. C'est la mention « et amena avec elle *tout ce qui pouvoit porter bâtons* ». Que faisaient-là ces « porteurs de bâtons » ou plus exactement « ces gens qui pouvaient porter bâtons » ? On ne le voit pas clairement. Étaient-ce des travailleurs destinés à faire à Margny les terrassements, les abattis, les divers préparatifs que Jeanne entendait opérer dans ce village, aussitôt qu'il serait tombé en son pouvoir ?

Il est peut-être téméraire de le présumer. Tant est-il que Chastellain paraît distinguer la troupe de Jeanne en deux groupes, cinq cents hommes armés, les uns à pied, les

autres à cheval, et ensuite ces « porteurs de bâtons ». Poursuivons la citation : « Or donnoit aussi l'aventure que le comte de Ligny, le seigneur de Créquy et plusieurs autres chevaliers de l'Ordre étoient partis de leur logis qui le tenoit à Claroy, à intention de venir au logis de messire Baudo. Et *vinrent tous désarmés, non avisés de rien avoir affaire de leur corps,* comme capitaines vont souvent d'un logis à autre. Lesquels ainsi que venoient devisans virent criée très grant et noise au logis ou ils tendoient à aller, *car jà étoit la Pucelle entrée dedans* et commença à tuer et à ruer gens par terre fièrement, *comme si tout eut ja été sien* ». La narration de Chastellain contient des détails que n'ont pas indiqués les autres chroniqueurs ; ainsi Jeanne avait forcé le village de Margny, ce que ne précisaient ni Monstrelet, ni Perceval. Le *Mémoire à consulter* n'en parlait pas. Ce point est fort important, ainsi que la tuerie et la poursuite

dont Margny fut le théâtre. D'après le récit de Chastellain, qui est le seul d'ailleurs à fournir ces traits caractéristiques, le début de la sortie aurait été un succès et Jeanne Darc paraîtrait avoir surpris les défenseurs de Margny. Voici la suite de la relation : « Si envoyèrent lesdits seigneurs hâtivement quérir leurs harnois et pour donner secours à messire Baudo, mandèrent leurs gens à venir et avec eux ceux de Marigny, *qui étoient surplus désarmés et dépourvus*, commencèrent à faire tout aigre et fière résistance à l'encontre de leurs ennemis. Dont aulcune fois les assaillants furent raidement reboutés, aulcune fois aussi les assaillis compressés de bien dur souffrir, pour ce que *surpris étoient épars et non armés* ». Les détails précis de cette relation font présumer que la surprise de Margny avait été complète. A prendre à la lettre cette narration de Chastellain, au mérite du courage

que Jeanne a déployé dans cette action militaire, il faut joindre la vigueur de l'exécution; car pour réussir une surprise de ce genre contre un ennemi occupant un poste tel que celui de Margny, il fallait beaucoup de promptitude dans l'exécution.

Ces détails révèlent le péril où les mauvaises dispositions prises par le duc de Bourgogne plaçaient le corps anglais de Venète. A ce titre, le récit de Chastellain est tout à fait explicite, sans être en contradiction avec les autres relations, il a une physionomie à part, car Chastellain semble narrer ce qu'il a ouï conter le soir même de l'action : « Mais le bruit qui se levoit partout et la grant noise des voix criant fit venir gens de tous lez et affuir secours vers eux plus qu'il n'en falloit. Même le duc et ceux de son logis qui en étoient loin s'en perçurent assez tôt et se mirent en apprêt de venir au dit Marigny, et de fait y vinrent : mais premier que le duc

y pût oncques arriver avec les siens, les Bourguignons avoient jà rebouté les Français bien arrière de leur logis et *commençoient François avec leur Pucelle* à eux *retraire* TOUT DOUCEMENT, comme qui ne trouvoient point d'avantage sur leurs ennemis mais plutôt péril et dommage. » Le récit de Chastellain présente une retraite lente, ordonnée, succédant à la tuerie du commencement. Les gens de Margny se sont repris ; ils sont arrivés à refouler les troupes de Jeanne avant que le duc de Bourgogne fût arrivé.

Ce qui se dégage du récit, c'est la méthode excellente des Français. L'attaque de Margny avait été un coup de foudre ; la retraite est sans précipitation. « Par quoi les Bourguignons voyant ce et émus de sang et non contens tant seulement de les avoir enchassés dehors par défense s'ils ne leur portoient plus grant grief por les poursuivre de près férirent dedans vigoureusement à pied et à cheval et

portèrent de dommage beaucoup aux François. Dont la Pucelle, PASSANT NATURE DE FEMME, *soutint grand faix et mit beaucoup peine* à sauver sa compagnie de perte, demeurant dernière, COMME CHEF ET COMME LE PLUS VAILLANT DU TROUPEAU ; là où fortune permit pour FIN DE SA GLOIRE et pour sa DERNIÈRE FOIS que jamais ne porteroit armes : que un archer roidé homme et bien aigre, ayant grand dépit que une femme dont tant avoit ouy parler seriot *rebouteresse de tant de vaillants hommes,* comme elle avoit entrepris, la prit de coté par sa huque de drap d'or et la tira du cheval *toute plate à terre,* que oncques ne put trouver rescousse ne secours en ses gens, *pour peine qu'ils y missent* que elle put être remontée. » Si l'on ajoute foi à tous ces détails de Chastellain, et on n'a pas de motifs de les suspecter, l'attitude de Jeanne Darc dans cette retraite fut superbe. Le chroniqueur ne ménage pas l'éloge à la Pucelle.

On sent que pour Chastellain, Jeanne Darc est le héros de cette journée par le courage et par la vaillance.

Il est très heureux pour la vérité qu'un Bourguignon ait tracé ces lignes, car toutes les chroniques françaises ensemble ne contiennent pas autant de traits glorieux sur cette « DERNIÈRE FOIS » que Jeanne porta les armes! Poursuivons le récit : « Mais un homme d'armes nommé le bâtard de Wandonne, qui survint ainsi qu'elle se laissa choir, tant la pressa de près qu'elle lui bailla sa foy, pour ce que noble homme se disoit ». Ici il semble que Chastellain ait entendu raconter un trait inexact; nous ne chercherons pas d'où vient la contradiction avec l'affirmation de Jeanne Darc sur le même point. Le bâtard de Wandonne est-il l'auteur du propos d'après lequel Chastellain a fait cette mention ? Peut-être ! En tous cas, cela montre avec quelle réserve il faut lire les chroniques.

Cette erreur de Chastellain doit-elle nous induire en défiance contre le reste de ses affirmations ? Il ne le semble pas ; cependant on est obligé, lorsque l'on cherche à écrire l'histoire avec vérité, de constater combien est délicat le triage entre la vérité et l'erreur. Entre l'une et l'autre, il n'y a même pas les Pyrénées, il y a un mince filet d'encre dont rien n'indique le grand rôle. C'est sur ce filet d'encre que s'exerce pendant vingt ans la critique historique. Et encore ! lui arrache-t-elle son secret ? Cela n'est pas toujours sûr ! Poursuivons la relation de Chastellain : « Lequel homme plus joyeux que s'il eut eu UN ROY entre ses mains l'amena hâtivement à Marigny et là la tint en sa garde jusques en la fin de la besogne. Et fut emprès elle aussi Pothon le Bourguignon un gentil homme d'armes du parti des François, le frère de la Pucelle, son maître d'hotel, et *aulcuns autres en petit nombre* qui furent menés à Margny et

mis en bonnes gardes. » Chastellain insiste sur ce trait capital du combat de Margny. Voilà un général d'armée qui déploya un courage extraordinaire, et on prend en tout, cinq ou six des compagnons de ce général ! Cela à cent pas d'un millier de gens d'armes, à cent pas de la batellerie de l'Oise toute pleine d'archers et de couleuvriniers !

Il y a là une anomalie si évidente qu'elle ne mérite pas qu'on y insiste. Ce général dont la prise rend le bâtard de Wandonne « plus joyeux que s'il eut eu *un roy* entre les mains » ! Ce capitaine sur la prise duquel Monstrelet a écrit : « Ceux de la partie de Bourgogne et les Anglois en furent moult joyeux plus que d'avoir CINQ CENTS COMBATTANTS » ! Ce général est pris à la barbe de la garnison de Compiègne, pont-levis relevé et porte fermée, pour la crainte de la cinquantaine de Bourguignons qui aurait pu entrer en ville à la suite des cinq ou six

compagnons de la Pucelle ! Ah ! cette cinquantaine de Bourguignons aurait eu garde d'entrer dans la souricière ! Rien que les archers des bateaux les empêchaient de recevoir aucun renfort par le boulevart et leur coupaient la retraite ! Ces Bourguignons, en admettant qu'ils fussent entrés, ne seraient pas sortis ! Mais seraient-ils entrés ? C'est bien peu probable, pour qui regarde le plan des ouvrages ! Achevons la relation de Chastellain. « Dont François voyant le jour contre eux et leur aventure de petit acquest, se retrayrent le plus bel que purent, dolens et confus. Bourguignons et Anglois joyeux à l'autre lez de leur prise retournèrent au logis de Marigny, là ou maintenant le duc arriva atout ses gens, cuidant venir à heure au chapplis quant tout étoit fait jà et mené à chief ce qui s'en pouvoit faire. Lors lui dit-on l'acquêt qui y avoit été fait et comment la Pucelle étoit prisonnière avec aucuns autres capi-

taines ; dont qui moult en fut joyeux, ce fut-il. Et alla la voir et visiter et eut avec elle *aulcuns langages qui ne sont pas venus jusques à moy*, SI PLUS AVANT NE M'EN ENQUIERS ; puis la laissa là, et la mit en la garde de messire Jean de Luxembourg, lequel l'envoya en son chastel de Beaurevoir, ou longtemps demeura prisonnière. » S'il y a quelque chose de curieux, c'est la façon plaisante dont Chastellain habille le duc de Bourgogne dont il était *l'induciaire* ou l'historiographe. Ce duc que Chastellain représente « cuidant venir à heure au chapplis, quant tout était fait ja » ! ne dirait-on pas une façon de roi d'Yvetot ? Un autre trait singulier de la narration de Chastellain, c'est l'entrevue[1] du duc Philippe le Bon avec Jeanne Darc. L'intention avec laquelle Chastellain souligne que « plus avant

[1] Monstrelet observe une réticence encore plus significative sur les « langages » de l'entrevue. Monstrelet assistait en effet à l'entrevue du duc avec Jeanne Darc.

ne s'en enquiert » paraît beaucoup trop expressive, surtout quand l'*induciaire* remarque que les « langages » de l'entrevue « ne sont pas venus » jusqu'à lui. Que contient cette allusion ? Évidemment quelque chose de désagréable au duc ; mais encore ? Il est à craindre que l'histoire ne possède jamais le mot de cette énigme.

INDEX

Les noms de localités et de personnes affectent diverses formes sous la plume des historiens. Exemple : le marquis de Beaucourt transcrit *la Trémoille;* Vallet de Viriville transcrit *la Trimouille;* le même nom est orthographié *la Trémouille* dans le présent ouvrage.

A

Alençon (duc d'), 7, 122, 292.
Arras, 44, 56,
Athery, 115.
Attichy, 205, 213.
Auxerre, 45, 291.
Avila (Diégo d'), 272.
Azincourt, 179.

B

Barette, 260.
Baudricourt (sire de), 235.
Beaucourt (marquis de), 146, 222.
Beaumont, 154.
Beauvais, 87, 88, 118, 202, 236.
Bedfort (duc de), 37, 39, 46, 47, 48, 49, 50.
Bedfort (duchesse de), 47.
Berriat Saint-Prix, 110, 222.
Bessonneau, 65, 66.
Bienville, 256.
Boselli (comte), 62.
Bosquiaux (de), 50, 57, 58, 67.
Bourgeois de Paris, 197, 198.
Bournonvile (Lyonel de), 49.
Bray-sur Seine, 292.
Brimeu (Jean de), 92, 109, 115, 116, 176.
Brimeu (David de), 111.
— (Florimond de), 111.
— (Jacques de), 111.
Bueil, 175.

C

Calais, 134.
Cauchon (Pierre), 190, 191.
Chabannes (Jacques de), 94.

Châlons-sur-Marne, 45.
Charité (La), 157, 295.
Charles VI, 59.
Charles VII, 37, 38, 41, 43, 45, 52, etc.
Chastellain (Georges), 101, 223, 224, 265.
Château-Thierry, 226.
Choisi (V. Choisy-au-Bac).
Choisy-au-Bac, 89, 90, 91, 92, 112, 114, etc.
Choisy-sur-Aisne (V. Choisy-au-Bac).
Choisy-sur-Oise (V. Choisy-au-Bac).
Clairoix, 117, 166, 167, 168, 169, 170, etc.
Clairoy (V. Clairoix).
Claroy (V. Clairoix).
Clermont (comte de), 66, 68, 81, 204, 205, 206, etc.
Commercy (damoiseau de), 83, 85, 86, 89.
Commines (de), 111.
Corbeil, 197.
Coudin (V. Coudun).
Coudun, 81, 117, 170, 174, 256, etc.
Crécy, 179.
Creil, 47.
Crépy (V. Crespy-en-Valois).
Créquy (de), 111.
Crespy-en-Valois, 115, 123, 220, 221, 224, 225.
Croix (Georges de la), 85.
Curély, 98.

D

Doyen de Saint-Thibault, 195.
Dunois, 99, 102, 175, etc.

E

Édouard III, 47, 134.

F

Fère (La), 43, 87, 210,
Féron (Jean Le), 63.
Flavi (V. Flavy).
Flavy (Guillaume de), 53, 60 63, 68, 90, 149, etc.
Flavy (Louis de), 90.
Fontaines (Regnault de), 94.
François Ier, 272.
Franquet (d'Arras), 119, 120, 121, 122, 124, 128, etc.

G

Gamaches (Guillaume de), 51.
Gaucourt (de), 149, 175.
Germain (Jean), 22.
Gien, 42, 65, 140, etc.
Gillesson (Dom), 71, 72.
(Une erreur de transcription a modifié une lettre de ce nom.)
Gournai (V. Gournay).
Gournay-sur-Aronde, 81, 83, 84, 85, 90, 110, 112.
Greffier du Parlement de Paris, 222, 225.
Guichat Bournel, 205, 216, 217, 218, 220.

H

Hélart (Jean), 43.
Hire (La), 48, 50, 57, 58, 67, 95, etc.
Hontinton (de), 254.

I

Isle-Adam (de l'), 49.

J

Jargeau, 150, 157.
Jean II (dit le Bon), 189, 271, 272.
Jollois, 74.

K

Kervyn de Lettenhove, 280.

L

Lagny-sur-Marne, 119, 120, 123, 124, 126, 127, etc.
Lambert de Balhyer, 72.
Lannoy (Hue de), 51, 111.
Laon, 214.
Lassalle, 98.
Launoy (Lebègue de), 111.
Lebrun des Charmettes, 204, 208, 215, 222.
Lemaire (Jean), 44.
Lenglet-Dufresnoy, 222.
Liancourt, 154.
Ligny (comte de), V. Luxembourg (comte de).
Lincy (comte de), V. comte de Ligny.
Lours (seigneur de), 130.
Luxembourg (Jean, comte de) 44, 83, 84, 86, 87, 88, etc.

M

Magneliers (Tristan de), 81.
Mainguelers (Tristan de), V. Magneliers.
Margny, 117, 118, 165, 166, 167, etc.
Marigni (V. Margny).
Marigny (V. Margny).
Martin (Henri), 156, 162, 221.
Meaux, 221, 226.
Metz, 197, 198.
Mezeray, 268, 273.
Michelet, 156, 224.
Monstrelet, 49, 61, 77, 78, 85, 86, etc.
Montagu, 83, 84, 85, 89.
Montbrun, 98.
Montdidier, 80, 81, 88, 91, 108, 223.
Montépilloy, 178, 179, 180, 293.
Montgommery (de), 92, 117, 285.
Morebeque (Denys de), 269, 270.

N

Noyelle (Baudo de), 117, 255, etc.
Noyon, 46, 86, 89, 92, 93, 105, etc.

O

Orléans, 35, 38, 39, 41, 42, 47, etc.

P

Paris, 36, 38, 40, 44, 56, 65, etc.
Patay, 42.
Pavie, 189.
Perceval de Cagny, 122, 123, 125, 126, 220, 221, etc.
Péronne, 79, 80.
Philippe-le-Bon, 53, 56, 59, 60, 61, 77, etc.
Pierronne, 97, 266.
Poitiers, 189.
Pompérant, 272, 273.
Pont à Choisy (V. Choisy).
Pont l'Evesque, 92, 93, 94, 95, 96, 104, etc.
Pont-Sainte-Maxence, 55, 56, 65, 167.
Pothon le Bourguignon, 223.
Pothon de Sainte-Treille (V. Xaintrailles).
Prouvenlieu, 88, 112.
Puits (Yvon du), 83.

Q

Quennart (Jehan), 42.
Quicherat, 140, 154, 156, 157, 159, 163, etc.

R

Raiz (de) 139, 140, 141.
Regnault de Chartres, 143, 145, 147, 148, 149, 150, etc.
Reims, 36, 41, 42, 47, 140, 145, etc.
Rogier (Jean), 146, 148, 152, 154.
Rouen, 128, 151.

S

Saint-Denis, 65.
Sainte-Sévère, 175.
Sainte-Treille (Pothon de), (V. Xaintrailles.)
Saint-Pierre-le-Moutier, 294.
Saint-Quentin, 224.
Saint-Remy (Lefebvre de), 111, 112, 113, 114, 116, 127.
Saintines, 254.
Saveuse (de) 92, 109, 113.
Senlis, 65, 68, 123, 130, 131, 136.
Sepet (Marius) 156.
Soissons, 42, 43, 123, 205, 208, 209, etc.
Sorel (Alexandre), 242, 245, 247, 248, 249, 250.

T

Thien (de), 49.
Trémoille (la) (V. la Trémouille).

Trémouille (la), 37, 53, 54, 55, 56, 59, etc.
Trimouille (la) (V. la Trémouille).
Troyes, 45, 59, 62, 145, 291.

U

Urbieta (Jean d'), 272.

V

Vairon (Jehan), 66.
Vallet de Viriville, 52, 156, 217.
Valperghe (Théolde de), 94.
Vendôme (comte de), 207.
Venète (V. Venette).
Venette 117, 165, 167, 168, 171, 173, etc.
Vergniaud-Romagnesi, 75.
Villiaumé, 222.
Voltaire, 9, 23, 24.

W

Wallon, 156, 222.
Wandomme (bâtard de), 188, 311, 313.
Wandonne (bâtard de), (V. Wandomme).
Waucourt (Louis de), 87.

X

Xaintrailles, 94, 99, 102, 116, 175.

Bourges. — Typ. Tardy-Pigelet, rue Joyeuse, 15.

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 22468 2549

BOURGES. — IMP. TARDY-PIGELET.